the university of connecticut libraries

hbl, stx
F 1915.B46 1906
Manuel d'histoire d'Haiti :
3 9153 00538147 2

F/1915/B46/1906

COURS MOYEN ET SUPERIEUR

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES – BREVET ELEMENTAIRE

MANUEL D'HISTOIRE D'HAITI

Conforme aux Programmes Officiels

A L'USAGE DES ECOLES DE LA REPUBLIQUE

PAR

WINDSOR BELLEGARDE

Ancien élève de l'école Normale Supérieure de Paris, Ancien Professeur d'Histoire et de Géographie d'Haiti, Ancien Directeur de l'Enseignement Secondaire au Ministère de l'Instruction Publique, Officier d'Académie.

JUSTIN LHERISSON

Licencié en Droit,

Avocat,

Ancien Professeur d'Histoire et de Géographie d'Haiti au Lycée Pétion.

OUVRAGE ADOPTE

PAR LE

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

7ème. EDITION

Revue, augmentée et corrigée

TOUS DROITS RESERVES

COURS MOYEN ET SUPERIEUR

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES – BREVET ELEMENTAIRE

MANUEL D'HISTOIRE D'HAITI

Conforme aux Programmes Officiels

A L'USAGE DES ECOLES DE LA REPUBLIQUE

PAR

WINDSOR BELLEGARDE

Ancien élève de l'école Normale Supérieure de Paris, Ancien Professeur d'Histoire et de Géographie d'Haiti, Ancien Directeur de l'Enseignement Secondaire au Ministère de l'Instruction Publique, Officier d'Académie.

JUSTIN LHERISSON

Licencié en Droit,

Avocat,

Ancien Professeur d'Histoire et de Géographie d'Haiti au Lycée Pétion.

OUVRAGE ADOPTE

PAR LE

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

7ème. EDITION

Revue, augmentée et corrigée

TOUS DROITS RESERVES

F
1915
B46
1906

Avis important aux professeurs

Pour compléter les cours d'Histoire dans ce Manuel, les professeurs sont priés de faire étudier par les élèves les lectures en tout ou en partie.

ARRETE

Le Secrétaire d'Etat intérimaire de l'Instruction Publique.

Vu la lettre en date du 19 Février 1906 par laquelle MM. W. Bellegarde et Justin Lhérisson ont soumis au Département de l'Instruction Publique le manuscrit d'un Manuel d'Histoire destiné aux élèves des écoles primaires et des Lycées et collèges de la République;

Vu le rapport favorable, en date du 17 Mai courant de la Commission nommée à l'effet d'examiner le dit ouvrage;

Autorisé dans les écoles primaires et dans les lycées et collèges de la République l'usage du "Manuel d'Histoire d'Haiti" de MM. W. Bellegarde et Justin Lhérisson.

Port-au-Prince, le 8 Mai 1906

T. LALEAU

MANUEL D'HISTOIRE D'HAITI

NOTIONS PRELIMINAIRES

L'HISTOIRE.--L'histoire d'un peuple est le récit véritable des événements survenus au cours de son existence.

IMPORTANCE DE CETTE ETUDE.--L'étude de l'histoire est nécessaire, elle signale les fautes à éviter et les exemples qui méritent d'être suivis.

L'HISTOIRE D'HAITI.—Il est utile de connaître l'histoire des autres peuples, mais il est d'une importance absolue que nous, Haïtiens, nous nous intéressions spécialement à l'histoire de notre Patrie, nous apprendrons ainsi à la mieux aimer, à apprécier les efforts de nos pères et à travailler à l'agrandissement et à la Prospérité du patrimoine commun.

DIVISION DE L'HISTOIRE D'HAITI.--On peut diviser l'histoire d'Haiti en quatre périodes, savoir:

1o La période indienne
2o La période espagnole
3o La période française
4o La période haïtienne

PERIODE INDIENNE

(Des origines à 1492)

CHAPITRE I

Les Premiers Haïtiens... Cacicats et Caciques.

1o HAITI. — Le pays que nous habitons est une île d'une merveilleuse fertilité. Elle fait partie des grandes Antilles avec Cuba, Porto-Rico et la Jamaïque.

Elle est située entre les deux Amériques, sur la route du Canal de Panama.

2o LES PREMIERS HABITANTS.—Les premiers habitants d'Haïti évalués à environ deux millions, étaient des sauvages aux moeurs très douces.

Chez eux, le vol était presque inconnu. Ceux qui s'en rendaient coupables étaient punis de mort.

Ils étaient très beaux, ils avaient les cheveux noirs et lisses qui leur retombaient sur les épaules.

Ils appartenaient à la race *rouge ou Américaine.*

Nos forêts où abondent des arbres fruitiers de toutes sortes les dispensaient des travaux pénibles de l'agriculture. Ils se livraient plutôt à la pêche et à la chasse dont les produits, avec la patate, le maïs et la cassave, servaient à leur alimentation. Ils n'étaient pas antropophages comme les habitants des Petites Antilles. Ils marchaient nus, jusqu'à l'âge de 18 ans et se tatouaient le corps avec le roucou. Les femmes portaient une espèce de jupe appelée pagne ou tanga.

La danse était pour eux le plus agréable divertissement.

Ils appelaient l'île tantôt Boyo, tantôt Quisqueya, tantôt Haïti. (1)

L'industrie chez les premiers Haitiens, était tout à fait rudimentaire. Avec des calebasses, ils faisaient des couis pour recueillir de l'eau ou pour y mettre leurs aliments. Ils tissaient aussi le coton pour en faire des hamas et des pagnes, sorte de tanga.

Des débris de vases en terre cuite, rencontrés en certains endroits du pays, témoignent qu'ils se livraient aussi à l'industrie de la poterie.

3o LEURS ARMES.—Comme armes, ils se servaient de flèches ou *zagaies*, *du bouton*, gros bâton dont un bout éait durci au feu, d'une espèce de poignard fait avec des os de poissons et d'une massue en bois très dur qu'ils appelaient *macanas*.

LANGUE DES INDIENS.—Les Indiens avaient plusieurs dialectes dérivant d'une langue mère. Ils n'avaient point d'écriture, c'est la cause de l'extinction de leur langue et de leur littérature. Nous employons encore dans le langage courant des mots indiens-tels : coui, hamac, guanes, matoutou, macana, rapadou.

5o —AREYTÔS ET SAMBAS.—Les faits d'armes des guerriers, les scènes familières de la vie domestique étaient autant de sujets de chansons.

Ces chansons ou *areytos* étaient composées par des poètes appelés *sambas*.

6o LES CACICATS.—L'Ile, avant sa découverte, était divisée en cinq petits royaumes ou cacicats. C'était :

a) Le Marien, au nord, commandé par Guacanagaric com-

"1" En langue indienne les mots suivants signifiaient : Boyo. grand pays Quisqueya, Mère des terres, Haiti, terre haute et boisée.

mençait à la baie du môle St. Nicolas pour finir dans la région de Monte Cristi.

b) La Magua au Nord-est, commandé par Guarionex comprenait la vaste plaine de la Vega Real, celles de Monte Christi et de Samana ;

c) Le Xaragua, à l'Ouest et au Sud commandé par Bohékio, occupait toute la presqu'île du Sud, les plaines de Léogâne, du Cul de Sac et s'arrêtait à l'Artibonite.

d) La Maguana, au Centre, commandée par Caonabo, embrassait le territoire dominé par Cibao, La source et une partie du parcours de l'Artibonite.

e) Le Hyguey, à l'Est commandé par Cotubanama, s'étendait des rives de l'Ozama au Cap Engano.

7o LES CACIQUES.—Chacun des cacicats était gouverné par un chef suprême qui était également grand-prêtre de la religion.

Les plus fameux d'entre eux étaient Caonabo, (1) défenseur acharné du sol de Quisqueya, Guacanagaric, célèbre par son amitié pour Colomb et la belle Anacaona (2) dont le talent de samba la faisait apprécier de ses sujets.

Les Caciques avaient une autorité absolue sur leurs sujets.

8o RELIGIONS DES PREMIERS HAITIENS.— Ces sauvages voyaient un Dieu dans toute chose. Les arbres, les animaux, les sources, la mer, etc.

Leurs principales divinités étaient désignées sous le nom de Zémès.

Les Zémès, dont on célébrait pompeusement la fête chaque année manifestaient leur volonté par l'intermédiaire des prêtres que les aborigènes dans leur langage appelaient Butios.

Les premiers Haïtiens croyaient à l'existence d'une sorte de paradis terrestre où, après la mort, ils allaient savourer à satiété de délicieux abricots.

9o POPULATION.—D'après les auteurs compétents la population de l'île ne dépassait pas plus de huit cent mille habitants.

LECTURE : FETE RELIGIEUSE CHEZ LES INDIENS

La foule convoquée se rendait aux cavernes sacrées en chantant et en

(1) Caonaba : Le Seigneur de la Maison d'or.
(2) Anacaona : Fleur d'or.

dansant, le souverain en tête. Celui-ci dirigeait le chant et battait lui-même un tambour. La danse continuait dans le lieu sacré, les hymnes se succédaient. Puis tout à coup, le silence se rétablitt. Le moment venu pour les d'officier. Ils ont à consulter les Zémès sur le but déterminé de la réunion.

Au moyen d'une baguette qu'ils s'enfoncent dans la gorge,ils rejettent tout ce que peut contenir leur estomac afin de communiquer avec les divinités, le coeur net. Ils se recueillent. Pendant ce temps la multitude est attentive à saisir dans leur contenance le sens de l'oracle. Si la consternation se peint sur leurs traits, elle se prosterne et se lamente. L'oracle prononcé, chacun se retire désolé. Une réponse favorable, au contraire, fait rayonner de joie la figure des butios, ils s'empressent de la proclamer. La caverne, alors, retentit de cris joyeux : et les chants et les danses recommencent aussitôt.

EMILE NAU

QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce que l'histoire ?
L'étude de l'histoire est-elle importante ?
Pourquoi est-il d'une très grande importance d'étudier l'histoire d'Haïti ?
Qu'est-ce qu'Haïti ?
Parlez des premiers Haïtiens ?
Qu'étaient-ce que les cacicats et combien y en avait-il ?
Parlez de la religion chez les premiers Haïtiens ?
Parlez de la population d'Haïti avant sa découverte.

LIVRE II

PERIODE ESPAGNOLE

(De 1492 à 1626)

CHAPITRE II

Découverte d'Haiti—Colomb et Guacanagaric.

1o CHRISTOPHE COLOMB.—DECOUVERTE DU NOUVEAU MONDE.—La gloire de la découverte du Nouveau Monde revient à Christophe Colomb, savant et audacieux navigateur d'origine italienne.

A la suite de longues et pénibles démarches tentées auprès de divers groupements de l'Europe, il put enfin intéresser la Reine de Castille, Isabelle la Catholique, au projet qu'il avait conçu d'aller à la découverte de nouvelles terres et d'étendre ainsi le royaume du Christ.

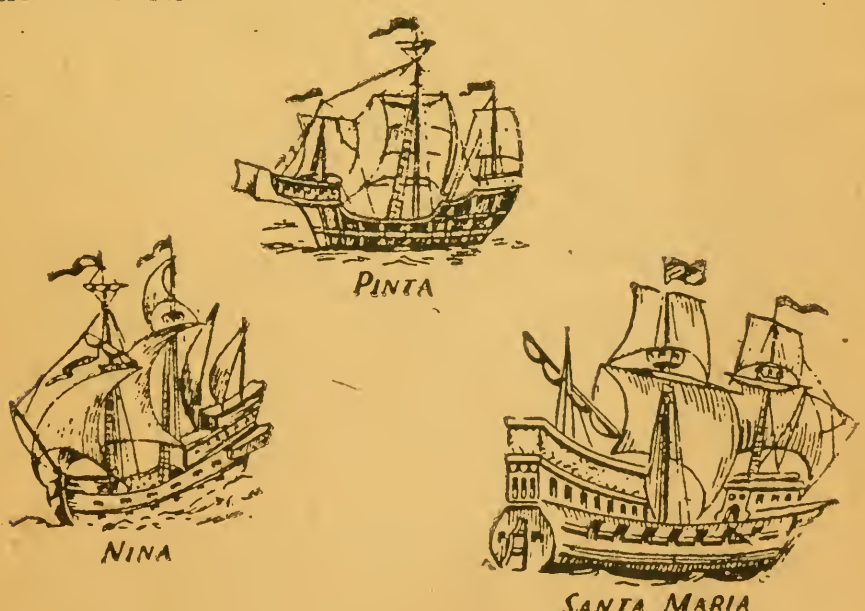

Séduite par la gloire et les avantages matériels qui résulteraient d'une telle expédition, cette reine mit à la disposition de Colomb un peu d'argent et deux petits bateaux; à ses frais, Colomb en arma un troisième.

Le 3 Août 1492, La Santa-Maria, la Pinta, et la Nina, montés de 120 hommes, partirent du port de Palos (Andalousie),

Après un voyage des plus périlleux, Colomb découvrit, le 12 octobre de la même année Guanahani, une des îles Lucayes, qu'il appela San Salvador.

2o DECOUVERTE D'HAITI.—Poursuivant toujours sa route Colomb découvrit Cuba puis le 6 Décembre 1492, il atterrit sur le côte nord-ouest de notre île et pénétra dans la magnifique baie connue depuis sous le nom de Môle Saint Nicolas.

Il en prit possession au nom de l'Espagne, et dressa une croix sur le rivage.

Croyant avoir abordé l'Inde en passant par l'Occident, sachant que la terre est ronde, il appela Indiens les indigènes du pays. Une courte exploration lui suffit pour recueillir des spécimens nombreux qui attestaient la merveilleuse richesse de l'Ile. Il avait même trouvé certains points de ressemblance entre elle et l'Espagne. C'est pourquoi il la désigna désormais sous le nom d'Hispaniola (petite Espagne).

3o LES INDIENS ET LES ESPAGNOLS.—Les naturels du pays, voyant pour la première fois des hommes «à face blanche et poilue», se figurèrent que ceux-ci étaient tombés du ciel. Ils les accueillirent avec confiance et respect. Uue jeune indienne fut conduite à Colomb, celui-ci la fit habiller et lui donna des présents, puis la renvoya.

4o GUACANAGARIC et COLOMB.—Le Cacique du Marien Guacanagaric, fut le premier à entrer en relations avec Colomb. La Santa Maria, une des caravelles fit naufrage le 24 décembre 1492 à l'entrée de la baie de Caracol. Colomb fit informer le Cacique de ce malheur. Guacanagaric l'invita à demeurer avec lui. Colomb devint son ami au point qu'il lui concéda un terrain sur son territoire.

5o LA NATIVITE.—Sur cet emplacement, Colomb fit élever le fort de la Nativité avec les débris de la Santa Maria. Il y plaça une garnison de 39 hommes sous le commandement de Diego de Arena, Pedro Gutierrez et Rodrigue Escoredo, Colomb leur défendit de maltraiter les indiens et de prendre leur or. Il leur ordonna de ne pas sortir du Marien.

6o RETOUR DE COLOMB EN ESPAGNE.—Après avoir

fondé cet établissement Colomb retourna en Espagne. Il laissa la Nativité le 4 Janvier 1493 et arriva le 3 Mars.

Au milieu d'une foule curieuse et enthousiaste qu'émerveillèrent de beaux échantillons d'or, des plantes et des oiseaux rares, il fit à leurs Majestés Ferdinand et Isabelle le récit de son étonnante découverte. Comme récompense Christophe Colomb reçut le 28 Mai 1493 des mains de leurs Majestés des lettres patentes par lesquelles il fut nommé Amiral de l'Océan, Vice-Roi et Gouverneur de toutes les terres découvertes et à découvrir.

LECTURE ; COLOMB ET GUACANAGARIC

Guacanagaric ayant entendu parler de ces étrangers qui étaient venus par prodige dans d'énormes vaisseaux et qui ne faisaient point de mal à ses sujets, mais leur distribuaient au contraire des présents, voulut, lui aussi, visiter ceux qu'il supposait êrre des personnages célestes. Suivi d'une escorte de 200 hommes, il s'arrêta un moment sur le rivage, ordonna à sa troupe de l'attendre, et lui-même avec deux de ses officiers, monta sur la Caravelle de Colomb. L'Amiral lui offrit des rafraîchissements, mais le «cacique» n'y toucha que du bout de ses lèvres par une sorte de courtoisie. Il présenta à Colomb une ceinture ornée de bijoux d'or finement siselé, et l'amiral, s'apercevant qu'il regardait avec envie la courte-pointe de son lit, lui en fit don aussitôt.

«Le 21 Décembre, Guacanagaric fit prier Colomb de se rendre à sa cour. Il lui envoyapar des messagers un masque fait en bois léger et dont les yeux, le nez, la langue et les oreilles étaient d'or pur. L'amiral, soit que le vent eût manqué, soit qu'il écoutât les conseils de la prudence, dépêcha à Guacanagaric quelques-uns de ses officiers, Ils revinrent bientôt émerveillés de l'accueil qu'ils avaient reçu du grand Cacique. Ils apportaient pour Colomb des présents assez riches, des morceaux d'or, des perroquets apprivoisés. Ils racontaient que, lorsqu'ils passaient dans les Villages, les naturels se précipitaient sur leurs pas et baisaient la terre où ils avaient marché.

PAUL de JORIAUD

(Christophe Colomb et la découverte du Nouveau Monde.)

QUESTIONNAIRE

Dites par qui et comment le Nouveau Monde fut découvert ?
Parlez de la découverte d'Haiti ?
Quelle idée les Indiens se firent-ils des Espagnols ?
Quel est le premier chef indien qui entra en relations avec Colomb ?
Qu'était-ce que la Nativité ?
Parlez du retour de Colomb en Espagne ?

CHAPITRE III

Les Espagnols et Caonabo

1o EXACTIONS DES ESPAGNOLS.—Au mépris des recommandations de Colomb, les Espagnols, chargés de garder la Nativité, se mirent à brutaliser les inoffensifs sujets de Guacanagaric et à leur voler leur or. Ils organisèrent même des expéditions dans la Maguana où ce métal se trouvait en abondance surtout dans la région du Cibao.

2o VENGEANCE DE CAONABO.—Ce cacicat était gouverné par Caonabo, le plus brave cacique de l'Ile. Aussi, apprenant l'infâme conduite des étrangers, il jura de se venger d'une façon exemplaire.

Caonabo fit alliance avec Guarionex et à la tête d'une nombreuse bande, il monta une nuit à l'assaut de la Nativité. La garnison surprise fut massacrée et la forteresse rasée de fond en comble. Guacanagaric, malgré les mauvais procédés des Espagnols envers ses sujets, était venu à leur secours. Caonabo eut vite raison de lui, le blessa à la tête et mit le feu à son village.

3o SECOND VOYAGE DE COLOMB.—PREMIERE VILLE DU NOUVEAU MONDE 1494.—Colomb partit de Cadix le 25 Septembre 1493 avec une flotte de 17 navires et 1500 passagers parmi lesquels Las Casas, le Père Boïl, 1er Vicaire apostolique des Indes Occidentales. Il apportait des outils, des plantes, des semences de toutes sortes, des animaux.

Colomb découvrit de nouvelles terres : la Dominique, la Guadeloupe, la Désirade, Porto-Rico, etc....

Quand Colomb débarqua le 28 Novembre au matin sur les côtes de l'île, il ne trouva que des ruines à la Place de la Nativité et Guacanagaric blessé à la tête.

Le 7 Décembre, Colomb alla à la recherche d'un emplacement pour construire une ville pour abriter les nombreux aventuriers qui l'avaient suivi. Il fonda au Nord de l'Ile, la ville d'Isabelle, la première du Nouveau Monde en 1494.

EXPLORATION DU CIBAO.—RETOUR DE LA FLOTTE EN ESPAGNE.—Colomb voulant faire un rapport détaillé sur Hispagnola décida d'explorer le Cibao. Il confia cette mission importante à Alfonso Ojeda qui partit accompagné de quelques jeunes hidalgos. Il put, malgré de grandes difficultés atteindre le Cibao et s'assurer qu'il y existait des mines d'or.

Colomb fut satisfait du résultat de l'expédition. Il fit partir la flotte le 2 Février 1494 sous le commandement d'Antoine de Torrès. Il envoya aux souverains d'Espagne de l'or en quantité, du coton et d'autres produits.

5o COMPLOT CONTRE COLOMB.—Certains Espagnols croyaient qu'ils n'avaient qu'à être à Hipagnola pour récolter une fortune. Ils accusèrent Colomb de les avoir trompés sur le véritable état des terres découvertes. Colomb eut la fièvre et dut garder le lit plusieurs jours. Bernal Diez, Firmin Cedo et quelques espagnols profitèrent de ce contre temps pour s'emparer d'une des caravelles restées à Isabelle et retourner en Espagne, mais l'Amiral fut averti, il fit arreter les chefs et leurs partisans et les punit sévèrement.

VOYAGE DE COLOMB DANS LE CIBAO.—CONSTRUCTION DE FORTERESSES-Voulant contrôler les renseignements fournis par Ojeda sur le Cibao, Colomb partit d'Isabelle avec 400 hommes de troupes, des mineurs et des ouvriers. Il laissait le commandement de la colonie à son frère Diego. Il repéra de nombreuses mines d'or. Il construisit d'abord une forteresse qu'il appela St. Thomas et y laissa 90 hommes avec à leur tête Pedro Margarite puis une seconde la Magdalena dans la plaine de la Véga Real.

6o CAPTURE ET MORT DE CAONABO.—Colomb obligea les indiens à lui payer le tribut en nature, vivres, coton, poudre d'or. Devant cet abus de force Caonabo avait réussi à organiser contre les espagnols une ligue de caciques, d'un bout à l'autre de l'Ile on se préparait à l'extermination des étrangers. Caonabo attaqua le fort St. Thomas, il y fit le siège pendant trente jours. La Magdalena fut aussi attaquée par un groupe d'indiens, ils furent repoussés et un grand nombre périrent.

Colomb pour prévenir une catastrophe fit tendre au Cacique de la Maguana un piège dans lequel celui-ci tomba sans difficulté, Ojeda fut chargé de capturer le cacique. Il partit pour Nitti sa capitale, avec quelques hommes. Il demanda audience à Caonabo qui consentit à le recevoir, usant de ruses Ojeda l'enleva au milieu de ses sujets et conduisit le Cacique à Isabelle en Mars 1494. Le prisonnier embarqué pour l'Espagne périt dans un naufrage.

7o MASSACRE DE LA VEGA REAL (1),— Les indiens essayèrent après la capture de Caonabo de continuer la lutte. Manicatex son frère réforma la ligue avec les principaux caciques. A la tête d'une importante armée. Manicatex attaqua St. Thomas. Mais les espagnols armés d'arquebuses, secondés par des dogues en firent dans maintes rencontres un massacre effroyable, notamment dans la bataille qui eut lieu en 1495, dans la plaine de la Vega-Real. (1) Après ces victoires espagnoles, les aborigènes durent payer un tribut en grains d'or.

LECTURE : CAONABO

Un homme d'une énergie indomptable s'était trouvé dans la province de la Maguana pour communiquer à ses sujets la méfiance que lui inspirait la présence de l'étranger envahisseur. Il était de la forte race des Caraïbes. Assailli par la faim, toujours en lutte avec ses difficultés, il avait appris dès son enfance à escalader les rochers les plus abruts, à diriger un frêle canot sur la mer agitée et à affronter sans terreur le péril des combats. Le besoin de vivre l'avait poussé peut-être souvent a faire des incursions sur les terres de l'archipel des Antilles. Un jour l'Océan en furie l'avait jeté tout armé sur les côtes de Quisqueya. Ecoutons le monstre rugir effroyablement :

«Mes aïeux promenaient la mort et ses ravages.
«Sur le grand lac qui n'a point de rivage.
«Ma mère me baignait tout petit dans le sang
«Des prisonniers, et mon père, en mangeant,
«Me jetait de leurs os dont je suçais la moelle». (2)

Doué de cette ascendance que donne à l'homme la conscience de sa force et de sa puissance, il avait groupé autour de lui les Haïtiens tremblants qui

1) Véga-Réal : Plaine Royale. Elle a 80 lieues de long.
2) Henri Chauvet — La fille du Cacique.

avaient besoin d'un protecteur. Il devint, au centre de l'Ile, le dépositaire du pouvoir et il l'exerça d'une main ferme.

D'un caractère altier, il plaça bien haut son empire sur la partie la plus élevée du Cibao. Poète et guerrier, il avait une sûreté de vue qui lui permettait de découvrir les secrètes pensées des colonisateurs comme le point culminant de la montagne dominait les vastes plaines qui se déroulaient au loin. Il jura d'infliger une défaite aux pillards, arma du «boutou» et de la «zagai» ses «buties», ses «nytanos» chassa devant lui l'ennemi et l'extermina.

JEREMIE

QUESTIONNAIRE

Quelle conduite les Espagnols eurent-ils vis-à-vis des Indiens ?
Comment Caonabo se vengea-t-il des Exactions des nouveaux venus ?
Quelle a été la première ville du Nouveau Monde ?
Quel fut le sort de Caonabo ?
Les Indiens furent-ils heureux dans la lutte entreprise contre les Espagols?

CHAPITRE IV

Colomb et Roldan -- L'Esclavage à Hispaniola -- Las Casas

1o MACHINATIONS DES ENNEMIS DE COLOMB.—Les ennemis de Colomb profitèrent de ces événements pour machiner sa perte. Ils le dénoncèrent à Isabelle en le rendant personnellement responsable des crimes odieux commis à Hispagnola. Les souverains d'Espagne envoyèrent Jean Aguado enquêter. Celui-ci, un obligé de Colomb cependant outrepassa les ordres du Roi.

L'Amiral fut obligé de se rendre en Espagne où il n'eut pas de peine à confondre ses accusateurs.

2o REVOLTE DE ROLDAN.—Un Espagnol du nom de Roldan qui exerçait les fonctions de Juge à Hispagnola profita de l'absence de Colomb pour prendre les armes.

Au retour du troisième voyage de découverte de Colomb la révolte durait encore. L'amiral n'en vint à bout qu'en acceptant les conditions de paix que lui dicta ce traître.

3o —L'INTRODUCTION DES REPARTIMIENTOS.—Colomb accorda au chef des révoltés et à ses partisans des lots de terre auxquels furent attachés un certain nombre d'Indiens qui devaitent les mettre en culture.

Ces concessions furent désignées sous le nom de répartimientos et marquent l'origine de l'esclavage à Hispagnola.

4o FONDATION DE SANTO-DOMINGO (1502).—Jusque-là les emplacements choisis pour la capitale de l'Ile n'avaient présenté aucune des garanties et commodités nécessaires.

En 1502, sur la rive gauche du fleuve Ozama, s'éleva la ville de Santo-Domingo qui devint la capitale de la Colonie espagnole, aujourd'hui Ciudad Trujillo.

5o —DIEGO COLOMB REMPLACE N. OVANDO EN 1508. En 1508 Nicolas Ovando fut rappelé et remplacé par Diego Colomb nommé par Ferdinand Vice-Roi et Gouverneur du Nouveau Monde. Diego voulut abolir les Repartimientos par une mesure humanitaire mais il rencontra beaucoup d'oppositions

chez les colons possesseurs d'esclaves. Il trouva parmi les espagnols deux prêtres qui l'aidèrent à améliorer le sort des aborigènes, Antoine Montesino et Barthelemy de Las Casas.

6o LAS CASAS.— Las Casas alla près des Souverains espagnols plaider la cause des Indiens. Il obtint pour les indigènes la permission de travailler pour leur compte dans les mines en payant un certain droit. Aussi reçut-il le titre de Protecteur des Indiens.

LECTURE : LA VILLE DE SANTO-DOMINGO

Jamais ville ne fut plus promptement achevée avec cette magnificence que l'on a vue : quelques particuliers qui se trouvaient en fonds entreprirent d'abord de bâtir des rues entières dont ils ne tardèrent pas à retirer leur argent avec de gros profits. D'autres suivaient leur exemple et s'en trouvèrent également bien. Santo Domingo devint ainsi presque tout à coup une si grande et si belle ville, qu'Ovando ne crégnit point d'assurer l'Empereur Charles-Quint que l'Espagne n'en avait pas une seule qui lui pût être préférée, ni pour la beauté et la disposition des places et des rues, ni pour l'aménité des environs et que Sa Majesté Impériale logeait assez souvent dans les palais qui n'avaient ni les commodités, ni les richesses de quelques-uns de ceux de Santo-Domingo.

PIERRE FRANCOIS DE CHARLEVOIX

QUESTIONNAIRE

Quelles machinations les ennemis de Colomb tramèrent-ils contre lui ?
Parlez de la révolte de Roldan ?
Qu'appelez-vous «repartimientos» ?
Que savez-vous de la fondation de Santo-Domingo ?
Parlez de Diego Colomb ?
Que fit Las Casas pour les Indigènes ?

CHAPITRE V

Disgrâce et mort de Colomb -- Las Casas

1o DISGRACE ET MORT DE COLOMB.—Les concessions que l'Amiral fit à Roldan lui valurent de nouveaux ennuis. Ses ennemis firent tant et si bien qu'ils obtinrent l'envoi dans l'Île du Commissaire Bobadilla chargé d'enquêter sur la conduite de Colomb.

Les charges ne manquèrent point contre l'amiral, ce qui détermina Bobadilla à le faire arrêter ainsi que ses frères et à l'expédier couvert de chaines en Espagne. Bobadilla gouverna Hispagnola pendant deux ans (1500-1502). Sous son gouvernement les indiens périrent par milliers dans les travaux des mines.

2o MORT DE COLOMB.—Le désaveu par Isabelle de l'acte brutal du Commissaire royal n'atténua point les chagrins de Colomb. Abreuvé de dégoût, il mourut en 1506 à Valladolid, dans la plus grande misère. Selon ses recommandations, on transporta ses restes à Hispaniola en 1526, ils furent déposés dans la Cathédrale de Santo Domingo, où ils sont encore.

3o NICOLAS OVANDO.—Colomb eut pour successeur définitif Nicolas Ovando.

Le nouveau gouverneur montra au dédut un peu d'humanité à l'égard des Indiens. Il finit cependant par leur imposer un régime de terreur.

C'est ce gouverneur qui fit pendre les Caciques Cotubanama et Anacaona, femme de Caonabo.

Sous Ovando on tenta d'introduire des nègres à Hispaniola. Cet essai fut mal accueilli par le gouvernement parce que, disait-il, «ces êtres seraient difficiles à discipliner et à courber au régime de la colonie».

4o TRAITRE DES NOIRS,—EN 1501 Haïti était tellement dépeuplée qu'on introduisit des esclaves africains. Un nombre considérable de bateaux négriers vinrent débarquer des noirs

On y amenait vingt à trente mille par an. On distinguait plusieurs sortes de noirs : des bossales ou danda, des Congos, des Aradas, des Nagos, des Ibos, etc. On les vendait comme des bêtes sur les marchés publics tel que la Croix des Bossales.

7o LA CANNE A SUCRE.—L'énorme rendement des mines n'empêcha pas Ovando de penser au profit que l'Espagne pourrait tirer de l'industrie agricole. Une des plus importantes cultures introduites dans l'île à cette époque fut celle de la canne-à-sucre.

LECTURE : LES RESTES DE COLOMB

En 1795 l'Espagne céda à la France l'Ile de Saint-Domingue. Les habitants songèrent alors à mettre en sûreté les restes du héros. Les cendres des grands hommes sont des richesses précieuses et sacrées que respecte l'étranger, mais qu'un peuple soucieux de ses traditions ne doit point laisser à des étrangers. On transporta religieusement à la Havane ce que l'on croyait être le cercueil de Christophe Colomb.

Mais les Espagnols s'étaient trompés. Et la poussière qu'ils avaient voulu conserver comme relique n'était point celle de Colomb.

Tout récemment en 1877, le cercueil du grand Amiral de la mer Océane a été retrouvé dans les caveaux de la Cathédrale où il avait été déposé trois cent cinquante ans auparavant.Dans les fouilles effectuées par ordre de Mgr Rocco-Cocchia, Archevêque de Santo-Domingo on fut assez heureux pour découvrir les restes de Colomb dans un coffre de plomb portant son nom et son titre de vice-roi.

PAUL DE JORIAUD

(Christophe Colomb et la découverte du Nouveau Monde)

QUESTIONNAIRE

Racontez la disgrâce et la mort de Colomb?
Qui fut le successeur de Colomb ?
A quelle époque introduisit-on dans la colonie les premiers esclaves noirs?
Parlez de la Traite des Noirs ?
Quand la canne-à-sucre fut-elle introduite à Hispaniola ?

CHAPITRE VI

Le *Cacique Henri*

1o LA JEUNESSE D'HENRI.—Henri était de sang royal. Ses ancêtres, en effet, avaient régné sur le Xaragua.

Quand l'esclavage fut introduit dans l'Ile par les espagnols, il eut le même sort que les autres indiens. Il appartint d'abord aux pères Dominicains établis à Saint-Domingue, lesquels lui enseignèrent à lire et à écrire. Puis il passa à un certain Valenzuela qui se montra très dur envers lui.

2o SA REVOLTE.—S'étant plaint vainement aux espagnols des mauvais traitements de son maître, il se révolta.

A la tête d'une petite bande d'Indiens, il alla camper dans les hauteurs abruptes du Bahoruco, montagne située dans le sud-est de la République d'Haiti.

3o GENEROSITE D'HENRI.—Valenzuela et quelques autres Espagnols partient à la suite du rebelle. Surpris dans un sentier étroit, ils furent mis en déroute. Valenzuela reçut une grave blessure et fut fait prisonnier. Il se croyait perdu.

«Allez ! lui dit son ancien esclave, remerciez Dieu de ce que je vous laisse la vie, et si vous êtes sage, ne revenez plus».

4o TRAITE DE 1533.—LE PETIT ETAT DE BOYA.—Pendant quatorze ans, les Espagnols essayèrent de déloger les révoltés du Bahoruco, toutes leurs attaques échouèrent et n'eurent pour résultat que d'aguerrir de plus en plus les derniers et héroïques défenseurs de la race indienne.

Fatigué de cette guerre l'Empereur Charles-Quint envoya Baruo-Nuevo à Hispaniola. Celui-ci prit la résolution de faire la paix. Aux termes d'un traité, le Cacique Henri obtint comme Etat indépendant le petit bourg de Boya.

5o DECADENCE ESPAGNOLE.—Les concessions faites au cacique Henri mirent fin à la guerre; mais la plus grande désolation régnait à Hispaniola.

La population indigène était décimée. L'Espagne se désintéressant de plus en plus de sa colonie, avait les regards tournés

vers le vaste continent américain où elle retirait d'immenses richesses.

Cet abandon accéléra l'émigration des colons espagnols et enhardit les pirates anglais et français, qui commençaient à infester la mer des Antilles.

LECTURE : FONTES D'OR

Sous Ovando, l'exploitation des mines prit un développement considérable. Il se faisait à Hispaniola quatre fontes d'or chaque année : deux à Buenaventura, non loin de Santo Domingo, pour les mines de Saint Christophe, deux à la Conception de la Véga pour le Cibao.

L'or qu'on tirait de ces mines représentait annuellement en espèces monnayées environ 114.000 dollars.

Aussi quand on sut en Espagne qu'on pouvait réaliser, en très peu de temps et sans rien risquer, des fortunes dans cette colonie pour peu qu'on fût des amis du gouverneur général, il ne se trouva plus bientôt assez de navires pour y transporter les avides conquistadores.

Les divers travaux auxquels les Indiens n'étaient guère habitués, joints aux luttes meurtrières qu'ils eurent à soutenir contre l'Européen, déterminèrent la rapide décroissance de la population. De deux millions qu'elle était lors de la découverte elle se trouva réduite, quinze ans plus tard, à environ 60.000 âmes.

(D'après CHARLEVOIX)

QUESTIONNAIRE

Parlez de la jeunesse d'Henri?
Henri accepta-t-il docilement son sort?
Citez un trait de générosité d'Henri?
Quelle fut l'issue de la lutte entre Henri et les espagnols?
Quelles ont été les principales causes de la décadence de la colonie espagnole?

LIVRE III

PERIODE FRANCAISE

1626-1804

Débuts de la Colonie de Saint-Domingue

Révolte de Pradéjan

1o LES FLIBUSTIERS.—Les premiers aventuriers français qui fondèrent la colonie de Saint-Domingue étaient connus sous le nom de Flibustiers.

Les Flibustiers nommés ainsi parce qu'ils voyageaient sur des petits bâtiments appelés FLY-BOATS, ils étaient la terreur des mers et abordaient les plus gros navires pour les piller.

Ils occupèrent d'abord l'île de la Tortue, puis créèrent des établissements sur les côtes septentrionales de la grande Terre vers 1626 et s'y établirent définitivement en 1629.

2o LES BOUCANIERS.—Fatigués de courses sur mer, ces pirates se livrèrent à la chasse des boeufs sauvages et des cochons marrons qui abondaient dans ces parages. Pour conserver la viande, ils les faisaient fumer sur un grand boucan.

Le boucan était un grand feu de bois qu'on allumait sur un vaste terrain dénudé réservé à cet effet et au-dessus duquel à l'aide de pieux fixé fortement au sol, soutenant des traverses, on déposait des quartiers de boeufs ou de cochons marrons pour les fumer. C'est de là que leur est venu le nom de boucaniers.

Ils vivaient sans famille et formaient des associations. Les associés usaient en commun de tout. Après la mort de l'un les biens restaient à l'autre. Ils étaient aidés par des engagés, espèces d'esclaves blancs attachés par contrats pour une période de trois années. Ceux-ci étaient employés pour transporter les peaux des animaux aux navires qui se tenaient dans les ports éloignés de leur boucan.

3o LES HABITANTS.— Peu à peu les boucaniers et Flibustiers renoncèrent à la vie errante. Ils devinrent des cultivateurs ou habitants et établirent les premières plantations de la Nouvelle Colonie.

4o LE PREMIER GOUVERNEUR DE SAINT-DOMINGUE.— Pendant assez longtemps la colonie de Saint-Domingue ne fut gouvernée que par des chefs choisis parmi les aventuriers. Le plus célèbre d'entre eux fut Levasseur (1638-1652) qui fixa sa résidence à l'île de La Tortue.

Le premier gouverneur officiellement nommé par la France fut Bertrand d'Ogeron (1666-1675).

5o COMMENCEMENT D'ORGANISATION DE SAINT-DOMINGUE.— A son arrivée à Saint-Domingue Bertrand d'Ogeron n'y trouva que 400 personnes. Il prit aussitôt des mesures pour en augmenter le nombre. Dans ce but, il fit venir des femmes de France et par ainsi, encouragea les colons à se créer des familles. C'est sous son administratoin que furent introduits à Saint-Domingue les premiers plants de cacaoyers. Il eut aussi l'honneur d'avoir, en 1670, fondé la ville du Cap, destinée à devenir dans la suite le Paris de Saint-Domingue. Il mourut à Paris en 1675.

6o LA PREMIERE REVOLTE D'ESCLAVES A SAINT-DOMINGUE — Sous son sucesseur M. de Pouancey, une révolte d'esclaves éclata en 1678, à Port-de-Paix. Elle était conduite par un noir du nom de Padrejan qui avait rêvé d'exterminer les colons.

Les révoltés furent défaits et leur chef périt dans la mêlée. M. de Pouancey mourut en 1682.

LECTURE : L'ILE DE LA TORTUE

L'Ile de la Tortue peut avoir seize lieues de long. Elle n'est accessible que du côté du midi par un canal large de deux lieues qui la sépare de l'île de Saint-Domingue et où il y a un bon port.

Le terroir est bon et fertile aux endroits où elle est habitée. Toutes les montagnes y sont d'une roche aussi dure que le marbre; et cependant elles

produisent des arbres aussi grands aussi gros que ceux de nos plus belles forêts d'Europe.

On y trouve tous les fruits qui viennent dans les Antilles.

A. O. OEXMELIN

QUESTIONNAIRE

Qu'étaient-ce que les Flibustiers ?
Qu'étaient-ce que les Boucaniers ?
Comment était un Boucan ?
Qu'étaient-ce que les habitants ?
Quel fut le premier gouverneur à Saint-Domingue ?
A quel moment commença réellement l'organisation de Saint-Domingue ?
Quand eut lieu à Saint-Domingue la premiére révolte d'ésclaves ?

CHAPITRE VIII

Le Code Noir

Reconnaissance des Droits de la France sur Saint-Domingue

Guerre de l'Indépendance Américaine

1.– ORGANISATION DE LA JUSTICE.– LE CODE NOIR. La justice resta longtemps à Saint-Domingue sans une organisation sérieuse. Les crimes et les délits étaient jugés par un tribunal militaire que présidait le gouverneur.

M. de Cussy (1683-1690), successeur de M. de Pouancey fut le premier qui pensa à établir des tribunaux réguliers qu'on appela SENE-CHAUSSEES. Il en créa quatre et une COUR SUPREME dont le siège se trouva à Léogâne.

Cette organisation fut complétée par l'EDIT de 1685 ou CODE NOIR qui réglementait particulièrement le régime de l'esclavage à Saint-Domingue et dans les autres colonies françaises.

2o.– HOSTILITES ENTRE FRANCAIS ET ESPAGNOLS.- Plus la partie française se développait plus les Espagnols dépossédés se montraient jaloux et hostiles.

Les luttes perpétuelles qu'elles soutenaient l'une contre l'autre furent ruineuses pour les deux nations. Des villes telles que San Yago et le Cap furent tour à tour pillées et livrées aux flammes. Saint Domingue eut même à déplorer la mort de M. de Cussy survenue dans une de ces rencontres.

3o.– TRAITE DE RYSWICK (1697).– Sous le gouvernement de M. Ducasse, les cours d'Espagne et de France mirent fin, en 1697, à ces trop couteuses hostilités par la signature du traité de Ryswick.

Une des clauses de ce traité reconnut les droits de la France sur la partie occidentale de l'ile, du Cap Rose, au nord, à la pointe de la Béate au sud.

4o.– TRAITE D'ARANJUEZ.- Quatre-vingts ans plus tard, en 1777, sous le comte d'Ennery, aux termes du traité d'Aranjuez les possessions respectives des deux Etats furent délimitées de la manière suivante :

La ligne frontière partait de la baie de Mancenille, suivait la crête des monts de Vallières et de la Grande-Rivière-du-Nord jusqu'au sud du Dondon, puis la crête des montagnes Noires et des Cahos, coupait l'Artibonite entre Mirebalais et Lascahobas. Dans la région des Etangs, elle laissait une portion du lac Assuei ou Etang-Saumâtre à la partie française et descendait vers le sud jusqu'à la rivière Pédernale, à l'embouchure de laquelle elle se terminait aux Anses à Pitres.

5o.– GUERRE DE L'INDEPENDANCE AMERICAINE.–

En 1776 la Métropole fut en guerre avec l'Angleterre. La France avait signé un traité avec les provinces anglaises de l'Amérique qui s'étaient révoltées.

En 1779 le Comte d'Estaing recruta des hommes à Saint-Domingue pour aider Washington. C'est ainsi que l'on vit huit cents noirs et mulatres partir pour l'expédition. On distingua RIGAUD, BEAUVAIS, CHAVANNES, LAMBERT, CHRISTOPHE, FEROU, CANGE, MARTIAL BESSE, VILLATE, TOUREAUX, JOURDAIN, MORNE. etc. qui revinrent après le fameux siège de SAVANNAH couverts de gloire.

LECTURE : APPRECIATION DU CODE NOIR

L'Edit de Mars 1685 fut la moins infâme des lois sur l'esclavage des noirs car il n'excluait pas l'Africain et ses descendants de l'espèce humaine. Si cette loi était barbare en faisant couper les oreilles et le jarret de l'esclave fugitif, elle était juste en montrant le noir comme un homme...

...Dans l'Edit de 1685 l'esclavage des noirs n'est pas déclaré perpétuel, la couleur noire n'est pas regardée avec mépris, mais la race blanche et la race noire sont autorisées, au contraire, à se confondre.

Bauvais LESPINASSE

(Histoire des Affranchis de Saint-Domingue)

QUESTIONNAIRE

Parlez de l'organisation de la justice à Saint Domingue ?
Les Français et les Espagnols vécurent-ils en paix ?
Quel a été l'objet du traité de Ryswick ?
Par quel traité arriva-t-on à délimiter les frontières des deux territoires ?
Que savez vous de la Guerre de l'Indépendance Américaine ?

CHAPITRE IX

La Société Coloniale— Les Classes.— Le préiugé de couleur.

1o DIVISION DE LA SOCIETE COLONIALE.— La société coloniale était divisée en trois classes :

1o la classe des BLANCS qui comprenait les grands fonctionnaires, les planteurs "grands blancs". Les marchands et artisans désignés sous l'humble appellation de PETITS BLANCS.

2o La classe des affranchis composée de noirs et de mulâtres nés de parents libres ou qui avaient pu sortir de l'esclavage.

3o La classe des esclaves qui embrassait la masse des nègres importés d'Afrique.

2o SITUATION ET CONDITION DE CES CLASSES. — A Saint-Domingue les blancs avaient une situation prépondérante : c'étaient les maîtres et seigneurs, seuls, ils jouissaient de tous les privilèges.

Les affranchis, placés entre les blancs et les esclaves n'avaient que des droits fort restreints, encore les moeurs coloniales les empêchaient-elles de les exercer. Ils pouvaient cependant se marier, posséder des biens et pratiquer certaines professions manuelles. Ces avantages ne leur permettaient pas de frayer avec les blancs. Ceux-ci les excluaient de leur compagnie et ne perdaient jamais l'occasion de leur infliger les plus cruelles humiliations.

Les vrais martyrs à Saint-Domingue étaient les esclaves. Ils n'avaient la jouissance d'aucun droit. Ils étaient traités comme des bêtes. Pourtant la colonie ne devait qu'à eux seuls son étonnante prospérité, leurs souffrances faisaient la joie et la fortune des colons.

3o MACKANDAL.— Les esclaves essayèrent plus d'une fois de briser leurs chaînes. Ils s'attiraient ainsi les plus terribles châtiments. L'un d'eux Mackandal, manchot, fut le plus terrible ennemi des Colons dont il était craint. Pour se venger de ses maîtres, il se fit marron et prépara des poisons avec des feuilles dont seul

il connaissait la vertu, Il fut pris malheureusement dans un piège et condamné à être brûlé vif sur la place d'Armes du Cap, sentence qui fut exécutée le 20 Janvier 1758.

4o POPULATION COLONIALE.—La population coloniale s'élevait à environ 606.000 âmes dont 42.0000 blancs, 25.000 affranchis, 533.000 esclaves.

5o LE PREJUGE DE COULEUR.—En vue d'asseoir plus solidement leur domination, les blancs imaginèrent de diviser les mulâtres et les noirs, en faisant accroire à ceux-là que, par la couleur de leur peau, ils étaient supérieurs aux derniers.

Pour que cette infâme machination put produire tous ses effets, les blancs accordèrent aux affranchis le droit de posséder, comme eux des esclaves. Ils s'en remirent aussi à eux seuls du soin de faire la police et de traquer les nègres fugitifs ou marrons.

6o. LA RELIGION.— La religion officielle à Saint-Domingue était la religion catholique placée sous la direction des Dominicains et des Capucins.

Ces représentants furent malheureusement d'indignes prêtres qui, au lieu de travailler à l'amélioration des infortunés Africains s'ingénièrent au contraire à leur faire entrer dans la tête qu'ils étaient des êtres créés par Dieu pour servir les blancs.

Ces prêtres avaient intérêt à agir de la sorte puisque, eux aussi étaient possesseurs d'esclaves.

LECTURE : LE FOUET COLONIAL

Le fouet est une partie intégrante du régime colonial. Le fouet en est l'âme, le fouet est la cloche des habitations, il annonce le moment du réveil et celui de la retraite, il marque l'heure de la tâche, le fouet encore marque l'heure du repos et c'est au son du fouet qui punit les coupables, qu'on rassemble, soir et matin, le peuple d'une habitation pour la prière, le jour de la mort est le seul où le nègre goûte l'oubli de la vie sans le réveil du fouet. Le fouet en un mot est l'expression du travail aux Antilles. Si l'on voulait, symboliser les colonies telles qu'elles sont encore, il faudrait mettre en faisceau une canne à sucre avec un fouet de commandeur.

SCHOELCHER

LECTURE : LA RELIGION A SAINT-DOMINGUE

(Les Colonies Françaises)

... Nous reconnaîtrons volontiers que la religion chrétienne, prêchée dans d'autres conditions aux noirs africains? eût été meilleur moyen de les gagner à une civilisation supérieure. Même dans leur misérable situation et avec les réserves qu'on était forcé de faire dans l'explication qu'on leur donnait du dogme et de l'esprit évangélique, elle leur apportait quelques éléments de moralité, et pour ceux dans le coeur desquels put pénétrer la foi, du moins à l'état rudimentaire, elle dut constituer la plus efficace des consolations. Malheureusement, nous sommes bien forcés de le constater, si les religieux, tout en possédant eux-mêmes des nègres, firent preuve, pour ceux-là en particulier et pour tous en général de douceur et de bonté, la plupart des maîtres catholiques ne s'abstinrent pas de cruautés qu'ils commettaient eux-mêmes ou laissaient commettre à leur égard, et quant aux notions qui leur étaient inculquées avec peine, les maîtres furent, dans la plupart des cas les premiers à les détruire en eux.

Lucien PEYRAUD

(L'Esclavage aux Antilles françaises avant 1789)

QUESTIONNAIRE

En combien de classes était divisée la société coloniale ?
Parlez de la situation et de la condition de chacune de ces classes ?
Que savez-vous de Mackandal ?
A combien d'âmes s'élevait la population coloniale ?
Dans quel but le préjugé de couleur a-t-il été inventé par les blancs ?
Que savez-vous de la religion à Saint-Domingue ?

CHAPITRE X

Organisation Politique et Administrative de Saint-Domingue

1o. GOUVERNEMENT DE LA COLONIE.– A partir de l'année 1705, le gouvernement de Saint-Domingue fut confié à deux fonctionnaires, l'un militaire, l'autre civil. Le premier eut le titre de *Gouverneur* et le second celui *d'Intendant.* Les plus remarquables sont : (comme gouverneurs) :

Le comte de Gallifet (1700-1714), le comte de Blenac (1714-1719), M. de Larnage (1737-1743), le marquis de Vaudreuil (1753-1764), le comte d'Estaing (1764-1766), le prince de Rohan 1766), de Vallière (1766-1772), le comte d'Ennery (1775-1778), le comte d'Argout (1778-1782)

Au rang des Intendants, on peut citer : de Cluny (1660), Bougard (1660-1666), de Vaire (1666-1674), le plus remarquable de tous fut Barbé de Marbois (1785-1789).

Des villes furent fondées et elles se développèrent très vite : Port-de-Paix, Môle St. Nicolas, St. Marc, les Cayes, Port-au-Prince, etc.

2o, FONDATION DE PORT-AU-PRINCE.– Le navire le Prince vint dans le port qui était connu sous le nom de Port-de-l'Hôpital, il fut appelé dès lors Port-au-Prince. Cette ville fut bâtie sur l'habitation Randaut en 1750, elle est aujourd'hui la capitale de la République d'Haiti.

3o. DIVISION TERRITORIALE.- On divisa aussi la colonie en trois provinces :

1) la province du Nord, chef-lieu Cap-Français ;
2) la province de l'Ouest, chef-lieu, Port-au-Prince ;
3) la province du Sud, chef-lieu les Cayes.

Les provinces furent subdivisées en paroisses. Un groupe de paroisses formait un quartier.

4o. LA JUSTICE.- Les besoins de la colonie se développant de jour en jour on pensa à augmenter cette nouvelle organisation judiciaire, on plaça au-dessus de ces tribunaux le *Conseil Supérieur de Saint Domingue,* sorte de *Cour de Cassation* dont le siège fut fixé à Port-au-Prince.

5o L'ASSEMBLEE COLONIALE.— Une assemblée dite *Assemblée coloniale* fut crée pour s'occuper spécialement du vote des impôts. En faisaient partie, le Gouverneur, l'intendant, l'ordonnateur et quelques officiers de la milice.

6o L'ARMEE,A ST. DOMINGUE.— On comptait à St. Domingue six régiments de milice composée de trois mille hommes et dont deux pour chaque province.

Un corps de police coloniale ou Maréchaussée composé d'hommes de couleur ou de noirs affrchanchis étaient spécialement chargé de la chasse des nègres marrons. Chaque quartier avait sa maréchaussée.

7o PROSPERITE DE ST. DOMINGUE.— Toutes ces réformes, jointes aux privilèges accodés tour à tour des Compagnies pour la Traite des Noirs produisirent de prodigieux résultats. La colonie prospéra à un point tel qu'elle reçut le surnom de Reine des Antilles et que sa capitale, le Cap, fut baptisé du nom de Paris de Saint-Domingue.

Le mouvement des affaires atteignait alors annuellement le chiffre 350.000.000 de francs (70 millions de dollars environ).

8o CULTURE DU CAFE.— Parmi les denrées coloniales qui fournissaient le plus de ressources à la Métropole, le café venait en première ligne. Cette précieuse fève fut transportée de la Martinique à Saint-Domingue en 1729.

On en planta d'abord au Terrier Rouge. De là, cette culture s'étendit dans toute l'île.

Outre le café, l'Indigo, le coton, la canne à sucre, le campêche furent introduits à Saint-Domingue.

LECTURE : LE CAP FRANCAIS EN 1789

La principale ville de la colonie, le Cap Français était l'une des cités les plus brillantes de l'Amérique.

On y voyait des places publiques plantées d'arbres et ornées pour la plupart, de fontaines monumentales, tel le palais du gouverneur, le palais de Justice, une église, un arsenal, un entrepôt, un théâtre, de belles casernes et des hôpitaux. Deux belles promenades l'une le Cours Brasseur, situé sur le bord de la mer; l'autre, le Cours Villeverd, sur la route de Port-au-Prince,

attiraient les regards de tous les étrangers.

En outre, le jardin du gouverneur s'ouvrait au public et était le rendez-vous de la société élégante. La ville du Cap présentait tous les avantages d'une grande cité. Près du Quai Saint Louis, se tenait tous les dimanches le «Marché aux Blancs» où l'on trouvait tous les articles d'Europe. Chaque matin, il y avait deux marchés aux comestibles où les marchands, pour la plupart nègres étalaient en plein air, à l'ombre des figuiers, le chou, le concombre, la morue, la viande, le savon, et cherchaient par leur loquacité, à attirer l'acheteur. Dans nombre de rues, l'on rencontrait des mulâtresses et des quarteronnes assises devant des tables couvertes des fleurs variées, l'on eût dit autant de petits parterres. C'était un commerce fort lucratif. Le confort ne laissait rien à désirer. La ville du Cap possédait plusieurs établissements de bains et l'usage en était fort répandu, Sur les places stationnaient des voitures de louage appelées cabrouets dont les cochers étaient de couleurs ébène. Les rues étaient entretenues avec soin; tous les matins des tombereaux passaient et enlevaient les immondices. Deux fois par jour, les habitants étaient obligés de jeter de l'eau devant leurs maisons afin de rafraîchir la température. Toutes les maisons étaient numérotées et des plaques bleues indiquaient les noms des rues. Des sergents de ville parcouraient les différents quartiers pour y maintenir l'ordre et la police était mieux faite. La ville possédait plusieurs hôpitaux, (1) et la charité s'y exerçait largement.

GASTONNET des FOSSES

(La perte d'une colonie)

QUESTIONNAIRE

A partir de 1705 par qui la colonie était elle gouvernée ?
Comment le territoire était-il divisé à ce moment-là ?
Parlez de la fondation de Port-au-Prince ?
Quelle fut à cette époque la nouvelle organisation de la justice ?
Qu'était-ce que l'assemblée coloniale ?
Quelle était alors la prospérité de Saint-Domingue ?
Que savez-vous de l'introduction de la culture du café à Saint-Domingue?

(1) Le principal hopital était doté de 80.000 livres de rente. Il existait aussi un hospice pour les nègres.

CHAPITRE XI

Effets de la Révolution française en 1789 à Saint-Domingue

Revendications des Affranchis.

1o REVOLUTION FRANÇAISE.— Le 14 Juillet 1789 le peuple français prit d'assaut la Bastille et démolit cet ancien château qui personnifiait l'Ancien Régime. La Convention Nationale proclama la suppression de tous les privilèges du Roi, des Nobles, du Clérgé.

2o DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME.— L'Assemblée Constituante de France de 1789 a donné le nom de déclaration des droits de l'homme à l'ensemble des principes qu'elle adopta. Ces principes disent : Tous les hommes sont égaux au point de vue social et politique. Tous les hommes peuvent occuper un emploi public pourvu qu'ils aient les capacités voulues. Tous les hommes sont libres. La révolution française abolissait donc l'esclavage.

Ces nouvelles apportées à Saint-Domingue par des navires de Commerce furent accueillies avec enthousiasme. Il y eut alors une violente lutte entre les trois classes dont les intérêts se contrariaient. Les grands blancs défendaient leur privilège, les petits blancs réclamaient des droits égaux, les affranchis demandaient l'exercice de leur droit politique et sociaux, les esclaves réclamaient leur liberté.

3o LES DECRETS DES 8 ET 28 MARS 1790.— REVENDICATION DES AFFRANCHIS.— L'Assemblée Nationale de France sur la proposition de Barnave et aux pressantes démarches de la «Société des Amis des Noirs» composée de Brissot, l'Abbé Grégoire, Pétion, Condorcet, Lafayette, Mirabeau, etc, comprit qu'elle devait accorder aux affranchis de Saint-Domingue leur droit politique, rendit en leur faveur un premier décret le 8 Mars 1790 et un autre le 28 du même mois.

Dès que ces deux décrets furent rendus le Club Massiac à Paris, composé— en partie de Colons de Saint-Domingue—provoqua des difficultés et s'opposa au départ des hommes de couleur et

des noirs qui étient en France. Tels que Vincent Ogé (originaire de Dondon) et Julien Raymond.

Vers le milieu de Juillet 1790 trompant la surveillance des Colons et porteurs des lettres de la «Société des Amis des Noirs» Vincent Ogé se déguisa en prêtre, prit le nom de Poisac, passa en Angleterre et de là aux Etats-Unis d'où il partit pour Saint-Domingue et arriva le 23 Octobre à la rade du Cap.

4o ARRIVEE D'OGE DANS LA COLONIE.– ENTREVUE D'OGE ET CHAVANNES. – Les Autorités de Saint-Domingue étaient prévenues de son arrivée. Elles avaient juré sa perte. Mais Ogé trompa leur surveillance et débarqua sans être reconnu. Il partit pour la Grande-Rivière chez Jean-Baptists Chavannes son ami et lui fit part de son projet de revendiquer les droits politiques et sociaux reconnus aux hommes de couleur, même par la force.

Chavannes proposa à Ogé de soulever les esclaves parce que les hommes de couleur seuls à son avis ne réussiraient pas dans leurs entreprises, mais Ogé n'accepta pas la proposition de son ami parce qu'il pensait que le moment n'était pas arrivé de soulever les ateliers.

5o REVOLTE DES AFFRANCHIS.– Ogé écrivit au compte de Peinier, gouverneur en chef, pour lui demander la promulgation des décrets des 8 et 28 mars 1790. Le gouverneur refusa formellement de les exécuter. Pour l'y contraindre, un groupe d'affranchis sous le commandement d'Ogé et de Chvannes se soulevèrent à la Grande Rivière du Nord et marchèrent sur le Cap. Les hommes de couleur se défendirent avec courage contre les troupes blanches qu'ils repoussèrent dans une première rencontre. Mais les blancs étaient mieux armés qu'eux. Ils furent obligés de céder. Quelques-uns furent faits prisonniers.

Ogé et Chavannes se réfugièrent sur le territoire Espagnol. Signalés par les autorités françaises comme brigands dangereux pour la sécurité générale de l'Ile entière les autorités espagnoles les firent arrêter et les mirent en prison. Le gouverneur espagnol Don Joachin Garcia les livra au capitaine négrier commandant de la corvette la «Favorite« qui avait été envoyé par Blanchelande pour les réclamer, on les conduisit au Cap et on instruisit

procès. Ils furent condamnés par le Conseil supérieur à l'affreux supplice de la roue, ils furent rompus vifs sur la place d'armes du Cap le 25 Février 1791.

6. SUCCES DES AFFRANCHIS.— Ce cruel échec ne découragea point les affranchis. Sans perdre de temps ils s'organisèrent à la Croix des Bouquets et plaçèrent à leur tête Bauvais. homme de couleur, ancien compagnon de Ogé et de Chavannes, d'un courage éprouvé, aimé et estimé de tous par la douceur de son caractère et la sévérité de ses principes. Bauvais fut nommé à l'unanimité Chef Supérieur de l'Insurrection. Sa modestie et son patriotisme lui inspirèrent l'idée de s'associer un de ses frères noir Lambert ainsi que 300 esclaves ou suisses qui s'étaient échappés des ateliers pour les rejoindre. Lambert était un nègre originaire de la Martinique' Il possédait des qualités rares que l'on est habitué à trouver chez les hommes d'éducation, aussi les blancs le respectaient. Les principaux officiers de Bauvais étaient André Rigaud, Daguin-Pierre Coutard, Marc Borno, Pétion Faubert. Pierre Michel, Borgella, Jn. P. Boyer. La 1ère prise d'armes eut lieu sur l'habitation Diegue à Jacmel, au Petit-Goâve et aux Cayes.

7. NERETTE ET PEINIER.— La rencontre des hommes de couleur et des blancs eut lieu sur l'habitation Nerette. Les blancs furent battus et s'enfuirent vers Port-au-Prince. Bauvais les poursuivit et passa sur l'habitation de Peinier où il rencontra l'armée de Praloto. Un combat s'engagea. La troupe française fut mise en déroute le 2 Septembre 1791. Après la bataille des affranchis faisant la Paix avec les Colons entrèrent ensemble à Port-au-Prince signèrent un concordat à Damien qui accordait aux hommes de couleur leurs droits politiques sans restriction le 11 Septembre 1791. Cet acte fut rédigé par Pinchinat, Président de la Commission nommée pour représenter les hommes de couleur.

Les 300 esclaves ou suisses furent remis aux autorités qui les expédièrent sur le bateau «l'Emmanuel», d'abord à la Floride, ensuite ils revinrent à la rade du Môle St Nicolas où ils furent tous massacrés par des blancs de l'Artibonite appelés Saliniers en 1792. C'est ainsi que ces malheureux furent récompensés d'avoir aidé les hommes de couleur à obtenir leur droits politiques.

LECTURE ; SOMMATION D'OGE

A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE DU CAP

Messieurs.— Un préjugé trop longtemps soutenu va enfin tomber. Je suis chargé d'une commission bien honorable pour moi sans doute. Je vous somme de faire promulguer dans toute la colonie l'instruction de l'Assemblée Nationale du 28 Mars qui donne sans distinction à tous les citoyens libres le droit d'être admis dans toutes les charges et fonctions, mes prétentions sont justes et j'espère que vous aurez égard. Je ne ferai pas soulever les ateliers: ce moyen est indigne de moi.

Apprenez à apprécier le mérite d'un homme dont l'intention est pure. Lorsque j'ai sollicité à l'Assemblée Nationale un décret que j'ai obtenu en faveur des colons américains connus antérieurement sous l'épithète injurieuse de sang-mêlés, je n'ai point compris dans mes réclamations le sort des nègres qui vivent dans l'esclavage. Vous et nos adversaires avez empoisonné mes démarches pour me faire déméríter des habitants honnêtes. Non ! Non ! Messieurs, nous n'avons réclamé que pour une classe d'hommes libres qui étaient sous le joug de l'oppression depuis deux siècles.

Nous voulons l'éxécution du décret du 8 Mars. Nous persistons à sa promulgation, et nous ne cesserons de répéter à nos amis que nos adversaires sont injustes et qu'ils ne savent point concilier leurs intérêts avec les nôtres. Avant d'employer mes moyens, je fais usage de la douceur, mais si, contre mon attente, vous ne donnez pas satisfaction à ma démarche, je ne réponds pas du désordre où pourra m'entraîner ma juste vengeance.

QUESTIONNAIRE

Que savez-vous de la Révolution Française de 1789 ?
Qu'est-ce que la déclaration des droits de l'homme ?
Parlez des décrets du 8 et 28 Mars ?
Que savez-vous de la première révolte des Affranchis ?
Comment s'organisèrent les affranchis après leur premier échec ?
Racontez la bataille de Nerette et celle de Peinier, date ?

CHAPITRE XII

Révolte Générale des Esclaves.— Arrivée des Commissaires Civils

Proclamation de la Liberté Générale

1o. LES ESCLAVES S'AGITENT.— La brillante prospérité de St-Domingue était due aux 300.000 Africains qu'on vendait annuellement sur les marchés des principales villes de la colonie et dont la sueur et le sang fécondaient plus de 8.000 plantations.

Alors que les blancs croyaient les avoir tout-à-fait abrutis, subitement ils se mirent à s'agiter dans l'Ouest et dans le Nord.

Dans la nuit du 14 Août 1791, les esclaves au nombre de deux cents se réunirent au morne Rouge sur l'habitation Mezi et entendirent la lecture d'un faux décret par lequel l'Assemblée Nationale abolissait la peine du fouet et leur accordait par semaine trois jours de liberté. La révolte générale était décidée.

2o. REVOLTE GENERALE.-Dans cette réunion les esclaves mirent à leur tête Boukman. Celui-ci avait pour lieutenants Jean-François, Biassou et Jeannot. Avant la révolte Boukman conduisit les conjurés au fond d'une forêt le Bois Caïman et une cérémonie eut lieu. On immola un cochon et chacun but le sang et prêta serment de suivre les chefs et d'exécuter leurs volontés. C'était le 22 Aout 1791.

Vers 10 heures du soir les mornes des environs du Cap retentirent tout-à-coup du son lugubre du lambi. Des bandes d'esclaves armés de machettes, de piques, de couteaux sortant de tous les ateliers des habitations Clément, Turpin, Flavie, Noé, etc; envahirent la riche plaine du Cap, égorgèrent tous les blancs qu'ils rencontrèrent, puis mirent le feu aux moulins et aux plantations. Ils marchèrent sur la ville du Cap mais ils rencontrèrent les troupes de la métropole, ils furent repoussés et Boukman fut pris et décapité.

3o. SITUATION EMBARRASSANTE DE LA FRANCE-. Dès ce moment la France se trouva dans le plus grand embarras. Les colons de Saint-Domingue dans leur haine contre les affranchis envers qui la métropole montrait des sentiments bienveillants étaient entrés en pourpalers avec le gouvernement Britannique aux fins de livrer la Colonie aux Anglais.

Les affranchis, eux les armes à la main soutenaient fermement la revendication de leurs droits politiques.

De leur côté les esclaves étaient sur pied et demandaient à grands cris la liberté.

C'est au milieu de ces complications que les Anglais appelés par les colons s'apprêtèrent à prendre possession des principales places de Saint-Domingue, quand débarquèrent au Cap le 28 Novembre 1791 les trois commissaires : Roume, Mirbeck, Saint-Léger envoyés par la France pour mettre fin à cette embarrassante situation.

4o ACTE DE LA 1ere. COMMISSION CIVILE.—La Commission devait rétablir la paix et donner une solution à toutes les affaires de la Colonie. Mais les commissaires durent se reconnaître impuissants à désarmer les partis et ne pouvant pas arriver à une paix parfaite, ils partirent pour la France. Mirbeck du Cap le 1er. Avril et Saint-Léger de Saint-Marc le 3 Avril 1791. Roume seul resta.

5o ARRIVEE DE LA 2ème. COMMISSION CIVILE.—Mirbeck et Saint-Léger arrivés en France firent leur rapport. Les lettres de Roume les confirmèrent. L'Assemblée Nationale nomma aussitôt trois nouveaux commissaires, pour Saint-Domingue : Polvérel, Sonthonax et Aillaud. Ils étaient chargés de l'exécution du décret du 4 Avril, de proclamer la liberté générale des esclaves, de disoudre toutes Assemblées. Ils étaient accompagnés de Desparbès le nouveau gouverneur de la Colonie

A l'arrivée de la nouvelle commission, Roume s'embarqua pour la France le 28 Novembre.

6o PROCLAMATION DE LA LIBERTE GENERALE DES ESCLAVES DANS LE NORD, L'OUEST ET LE SUD.— Les

commissaires délégués par la France durent déployer toute leur énergie pour combattre les idées criminelles des Colons et se créer en même temps des défenseurs parmi les noirs.

Au Cap l'un d'eux, Sonthonax qui était un remarquable avocat à Paris avant la révolution de 89, était jeune, ardent et courageux. Il se trouva dans les derniers jours du mois d'août dans une situation des plus critiques. Menacé d'un côté par les Anglais et de l'autre par Jean François, chef des esclaves révoltés, Sonthonax prit la suprême résolution de proclamer solennellement la liberté générale des esclaves de la province du nord.

Au matin du 29 août 1793 sur la place d'armes du Cap en présence de tous les citoyens blancs, hommes de couleur et esclaves, Sonthonax dit d'une voix fort:"Tous les nègres et sang mêlés actuellement dans l'esclavage sont déclarés libres pour jouir des droits attachés à la qualité de citoyens français». La proclamation de la liberté générale fut publiée dans toute la province du Nord.

Peu de jours après, le commissaire Polvérel qui avait l'administration de l'Ouest et du Sud prit la même mesure dans ces deux provinces.

7o. ANDRE RIGAUD.- Dans ces moments difficiles ou sa puissance était tenue en échec, la France trouva, dans la personne du mulâtre Adré Rigaud un vaillant officier qui sut lui conserver presque intacte la province du Sud soumise à son commandement.

LECTURE : SONTHONAX AUX NOUVEUX AFFRANCHIS

Ne croyez pas que la liberté dont vous allez jouir soit un état de paresse et d'oisiveté. En France, tout le monde est libre et tout le monde travaille. A Saint-Domingue, soumis aux mêmes lois vous suivrez le même exemple. Rentrez dans vos ateliers ou chez vos anciens propriétaires vous recevrez le salaire de vos peines, vous ne serez plus la propriété d'autrui, vous resterez les maîtres de la vôtre et vous vivrez heureux.

La liberté vous fait passer du néant à l'existence : montrez-vous dignes d'elle, abjurez à jamais l'indolence comme le brigandage : ayez le courage de vouloir être un peuple et bientôt vous égalerez les nations européennes.

(Extrait de l'acte de la proclamation de la liberté des esclaves).

QUESTIONNAIRE

Pourquoi les esclaves se réunirent-ils dans la nuit du 14 août 1791 ?
Dites ce que vous savez de la révolte générale des esclaves, date ?
Quelle était à ce moment la situation exacte de la Colonie ?
Qui débarquèrent au Cap ?
Que fit la première Commission Civile ?
Parlez de l'arrivée de la 2e. Commission à Saint-Domingue, de qui était-elle composée ?
Quel acte important accomplit Sonthonax, date ?
Que savez-vous d'André Rigaud ?

CHAPITRE XIII

Toussaint Louverture

1o. TOUSSAINT.— Dans les bandes de Jean-François se trouvait un nègre du nom de Toussaint.

Toussaint naquit sur l'habitation Bréda aux environs du Cap le 20 Mai 1746, petit-fils de Gaou-Guinou de la tribu africaine des Aradas. Il eut pour parrain Pierre Baptiste qui lui apprit à lire et à écrire. Il aimait lire l'histoire des Grands Capitaines. Il était chrétien, il allait chaque Dimanche à la messe.

Esclave, il devint cocher de M. de Baillon de Libertat, Toussaint sut gagner la confiance de son maître. Il avait acquis une grande influence sur les noirs grâce à ses talents et à sa supériorité intellectuelle. Ceux-ci avaient pour lui la même considération que pour un blanc.

Plus tard, sa connaissance, des propriétés médicinales des plantes du pays lui fit décerner le titre de médecin de l'armée.

2o. TOUSSAINT AU SERVICE DE LA FRANCE.— La guerre que faisaient à la France les puissances européennes coalisées eut son contre-coup à St-Domingue. Et les Espagnols furent tout heureux de trouver dans les esclaves révoltés des auxilliaires qu'ils ne se firent pas faute d'exciter contre les agents de la métropole.

C'est ainsi que Toussaint pendant quelque temps guerroya contre la France.

Mais à la nouvelle que cette nation avait ratifié la liberté

générale il se rendit à Laveaux, *Gouverneur provisoire* de la Colonie, Juin 1794.

3o. SES CAMPAGNES ET SES VICTOIRES.—Toussaint entra en campagne à la fois contre les Espagnols et les Anglais qu'il ne tardera pas à chasser de tous les points qu'ils occupaient.

Ses éclatantes victoires et celles de Rigaud, dans le Sud raffermirent à Saint-Domingue, l'autorité presque compromise de la France qui, engagée à cette heure dans la guerre continentale, ne pouvait pas songer à envoyer des secours à la colonie.

Pour récompenser les services de ces deux officiers, le gouvernement de la République Française les nomma généraux de brigade.

4o. TOUSSAINT LIEUTENANT AU GOUVERNEMENT DE ST-DOMINGUE.— Les surprenantes qualités d'administrateur révélées par Toussaint, son extrême bravoure jointe au dévouement qu'il témoignait à la personne du gouverneur Laveaux décidèrent celui-ci à l'attacher comme lieutenant au gouvernement de St. Domingue le 12 Avril 1795. Laveaux, avec l'aide de Toussaint reprit aux Anglais toutes les villes du Nord à l'exception du Môle St. Nicolas.

5o. TOUSSAINT COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMEE. Dans le courant de l'année 1796, Toussaint conquit le grade de général de division. Le directoire envoya en cadeau à ce général un sabre magnifique et une superbe paire de pistolets.

Vers la fin de Mai de l'année suivante, après une brillante campagne contre les Anglais, il arriva à l'apogée de sa gloire militaitaire en recevant le titre de *général en chef de l'armée de Saint-Domingue.*

6o. DEPART DE LAVEAUX ET DE SONTHONAX.—Le 14 Septembre, l'Assemblée électorale du Cap nomma des Députés au Corps Législatif pour représenter la Colonie, Toussaint voulant se débarrasser de Sonthonax et de Laveaux les recommannda secrètement, ils furent élus. Laveaux partit pour France le 19 Octobre 1796 et Sonthonax en Avril 1797. Dès lors Toussaint devint seul chef de la Colonie.

LECTURE : ORIGINE DU SURNOM DE LOUVERTURE

L'origine du nom de Louverture ajouté à celui de Toussaint a donné lieu à de nombreuses discussions. D'après une note qui se trouve aux archives

nationales (France,) Toussaint aurait pris le nom de son maître Louverture comme le faisaient souvent les esclaves. Cette explication est erronée. Il en est de même de celle qui attribue l'origine du mot Louverture à une exclamation du général Laveaux qui, en apprenant les prouesses de Toussaint, alors au service de l'Espagne, se serait écrié : Cet homme-là fait Ouverture Toussaint se serait emparé de ce mot par bravade.

Nous inclinerons à croire que cette appellation serait un sobriquet que lui auraient donné ses compagnons de servitude alors qu'il était esclave. Il se servait de ces deux noms au mois d'Août 1793.

H. GASTONNET des FOSSES
«La perte d'une colonie»

QUESTIONNAIRE

Que savez-vous de Toussaint Louverture ?
Quand Toussaint rentra-t-il au service de la France ?
Parlez de ses campagnes et de ses victoires, quelle récompense reçut-il ?
Comment Laveaux s'attacha-t-il Toussaint ?
Quand Toussaint arriva-t-il à l'apogée de sa gloire ?
Comment Toussaint devint-t-il seul Chef de la Colonie ?

CHAPITRE XIV

Guerre Civile entre Rigaud et Toussaint

1o. SOUPCONS DE LA FRANCE CONTRE TOUSSAINT.– En France on commença à s'inquiéter de la puissance chaque jour grandissante de Toussaint.

Le Général Hédouville fut envoyé en qualité de gouverneur avec mission de contrecarrer l'influence du général noir.

Il trouva en Rigaud qu'offusquait la brusque élévation de Toussaint l'instrument nécessaire à l'accomplissement des desseins de la métropole.

2o. CAPITULATION DU MOLE-ST. NICOLAS.-- Au mois de Septembre 1798 il ne restait au pouvoir des Anglais que la seule place du Môle Saint-Nicolas.

Les habiles négociations du général en chef avec l'amiral anglais Maitland aboutirent à une capitulation des troupes de Sa Majestée Britannique.

Maitland, à cette occasion, offrit à Toussaint un banquet à la suite duquel il lui fit un présent (au nom du Roi d'Angleterre) de la superbe argenterie qui avait servi au festin.

Il lui proposa aussi de le reconnaître Roi d'Haiti, en retour de certains avantages commerciaux qui seraient accordés aux Anglais Toussaint refusa.

3o. DEPART PRECIPITE D'HEDOUVILLE.– Rien n'échappait au rusé Toussaint, ni des sentiments de Rigaud à son égard, ni des rapports d'Hédouville avec ce dernier.

Le 16 Octobre 1798 éclata au Fort-Liberté une émeute qui se propagea jusque sous les murs du Cap.

Le genéral Hédouville après avoir accusé Toussaint d'en être le machinateur, s'embarqua précipitamment pour France, sur la frégate Bravoure.

Faisant fi de la hiérarchie militaire, il écrivit à Rigaud une lettre par laquelle il invitait cet officier à ne plus obéir aux ordres du général en chef de l'armée.

4o. CAUSES DE LA GUERRE DU SUD.– Les causes de la guerre du Sud résident dans l'orgueil et l'ambition de Rigaud.

Deux circonstances vinrent précipiter les événements : la diminution par le nouveau gouverneur Roume de l'étendue du commandement du général mulâtre, cette nouvelle division de territoire fut confiée au général Laplume et la mort par asphyxie de 29 soldats noirs dans un cachot de Jérémie qui venait d'être blanchi à la chaux vive.

5o OUVERTURE DES HOSTILITES.— A la nouvelle de ce malheur Toussaint proféra des menaces furieuses contre les hommes de couleur. Rigaud de son côté ne montra pas plus de retenue. Il lança le 15 Juin 1799 une proclamation où il se déclara seul chef de la province du Sud. Trois jours après ses troupes s'emparèrent de Petit-Goâve et de Crand-Goâve.

Toussaint fit aussitot marcher contre lui une armée de 10.000 hommes à la tête de laquelle étaient placés Dessalines et Christophe.

6o DEFAITE DE RIGAUD.— La guerre du Sud est marquée par des faits d'armes qui feraient honneur aux deux adversaires s'il ne s'agissait de lutte fratricide.

Le plus remarquable est le siège de Jacmel que soutint Pétion pendant deux mois et la belle retraite opérée par cet officier à travers les rangs serrés de l'ennemi (nuit du 10 au 11 Mars 1800).

Quoique battu dans presque toutes les rencontres, Rigaud repoussa les propositions de paix que lui offrit Toussaint. Il du à la fin s'embarquer à Tiburon pour France. Suivi d'un grand nombre de ses partisans parmi lesquels étaient Pétion et Boyer, Geffrard, Bonnet et Faubert etc., le 20 Juillet 1800.

LECTURE : SIEGE ET EVACUATION DE JACMEL

La garnison reçut Pétion qui avait si généreusement volé à son secours avec les accents d'une vive allégresse et on le proclama commandant en chef.

Pétion avait trouvé la place dans le dénuement le plus complet. Nous étions réduits à ramasser pour les leur retourner, les boulets que les assiégeants nous envoyaient.

Dessalines et Christophe à l'arrivée de Pétion, redoublaient leurs attaques mais ce fut toujours vainement.

La famine battait son plein. Pour toute ration, le militaire recevait l'équivalent de 4 onces de pain. On se nourrissait de chevaux, d'ânes, de chiens de chats et de rats. Nous faisons bouillir les vieux cuirs qui servent de couverture aux malles ainsi que l'herbe des rues et la raquette des alentours des forts. Déjà 3.000 des defenseurs de la ville avaient été mis hors de combat.

Devant une si cruelle situation, Pétion sentit la nécessité de mettre un terme à cette lutte sanglante et désespérée.

Il commença par ouvrir les portes aux femmes qui jusqu'alors partageaient nos misères. Celles qui sortaient du côté où était Christophe étaient repoussées à coup de fusil et de canon. Dessalines, bien différent de son lieutenant, accueillait même avec bienveillance les infortunés qui passaient de son côté.

La garnison, perdant tout espoir d'être soutenue par Rigaud qui laissait son armée stationnaire au Grand-Goâve et dans la ligne de Bainet, un conseil de guerre décida l'abandon des ruines de la Place.

Dans la matinée du 18 Mars 1800, Pétion, pour tromper l'ennemi, fit canonner vivement le chemin de Bainet. Vers 8 heures du soir, les garnisons des forts se rendirent en silence sur la place d'armes après avoir encloué les canons.

Sous le feu meurtrier des assiégeants avertis de notre décision, nous dûmes, par une nuit obscure et dans une confusion complète, nous frayer quand même un passage à travers les lignes ennemies.

Nous étions sortis de Jacmel près de 1.500, le lendemain, au matin, nous étions tout au plus 700.

Ceux qui tombaient au pouvoir de Dessalines furent les moins malheureux: les hommes étaient incorporés et les femmes recevaient des secours. Au contraire, Christophe sacrifiait, en les faisant précipiter vivants dans les puits, les malheureux de tout sexe et de tout âge qui étaient pris par ses soldats.

Après deux jours de repos hors de l'atteinte de l'ennemi, nous continuâmes notre marche et arrivâmes au Grand-Goâve. Les troupes du camp que commandait Faubert bordèrent la haie des deux côtés du chemin, nous

présentèrent les armes tandis que les tambours battaient au champ et que retentissaient les cris enthousiastes de : Vivent nos frères de Jacmel !

(Notes d'un assiégé recueillies par C. ARDOUIN)

QUESTIONNAIRE

Quels soupçons la France eut-elle contre Toussaint ?
Parlez de la capitulation du Môle, quelle offre fit le Général Maitland à Toussaint ?
Parlez du départ précipité d'Hédouville ?
Quelles sont les causes de la Guerre du Sud ?
Comment s'ouvrirent les hostilités ?
Parlez du siège de Jacmel, date ?

CHAPITRE XV

Gouvernement Personnel de Toussaint

1o TOUSSAINT PREND POSSESSION DE L'EST. – En 1795, l'Espagne par le traité de Bâle avait cédé la partie de l'Est à la France.

Cinq années s'étaient écoulées sans que la métropole eût pensé à l'occuper effectivement. Toussaint en prit l'initiative.

Comme le gouverneur Roume hésitait à lui donner l'autorisation nécessaire, il eut l'audace de le mettre en état d'arrestation.

A la tête d'une armée de 7.000 hommes, il entra le 27 Janvier 1801 à Saint Domingue et Don Garcia, gouverneur de la partie de l'est s'embarqua avec les troupes espagnoles le 22 février.

2o PROCLAMATION DE LA LIBERTE GENERALE DANS LA PARTIE DE L'EST – La première et la plus importante mésure prise par Toussaint, peu de jours après son arrivée à Santo-Domingo fut l'abolition de l'esclavage dans cette partie de l'Ile.

Les colons espagnols en furent à ce point mécontents que beaucoup d'entre eux abandonnèrent cette colonie et se rendirent les uns à Cuba les autres dans l'Amérique Centrale.

3o ORGANISATION ADMINISTRATIVE. – Devenu seul maître à Saint Domingue, Toussaint organisa l'administration en faisant appel aux hommes capables et probes.

L'armée dont l'effectif s'élevait à 15.000 hommes était soumise à la plus sévère discipline.

Il créa des écoles qu'il se faisait le devoir de visiter en personne, choisit des jeunes gens noirs et mulâtres qu'il envoya en France étudier aux frais de la colonie.

L'ordre et l'économie dans le maniement des revenus du Trésor étaient des règles qu'aucun fonctionnaire n'eut osé enfreindre sous peine d'encourir les plus durs châtiments.

4o REVE D'INDEPENDANCE.– Par ses coups d'autorité autant que par son système de gouvernement personnel, Toussaint laissa à comprendre qu'il visait à l'Indépendance.

L'acte par lequel il affirma cette intention est la *Constitution locale* qu'il fit voter et appliquer en Mars 1801 avant même d'avoir reçu l'approbation de la métropole.

En vertu de cette constitution, la France n'avait rien à voir dans la confection des lois relatives à l'administration intérieure de la Colonie.

En outre, la Constitution proclamait Toussaint *gouverneur à vie avec la faculté de se choisir son successeur.*

La Constitution fut imprimée et publiée et Toussaint chargea le Colonel Vincent d'apporter cet acte au premier Consul.

5o. CODE RURAL OU REGLEMENT DE CULTURE.— Toussaint haïssait l'oisiveté. Il ne cessait de répéter : «*Le travail est nécessaire; c'est une vertu, c'est le bien général de l'Etat*».

En conséquence, il rédigea un code rural d'une sévérité excessive "12 Octobre 1800".Quoique libres, les nègres étaient attachés aux habitations et soumis au bâton des inspecteurs de culture.

6o. REVOLTE DES PAYSANS DU NORD.—, Ce régime de fer exaspéra beaucoup les paysans du Nord qui, en Octobre 1801, se soulevèrent. Cette insurrection fut réprimée.

Le général Moyse, propre neveu de Toussaint, qui avait eu l'imprudence de critiquer ce règlement de culture fut accusé d'avoir provoqué la révolte.

Traduit devant un conseil militaire, Il fut condamné à mort et fusillé.

LECTURE: PORTRAIT DE TOUSSAINT LOUVERTURE

Toussaint Louverture était d'une taille moyenne et d'une complexion assez faible en apparence, mais sa physionomie était mâle, son oeil vif, son air noble et imposant; ses manières naturellement aisées et familières avaient parfois une certaine élégance. Cavalier remarquable, il restait toute une journée à cheval sans se fatiguer, il avait d'ailleurs, (c'était son principal luxe) une écurie nombreuse montée en chevaux d'une grande vitesse. Aussi faisait-il fréquemment avec une rapidité inconcevable des marches de 50 à 60 lieues, semant en route son état-major et ses domestiques arrivant seul au but avec deux trompettes qu'il avait soin de munir de chevaux aussi rapides et aussi résistants que le sien.

Cela ne l'empêcha pas de porter une activité extraordinaire dans toutes les branches de l'administration. Il avait trois secrétaires qui pouvaient à peine suffire à la besogne qu'il leur imposait chaque jour.

Il s'occupait en même temps de restaurer les places fortes, de pourvoir les arsenaux, de reconstituer les approvisionnements, d'exciter le zèle des inspecteurs de culture, de réparer et d'embellir les villes, d'améliorer les routes et l'exercice du culte, visitait les écoles des diverses paroisses et distribuait des récompenses aux meilleurs élèves. On se rendait difficilement compte de ce que pouvait un nègre extraordinaire, si l'on ajoutait qu'il ne dormait guère que deux ou trois heures par nuit. Son ambition seule et la jouissance d'un pouvoir le soutenaient dans cette voie de fatigue son corps habitué aux privations était devenu complètement soumis à sa volonté. Cette activité incessante, cette ubiquité extraordinaire forçaient l'admiration de tous. D'aillleurs s'il savait imposer au peuple auquel il se montrait au milieu d'une garde aussi nombreuse que brillamment vêtue et bien armée; et il exerçait sur les noirs fiers de voir l'un des leurs monté au faîte, la fascination d'un prince souverain.

Le Colonel H. de POYEN

"Histoire militaire de la Révolution de Saint-Domingue"

LECTURE : LES RECEPTIONS CHEZ TOUSSAINT

Toussaint avait établi sous le nom de CERCLES, des réunions où se trouvaient confondus des gens de toutes les couleurs. Il y avait d'abord les GRANDS CERCLES où l'on allait par invitation et où il se montrait avec beaucoup de dignité dans sa tenue de général.

Lorsqu'il se présentait dans la salle où l'on était réuni d'avance, tout le monde, sans distinction de sexe, devait se lever. Il exigeait que l'on se maintînt dans une attitude très respectueuse et aimait que les blancs surtout l'abordassent avec des formes décentes. Plein de tact pour juger la bonté de ces formes, il s'écriait, lorsqu-il en était frappé : A LA BONNE HEURE ! VOILA COMME ON SE PRESENTE ! Puis se tournant vers les officiers noirs :

VOUS AUTRES NEGRES, leur disait-il, TACHEZ DE PRENDRE CES MANIERES ET APPRENEZ A VOUS PRESENTER COMME IL FAUT : VOILA CE QUE C'EST QUE D'AVOIR ETE ELEVE EN FRANCE, MES ENFANTS SERONT COMME CELA.

LES PETITS CERCLES étaient des audiences publiques qui avaient lieu tous les soirs. Toussaint-Louverture y paraissait, vêtu comme les anciens propriétaires sur leurs habitations, c'est-à-dire en pantalon blanc et veste blanche de toile très fine avec un madras autour de la tête. Tous les citoyens entraient dans la grande salle et il parlait à tous.

QUESTIONNAIRE

Comment Toussaint prit- il position de la partie de l'Est?
Quel est l'acte important qu'il accomplit?
Parlez de l'organisation administrative sous Toussaint?
Quel but visait Toussaint-Louverture?
Quel est l'acte qui affirma son intention de rendre Saint-Domingue indépendante?
Donnez une idée du Code rural de Toussaint?

CHAPITRE XVI

Expédition de Saint-Domingue

(1802)

1o CAUSES DE L'EXPEDITION 1802.– L'Expédition de 1802 fut déterminée par plusieurs causes: ce fut d'abord les plaintes des Colons expulsés de St-Domingue par Toussaint et qui menaient en France une vie misérable; l a Constitution locale de 1801 envoyée à la métropole par le Général en Chef; la prise de possession de la partie espagnole et l'arrestation de Roume.

2o LA FLOTTE FRANCAISE DEVANT LE CAP.–Décidé à vaincre la toute-puissance de Toussaint, Bonaparte organisa contre Saint-Domingue une formidable expédition. Elle comprenait un effectif de 22.000 hommes de troupes et une flotte de 76 vaisseaux qui partirent des ports de Toulon, de Cadix, de Lorient, de Rochefort, de Brest. Le rendez-vous était la baie de Samana. L'Amiral Villaret-Joyeuse commandait la flotte.

Le chef de l'expédition était Leclerc, beau-frère du premier Consul. Il avait pour mission secrète de rétablir l'esclavage et de déporter les principaux généraux. Il vint dans la colonie avec le titre de Capitaine Général et Gouverneur de Saint-Domingue. Il avait ramené avec lui Rigaud et ses partisans. Leclerc voulant occuper en même temps les principales villes prit les dispositions nécessaires.

Le 1er. Février 1802, la flotte jetta l'ancre dans la rade du Cap. Leclerc fit sommation à Christophe qui commandait la place d'avoir à la lui livrer dans les vingt-quatre heures.

3o REPONSE DE CHRISTOPHE.–A cette sommation, Christophe fit une reponse très digne et pleine d'énergie. Il déclara à Leclerc *qu'il ne lui livrera la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres et que même sur ces cendres, il le combattrait encore.*

4o INCENDIE DU CAP.—Le 4 Février 1801, à la tombée de la nuit, les hostilités commençèrent.

Le Fort Picoulet qui garde l'entrée de la rade répondit à l'attaque de la flotte par une vingtaine de coups de canon. Armé d'une torche, Christophe donna le signal de l'incendie en mettant le feu à sa propre maison. Leclerc et le général Hardy, en débarquant le lendemain à l'aube, à la tête de leurs troupes, prirent possession des décombres.

5o LES FILS DE TOUSSAINT.—Toussaint avait deux fils. Placide et Isaac qui achevaient leurs études à Paris aux frais du gouvernement français.

Le premier était un enfant adoptif, le second son fils légitime. Bonaparte jugea bon de renvoyer ces enfants à leur père en les faisant accompagner de leur précepteur l'abbé COISNON.

Celui- ci était, en outre, porteur d'une lettre du Premier Consul au général noir, lettre où très habilement se mêlaient la flatterie et les menaces.

6o ENTREVUE DE TOUSSAINT AVEC SES ENFANTS.—Ce n'est qu'après s'être rendu compte des dispositions guerrières de Toussaint que Leclerc se décida à lui envoyer ses enfants dans l'espoir que ces derniers pourraient ramener leur père à d'autres sentiments.

L'entrevue fut des plus attendrissantes. Mais le vieux Toussaint resta inébranlable dans sa résolution de combattre.

LECTURE : OPINION DU HAUT ETAT-MAJOR DE L'ARMEE FRANCAISE SUR LES NOIRS DE SAINT-DOMINGUE

«A Brest, je fus invité à dîner par les colonels Gourgeau et Lachaise. Nous étions plus de trente à table, tous des officiers supérieurs. On ne parlait que de Saint-Domingue.

Je gardais le silence. L'adjudant-commandant D... voulait persuader qu'avec 4.000 hommes, il réduirait tous les noirs. Frappés d'un tel discours, ses deux amis lui observèrent qu'ils avaient longtemps fait la guerre et qu'ils n'étaient pas de son avis . D... me paraissait si extraordinaire avec ses 4000 hommes que je lui dis : «Etes-vous allé à Saint-Domingue?».

– Ouil citoyen.—C'était sans doute avant la révolution et dans le temps où un petit blanc de dix ans aurait fait fuir 200 nègres? —Ce n'était pas cette époque. J'étais de l'expédition du général Hédouville.

– Vous n'y êtes resté que quelques mois et voulez juger de ce pays? Il me paraît que vous ne l'avez vu que par le trou d'une aiguille...

Voilà deux colonels qui ont fait la guerre avec moi, ils vous diront que les noirs se battent bien.—Je suis adjudant-commandant : ce sont des gueux aux quels on a donné des épaulettes, on doit leur arracher cette marque qui ne ne convient qu'aux blancs.

Oui, mais ce n'est pas le tout de les leur arracher... Non! les noirs sont des hommes et ils vous prouveront qu'ils ne sont pas moins endurants que les Français. Vous le verrez.

...Le lendemain. j'allai voir l'Ordonnateur Daure qui me prit en particulier et me dit : «Le général Leclerc a donné l'ordre de vous débarquer».

Je me rendis chez Leclerc que je ne connaissais que de vue. Il me reçut bien. Je lui demandai ce qu'il avait à me reprocher.

—Je ne vous connais pas, me dit-il, je n'ai aucun reproche à vous faire Mais quatre ou cinq personnes m'ont dit que vous avez des opinions dangereuses pour les colonies.

—Général, je n'ai point demandé à aller à Saint-Domingue : au contraire,j'ai prié le premier-Consul de me donner une autre destination. Permettez moi de vous dire que vous allez dans un pays où la guerre est difficile à faire et que beaucoup de colons, égarés par leurs passions, ne connaisent plus...

Ils croient que les noirs sont ce qu'ils étaient il y a quinze ans : ils se trompent. *—Tous les nègres, lorsqu'ils vont voît une armée, vont mettre bas les armes, ils seront trop heureux qu'on leur pardonne.*

—On vous induit en erreur, mon général.—Comment un brave me parle ainsi?—C'est que je suis véridique et pas intrigant.—Mais il y a cependant ici un Colon qui m'a offert d'arrêter Toussaint dans l'intérieur du pays avec 60 grenadiers.

Je sais qu'il y a des fanfarons partout. Il est plus hardi que moi, car je ne m'en chargerais pas avec 60.000 hommes...

..Je vois avec douleur qu'on veut agir hostilement dans une contrée où la guerre est impraticable pour les blancs...—Nous avons bien vaincu les Mamelucks qui sont plus braves que les nègres! — La chaleur, les pluies

font vite périr les Européens. Si on fait la guerre, vous coucherez sur des cendres; votre armée périra de fatigue et de misère.— Les soldats français ne craignent ni la chaleur ni les pluies...

Voilà le général qu'on envoyait pour subjuguer Toussaint !

(D'après le colonel Malenfant, ancien procureur de l'habitation Goureaud)

"Plaine du Cul-de-Sac"

QUESTIONNAIRE

Quelles furent les causes de l'expédition de 1802?
Que fit Bonaparte pour abattre la toute-puissance de Toussaint?
Quelle mission secrète avait reçue le chef de l'expédition?
Que se passa-t-il dans la rade du Cap le premier Février 1802?
Quelle réponse fit Christophe à la sommation de Leclerc?
Parlez de l'incendie du Cap.
Que savez-vous des fils de Toussaint?
Dans quelles circonstances ces deux jeunes gens revinrent-ils à Saint-Domingue?
Racontez l'entrevue de Toussaint avec ses enfants?

CHAPITRE XVII

La Guerre de Trois Mois

Déportation et Mort de Toussaint

1o OPERATIONS DE L'ARMÉE FRANCAISE.— Le plan de Leclerc consistait à faire marcher en même temps une division contre chacune des principales villes de la colonie. Cette tactique eut plein succès.

Le général ROCHAMBEAU débarqua au Fort-Liberté et fit passer au fil de l'épée la garnison du Fort Labouque.

Grâce aux manoeuvres de l'évêque de Santo-Domingo, MAUVIEL, le général KERVERSEAU, s'empara sans difficulté de la partie de l'Est.

Malgré l'énergique résistance du chef de bataillon LAMARTINIERE,Port-au-Prince fut enlevé par l'amiral Latouche Tréville.

A Saint-Marc DESSALINES, devant son impuissance à défendre la place, agit comme Christophe : il incendia la ville en mettant le feu au palais qu'il venait de construire.

Le général Boudet prit possession de la province du Sud que lui livra le général Laplume.

2o COMBAT DE LA RAVINE-A COULEUVRES(23 Février 1802). — TOUSSAINT avait concentré ses troupes entre les Gonaïves et la Petite-Rivière.

Le 23 Février, le général ROCHAMBEAU, aidé des généraux Lavalette et Andrieux. vint l'attaquer à la RAVINE-A-COULEUVRES, gorge étroite, flanquée de mornes à pic. Le combat fut acharné et meurtrier, on lutta presque corps à corps.

Malgré le courage extraordinaire déployé par TOUSSAINT, la victoire resta aux troupes françaises. L'armée indigène perdit 300 hommes et Rochambeau 200 hommes.

3o AUX TROIS-RIVIERES.— Pendant que Toussaint soutenait le choc de la division de Rochambeau, le général noir MAUREPAS, au défilé des Trois-Rivières, près de Port-de-Paix, repoussait l'assaut des généraux HUMBERT, DEBELLE, HARDY et DESFOURNEAUX.

Accablé par le nombre et ayant appris l'échec de Toussaint à la Ravine-à-Couleuvres, Maurepas, pris de découragement, se rendit à LECLERC.

4o. DEFENSE ET SIEGE DE LA CRETE-A-PIERROT.— Non loin du bourg de la Petite-Rivière se trouve le fort de la Crête-àPierrot qui défend l'entrée principale des mornes des Cahos où, disait-on, étaient l'arsenal et le trésor de Toussaint.

Ce fort était armé de 12 pièces de canon et renfermait 1.200 hommes sous le commandement de DESSALINES que secondaient des officiers de valeur tels que Magny, Lamartinière, Morisset, Mompoint, Larose. Une femme, Marie.Jeanne, femme de Lamartinière encourageait les assiégés.

Le 4 Mars, un premier assaut dirigé contre la Crête-à-Pierrot par les généraux DEBELLE et DEVAUT faillit leur coûter la vie.

Sept jours après, le 11, une attaque générale eut lieu par le général Boudet. Le résultat de cette journée fut tout à fait désastreux pour les Français, ils eurent trois généraux blessés et plus de 900 morts.

Après cet échec, LECLERC prit la résolution d'investir étroitement le fort qui, pendant des jours, subit une canonnade ininterrompue par l'artillerie des généraux Rochambeau, Dugas, Debelle.

5o. EVACUATION DE LA CRETE-A-PIERROT,— Manquant d'eau, de vivres et de munitions, les défenseurs de la Crête-à-Pierrot décidèrent d'évacuer.

Dans la soirée du 24 mars 1802, vers les huit heures, ils sortirent du fort dans l'ordre le plus parfait, MAGNY et LAMARTINIERE à leur tête. A la baïonnette, il se frayèrent un sanglant passage à travers les lignes françaises. Ils allèrent retrouver Dessalines au morne du Calvaire sur la route du petit cahos.

Cette retraite est un des plus beaux faits d'armes de notre *Histoire.*

6o. SOUMISSION DE CHRISTOPHE ET DE DESSALINES.—Après l'évacuation de la CRETE-A-PIERROT, TOUSSAINT continua la lutte encore quelque temps. Mais la soumission, à peu d'intervalle de Charles Belair, de Vernet, de Christophe et de Dessalines lui enleva tout espoir de succès.

7o REDDITION DE TOUSSAINT. — Le gouverneur général entra en pourparlers avec LECLERC qui s'empressa d'accepter ses propositions de paix.

Le 5 Mai 1802, au bruit des canons de l'escadre et des forts, TOUSSAINT FIT SON ENTREE AU CAP.

8o ARRESTATION ET DEPORTATION DE TOUSSAINT. —Usant de la faculté qui lui était laissée de séjourner où il lui plairait, Toussaint s'était retiré sur une de ses habitations à Ennery.

Leclerc en le faisant étroitement surveiller, acquit la conviction que le général noir conspirait. Il donna l'ordre au général BRUNET de l'arrêter.

Celui-ci invita l'ex-gouverneur à une conférence où devaient s'agiter des questions intéressant l'administration de la colonie.

Quoique prévenu du danger qui le menaçait, Toussaint fut ponctuel au rendez-vous.

A peine arrivé, il fut appréhendé au corps, conduit aux Gonaives, puis au Cap et, de là embarqué pour la France à bord du navire «LE HEROS. En entrant dans le navire, Toussaint dit ces paroles prophétiques: "En me renversant, on a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la Liberté des noirs, il repoussera par les racines parce qu'elles sont profondes et vivaces."

MORT DE TOUSSAINT. — Arrivé en France, il fut enfermé dans un cachot humide au fort de JOUX dans le Jura.

On ne lui permit pas de communiquer avec sa famille, il fut même privé de l'assistance de son fidèle domestique, MARS PLAISIR.

Exposé au froid et manquant de tout, l'homme le plus considérable de notre race et de notre histoire succomba le 7 Avril 1803 à l'âge de 60 ans.

LECTURE : LE FORT DE LA CRETE-A-PIERROT TEL QU'IL EST AUJOURD'HUI

Des fossés entourent toujours le fort, et sauf les éboulements survenus en quelques places, ils sont tels qu'autrefois. Les côtés bastionnés en belles et bonnes pierres qu'on y voit sont postérieurs à l'événement. Au milieu s'élève une tonnelle couverte de chaume qui sert d'abri aux soldats du poste

gardant le fort. Un vieux canon rouillé sur lequel nous avons reconnu visiblement la fleur du lys royal, quelques piles de boulets et d'obus, inoffensifs désormais, étaient sur le gazon leurs pyramides de parade.

Le magasin, à poudre est le seul bien conservé des anciennes constructions Deux citernes jumelles et contiguës dont l'intérieur est intact ouvrent leur flancs aux eaux du ciel et servent de refuge aux lézards gris ou couleur émeraude des environs. Le seul témoin encore animé de la grande époque est un vieil acajou, invalide centenaire, dont le branchage mutilé raconte les prouesses de 1802. Il semble être placé là comme une sentinelle vigilante et fidèle, réservant à la garde d'un lieu sacré les restes d'une sève qui s'épuise ou bien comme un gardien mélancolique accomplissant chaque année une pieuse tâche : celle de répandre son feuillage sur les terres qui l'entourent. dernier hommage rendu aux cendres de ceux qui, frappés à mort, tombèrent sous son ombre.

Nulle inscription, pas même une croix de bois ne rappelle au voyageur le fait d'armes de la Crête-à-Pierrot ...

LECTURE : DESCOURTILZ SAUVE PAR MME. DESSALINES

...Pendant que les cris déchirants des infortunés qu'on immolait remplissait le bourg, deux jeunes blancs français se précipitèrent dans sa chambre égarés par la terreur de la mort et lui dirent : «Madame, de grâce sauvez-nous».

Mme. Dessalines demeura un instant irrésolue.

L'humanité releva son courage qui fléchissait.

—Cachez-vous sous ce lit s'écria-t-elle avec énergie.

Presque en même temps, Lamartinière, Bazelais, Laurent et d'autres officiers entraient dans la maison avec Dessalines.

—Chaque goutte de sang blanc, disaient-ils, donne une nouvelle vigueur à l'arbre de la liberté.

Appuyés contre le mur, ils s'entretenaient des ressources qui restaient à Toussaint Louverture quand tout à coup un violent éternuement éclata dans la chambre.

Eh ! quoi ! s'écria Dessalines plein de fureur, y aurait-il un blanc ici ?

Aussitôt les officiers regardèrent sous le lit et aperçurent les deux jeunes gens. Plusieurs coups de sabre et d'épée eurent bientôt percé celui qui se trouvait le plus à la portée des armes dirigées contre eux. L'autre fut arraché avec violence de dessous le lit, le sabre était levé sur sa tête quand Mme.

Dessalines se précipita aux genoux de son mari et s'écria avec un accent capable d'attendrir le coeur le plus endurci : «Grâce! Grâce!... Messieurs, demandez grâce avec moi, c'est un médecin, ne le tuez pas, il pourra vous être utile».

Dessalines la repoussa avec fureur, elle se cramponna à ses habits et lui demanda, les larmes aux yeux, le serrant dans ses bras, la vie de cet infortuné.

Dessalines la rejeta loin de lui et dit d'une voix forte : «Il périra».

Elle tomba presque évanouie. Cependant les officiers, émus par ses instances courageuses, ajoutèrent leurs voix à la sienne. Le jeune Français fut sauvé C'était Descourtilz, le naturaliste, l'auteur de la Flore des Antilles.

THOMAS MADIOU

QUESTIONNAIRE

Parlez du plan d'opération de l'armée française?
Racontez le combat de la Ravine à Couleuvres.
Que se passait-il dans le même temps aux Trois-Rivières?
Racontez la défense et le siège de la Crête-à-Pierrot.
Après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot fut-il possible à Toussaint de continuer la guerre avec succès ?
A quelle résolution s'arrêta Toussaint?
Parlez de l'arrestation et de la déportation de Toussaint.
Comment mourut Toussaint?

CHAPITRE XVIII

Organisation de la Guerre de l'Indépendance

1o LA TERREUR A SAINT-DOMINGUE. — Après s'être débarrassé de Toussaint Leclerc fit regner la terreur à Saint- Domingue.

Le moindre soupçon entraînait pour celui qui en était l'objet la fusillade, la pendaison ou la noyade.

Ces deux derniers genres de supplices étaient employés de préférence comme étant plus commodes pour les exécutions en masses.

Afin de pouvoir plus aisément rétablir l'esclavage on procéda partout au désarmement des indigènes.

2o LES BANDES.—Dès l'arrestation de l'ex-gouverneur, un noir très influent, *Sylla*, avait soulevé un grand nombre de montagnards du canton d'Ennery. A son exemple,d'autres bandes s'organisèrent sur dfférents points du pays.

Les plus fameuses étaient celles de Sans-Souci, Sylla, Petit Nôel Prieur, Macaya dans le Nord, de Lamour Dérance, Lafortune, Larose, Cangé dans l'Ouest.

Par les temps d'orage ou en plein midi, elles descendaient des mornes et tombaient à l'improviste sur les Français.

3o REVOLTE DE CHARLES BELAIR.— Charles Belair, ancien protégé de Toussaint et l'un des plus brillants officiers indigènes, révolté par les actes de férocité commis sous ses yeux, se réfugia dans les cahos et de là, se mit à parcourir les montagnes des verrettes et de l'arcahaie appelant les cultivateurs aux armes.

Sa femme Sanite qui l'aidait dans cette propagande tomba malheureusement aux mains des Francais.

Pris de désespoir, Belair se laissa arrêter.

Lui et sa compagne furent livrés à un tribunal militaire formé d'officiers indigènes, présidé par Clerveaux qui les condamna à mort.

D'après la sentence, Sanite devait être décapitée, mais elle opposa une telle résistance au bourreau qu'on fut forcé de la fusiller avec son mari.

Une autre femme, *Henriette Saint-Marc*, tomba aussi victime de la Sainte Cause de liberté. Accusée d'avoir fourni de la poudre aux compagnons de Belair, elle fut pendue à Port-au-Prince sur la place du marché, en face de l'Eglise.

4o SUPPLICE DE MAUREPAS.— Le général Maurepas un des premiers qui fit sa soumission, ne trouva pas grâce devant la fureur des Français.

Il fut précipité à la mer avec toute sa famille après qu'on se fut livré sur sa personne aux plus sauvages tortures.

5o ACCORD ENTRE DESSALINES ET PETION.— Vers le milieu de l'année 1802 la situation faite aux noirs de Saint-Domingue était intolérable.

Tandis que Leclerc multipliait ces cruautés on ne parlait partout que du prochain rétablissement de l'esclavage.

Cultivateurs et soldats, fuyant alors la terreur allèrent grossir les *bandes*.

En vue d'allumer une nouvelle division entre noirs et mulâtres grâce à laquelle il pensait pouvoir se maintenir, Leclerc manda Dessalines au Cap et lui fit l'audacieuse propostion d'exterminer les hommes de couleur.

C'est au sortir de cette fameuse conférence qui eut lieu dans les premiers jours d'Octobre 1802 que Dessalines en retournant dans l'Artibonite eut avec l'adjudant général Pétion cantonné au Haut du Cap une entrevue de la plus haute importance (à la Petite Anse).

A partir de cette date, l'accord était fait entre les deux principaux acteurs de la prochaine guerre de l'Indépendance.

6o DEFECTION DE PETION ET DE CLERVEAUX.— Dans la nuit du 13 au 14 Octobre, Pétion et Clerveaux abandonnèrent l'armée française. Ils se retranchèrent au Morne Rouge d'où ils vinrent, deux jours après, attaquer le Cap.

Le 18, à la pointe du jour, Christophe et Toussaint Brave se joignirent à eux.

7o PRISE D'ARMES DE DESSALINES A LA PETITE RIVIERE.— Le dimanche 17 Octobre, Dessalines qui venait de prendre dans le Nord comme dans l'Artibonite toutes ses dispositions se trouvait à la Petite-Rivière.

Le curé de la paroisse, l'abbé Videau, très gracieusement l'invita à dîner.

Ce n'était moins rien qu'un piège que le commandant du bourg avec la complicité du prêtre, lui tendait.

Apeine était-on à table que la servante du presbytère, la da-

me Pageot, fit au général noir un geste comme pour lui dire qu'on se préparait à lui mettre sous corde.

D'un bond, Dessalines s'élance vers la place d'Artibonite et tire deux coups de pistolet. A ce signal des nuées d'hommes descendent des mornes environnants et se rendent maîtres de la place.

8o DESSALINES GENERAL EN CHEF DE L'ARMÉE INDIGENE.—Certaines difficultés rencontrées par Pétion dans l'organisation de la guerre le déterminèrent, dans *les derniers jours de novembre 1802*, à quitter le Nord pour se rendre à la Petite Rivière auprès de Dessalines.

Celui-ci le reçut avec enthousiasme et le *nomma Général de brigade.*

L'exemple de Pétion s'unissant à Dessalines et reconnaissant sa suprême autorité exerça une salutaire influence sur l'esprit des anciens officiers rigaudins. Dessalines avait à ses côtés pour le seconder outre Pétion et Geffrard, Christophe, Vernet, Capois, Gabard, Cangé, Férou, Moreau, Gérin, Daut, etc

La nécessité d'une direction unique se faisant de plus en plus sentir, les officiers tinrent à l'Arcahaie, du 15 au 18 Mai 1803, un Congrès ou solennellement ils déférèrent à Dessalines le titre de *Général en chef de l'armée indigène.*

9o CREATION DU DRAPEAU NATIONAL (18 Mai 1803) — Au cours de ce même congrès, Dessalines décida d'arracher le *blanc* du drapeau tricolore français et de rapprocher le bleu du *rouge* : c'était, à ses yeux, d'une part la rupture manifeste entre le blanc et le nègre, de l'autre le symbole patriotique de l'union du noir et du mulâtre. Les premiers qui moururent pour la défense du nouveau drapeau furent Laporte et ses compagnons. Ils se rendaient en barge à Léogâne après le congrès de l'Arcahaie quand ils furent poursuivis par une croisière française. Laporte tenant à la main le nouveau drapeau fit défoncer sa barge et aux cris de Vive la liberté, Vive l'Indépendance fut englouti dans les flots avec ses compagnons.

LECTURE : ATROCITES DES FRANCAIS A ST-DOMINGUE

Jamais sol n'a été plus abreuvé de sang que le nôtre, jamais aussi pays n'a vu outrager plus audacieusement les droits de la justice, de la morale et de l'humanité.

L'extermination de deux millions d'Indiens sous la domination espagnole le long martyre subi près de deux siècles par les Africains, nos pères, les terrifiantes hécatombes auxquelles ils furent voués quand ils voulurent conquérir les droits de l'homme noir, tous ces crimes, toutes ces horreurs constituent les pages les plus affligeantes et les plus honteuses de la sauvagerie de l'Européen transporté dans le Nouveau Monde.

Aux temps où fleurissait l'esclavage à Saint-Domingue, "on a vu un caradeux aîné, un Latoison Laboule qui, de sang-froid faisaient jeter des nègres dans des fourneaux, dans des chaudières bouillantes, les faisaient enterrer vifs et debout ayant seulement la tête dehors et les laissaient périr de cette manière . . . Un certain procureur de l'habitation Vaudreuil et Duras ne sortait sans jamais avoir des clous, un petit marteau dans sa poche avec lesquels, pour la moindre faute, il clouait un noir par l'oreille à un poteau placé dans la cour de l'habitation...» (1).

Voici venir la période révolutionnaire.

Partout, dans les champs de canne comme aux ateliers s'allume la torche vengeresse.

Au milieu de l'épouvantement général, l'esclave Bartholo, n'écoutant que son coeur, conduit jusqu'au Cap... à travers mille dangers, son maître, un colon du nom de Mongin. Cet acte généreux accompli, il revient prendre sa place parmi les révoltés.

Peu de temps après, le calme se rétablit. Dénoncé comme ayant prit part au soulèvement, Bartholo fut arrêté et mis à mort.

Qui l'avait dénoncé ?... ce même Mongin envers qui il avait montré tant de grandeur d'âme !

Des faits de cette nature n'étaient point isolés. Un grand nombre d'écrivains français qu'on ne saurait accuser de partialité nous donnent sur ce chapitre des renseignements très précieux.

Les blancs frappaient dans l'aveuglement de leur vengeance tout ce qui était noir. Souvent l'esclave fidèle qui se présentait avec confiance périssait sous les coups du maître irrité dont il cherchait l'appui. Ces cruautés répétées

---

"1" Colonel Malenfant.

recrutaient la révolte, parce que, de fait, il n'y avait que les camps où les noirs pussent trouver quelque sécurité. 1

«Au lieu d'user des ménagements que commandaient les circonstances, on créa des cours prévotales on dressa au Cap trois échafauds en permanence et on commença une tuerie de nègres» (2).

Dans les campagnes où l'échafaud manquait, on les attachait sur une échelle pour les fusiller plus à l'aise. Tous les chemins du Nord étaient bordés de piquets portant des têtes de nègres.» 3

Le même frémissement d'horreur pénètre le lecteur au récit des atrocités commises par les colons au cours des luttes qu'ils eurent à soutenir contre les révendications dcs affranchis.

«Au bourg de Jérémie, rapporte un planteur du nom de Gatereau, l'épouse de Guénois et son fils âgé de 12 ans, après avoir gémi pendant près de trois mois dans les cachots furent condamés à être pendus. Leur éxécution eu lieu à *La Pointe*. Un certain Languedot et d'autres enfoncèrent leurs sabres dans le corps de la mère pour voir si elle n'avait pas quelque mulet dans le ventre.

Le 21 Octobre 1791 un choc sanglant se produisit à Port-au-Prince entre les blancs de cette ville et les Confédérés de la Croix-des-Bouquets.

...«Plus de la moitié de Port-au-Prince était en cendres. On attribua l'incendie aux mulâtres et surtout à leurs femmes. La canaille blanche se précipita sur elles.4

«Ces infortunés avec leurs enfants au nombre de 2.000 furent contraints à fuir le fer qu'une aveugle vengeance dirigeait contre elles. Eperdues, elles coururent aux issues de la ville ou vers le port, là ne trouvant point assez de canots elles se jetaient à la mer, s'embourbaient dans les mangles où elles trouvaient une mort plus affreuse que celle qu'elles fuyaient.» 5

Après l'incendie de Port-au-Prince, les blancs commirent des cruautés égales à celles qu'ils avaient exercées dans le Nord. Bornons-nous à citer la plus horrible.

---

1. Pamphile Lacroix
2. Schoelcher, Vie de Tousaint Louverture 32.
3. Garan Coulon, Débats dans l'affaire des colonies.
4. Schoelcher
5. Pamphile Lacroix, t. 1, page 137

Mme. Beaulieu, enceinte de 7 mois tombe évanouie dans les bras de sa mère nommée Françoise Papillon. Un forcené tiré sur elle deux coups de fusils et l'étend morte, une balle frisa la main gauche dont la mère couvrait le sein de sa fille. "1"

Garan-Coulon qui relate aussi ce fait ajoute que l'enfant de cette infortunée fut arraché de son sein et jeté dans les flammes». "2".

En 1802, Bonarpate, ce génie malfaisant, après avoir étranglé la liberté en Europe, se tourna vers nous et lança sur St.-Domingue une formidable expédition destinée à remettre les nègres sur le fouet.

En vain des hommes bien informés lui représentèrent combien il était dangereux d'envoyer à Saint-Domingue des soldats européens qui s'y trouveraient en même temps à lutter contre des nègres nombreux, aguerris. bien armés et commandés par des généraux déjà expérimentés. Rien n'y fit.

L'armée de l'esclavage traversa l'Océan et débarqua sur nos rives.

Christophe au Cap, Maurepas, aux Trois-Rivières, Dessalines à Saint-Marc se chargèrent de prouver à Leclerc que les noirs n'étaient nullement décidés à redevenir des esclaves et que, le fusil d'une main, la torche de l'autre, ils étaient décidés à défendre leur liberté menacée ou à périr héroïquement.

Cette résolution virile leur valut d'être traqués comme des brigands, c'est-à-dire avec la plus monstrueuse férocité.

Prisonniers, ils sont, sans remission et d'après les rapports officiels du chef de l'expédition, passés au fil de l'épée par groupe de 200 et de 600.

Voyons comment étaient, en général, traités ceux que les hasards de la guerre faisaient tomber au pouvoir des nègres.

«Tous les blancs que Christophe avait emmenés comme otages en évacuant le Cap Français étaient revenus sains et saufs quand la paix avait été conclue avec Leclerc, et on sait que pendant tout le temps de leur absence, Toussaint et ceux de son parti les avaient bien traités quoique à cette époque les Français refusassent d'accorder quartier aux nègres sur le champ de bataille». "3"

Bonarpate, dans ses instructions à Leclerc, disait: dès l'instant que vous vous serez défait de Toussaint, de Christophe, de Dessalines.

"1" Gatereau.
"2" Rapport sur les troubles de Saint-Domingue; t. 2, page 165.
"3" Charles Maol, Hist. de l'Ile de Saint-Domingue, p. 280.

et des principaux brigands et que la masse des noirs sera désarmée, renvoyez sur le continent tous les noirs et les hommes de couleur qui auront oué un rôle dans les troubles civils». (1)

Toussaint une fois déporté, Leclerc se mit en devoir d'accomplir les autres points de ses infernales instructions.

«Dès les premiers jours du désarmement des symptômes d'insurrection éclatèrent sur plusieurs points. (2).

Dans l'Ouest, il n'y eut que quelques quartiers et les villes qui remirent leurs fusils. La population de couleur, défiante depuis le départ de Rigaud, se jeta dans les mornes.

«Aussitôt, on multiplia dans ce département les exécutions, de la manière la plus imprudente. On y fit exécuter non seulement ceux qui furent pris les armes à la main mais encore les hommes de couleur, sur lesquels s'arrêtaient les soupçons. Les échafauds furent chargés de victimes de tout âge et de tout sexe». (3).

«Quiconque avait joué un rôle dans la révolution était sacrifié.

L'adjudant-général Domingue et le commandant Morisset, entre autres, furent passés par les armes. Fontaine, dernier secrétaire de Toussaint qu'on accusa de conspirer subit le même sort. On a noyé Simon Baptiste, un homme de 105 ans. Quelle en a été la raison ?

Je ne sais. Sous le règne de Toussaint dont il était le parrain, c'était un personnage très important et il avait rendu de grands services». (4).

«A présent que nos plans sur les colonies sont parfaitement connus, écrivait Leclerc à Bonaparte, si vous voulez conserver Saint-Domingue envoyez-y une nouvelle armée. Quelque désagréable que soit ma position je fais des exemples terribles, et puisqu'il ne me reste plus que la terreur je l'emploie.» (5)

«Les exécutions se renouvelant chaque jour, chaque jour éclaira de nouvelles désertions. La preuve qu'on abusait des exécutions, c'est que plus elles se multipliaient, moins on en imposait aux révoltés». (6).

---

1) Corresp. de Napoléon, t. VIII.
2) Schoelcher : La vie de Toussaint Louverture.
3) Pamp. Lacroix, t. II, p. 215.
4) Général Ramel.
5) Correspondance de Leclerc.
6) P. Lacroix, t. II, p. 337.

«La méfiance invétérée dans le coeur des mulâtres et des noirs était justifiée par la conduite perfide de Leclerc et les cruautés inouïes exercées par ce nouveau Pizarre». (1)

«La mort du général Maurepas surtout provoqua des cris de vengeance.

«... Laissons ici, dit Shoelcher, parler le général Ramel, témoin irrécusable.

«Lorsque Maurepas se soumit, on lui conserva le commadement de Port-de-Paix, j'ai servi sous ses ordres. Il dit qu'il ne se séparerait pas une seconde fois de la France et me pria d'écrire au général Leclerc pour avoir la permission de passer en France. Je ne reçus d'autre réponse que celle d'ordonner à Maurepas de se rendre au Cap pour y recevoir une destination ultérieure.

«Il ne balança pas à s'embarquer avec toute sa famille. J'appris quarante heures après, qu'en entrant en rade, lui, sa femme et ses enfants en bas âge avaient été jetés à la mer.

«Jamais nouvelle ne m'a autant contristé»

Maurepas, ajoute avec caudeur P. Lacroix, a été noyé arbitrairement.

Quels hommes a-t-on noyés à Saint-Domingue ? Des noirs faits prisonniers ? Non. Des conspirateurs ? Encore moins.

On ne jugeait personne, sur un simple soupçon, un rapport, une parole équivoque, deux cents, trois cents, quinze cents noirs jetés à la mer. J'ai vu de ces exemples et j'en ai gémi. J'ai vu trois mulâtres frères subir le même sort. Le 28 Frimaire, ils se battaient dans nos rangs, deux y furent blessés. le 29, on les jeta à la mer au grand étonnement de l'armée et des habitants (2)

«Au moment de l'attaque du Cap par Clerveaux, le général Leclerc avait fait conduire à bord des bâtiments de la rade les détachements des demi-brigardes coloniales qui étaient restés au Cap.

Les équipages noirs bien plus nombreux qu'eux les firent frémir...

Les droits de l'humanité furent impitoyablement outragés... Dans la cruelle alternative d'être dévorés par des tigres, les matelots le devinrent eux-mêmes.

Les flots engloutirent en un instant 1000 à 2000 malheureux qu'un sort particulièrement contraire avait isolés des leurs». 3

---

1 Malenfant, page 7, Préface.
2 Ramel, Extrait des mémoires.
3 P. Lacroix, t. II, p. 237

Leclerc mort, Rochambeau lui succède. Les tueries en masse continuèrent avec plus de force et de vigueur.

On poussa les indigènes au dernier désespoir par les cruautés inouïes. Il n'est guère de supplices qu'on leur ait épargnés. Le monstre Carrier eut des imitateurs à St-Domingue. On inventa des prisons flottantes appelées étouffoirs dans lesquelles, après avoir enfermé des nègres et des mulâtres à fond de cales, on les asphyxiait en y faisant brûler du souffre. On les fit poursuivre par des chiens dressés à cet usage chez les colons espagnols : c'est un Noailles qui se chargea d'aller les acheter à Cuba». (1)

Comme moi, dit le général Ramel, le général Lacroix désapprouvait cette guerre d'extermination et ces noyades en masse. A cette époque le général Noailles m'écrivait qu'il allait arriver de la Havane avec un renfort de 600 chiens bull-dogs destinés à faire la guerre aux noirs. Je communiquai cette lettre au général Lacroix: il fut indigné autant que moi. Je me permis d'écrire au général Rochambeau. Je lui parlais de l'exécration universelle contre les Espagnols pour avoir employé de tels moyens. Quel fut mon étonnement de recevoir à la Tortue où je me trouvais une lettre du général Rochambeau ainsi conçue :

«Je vous envoie, mon cher commandant, un détachement de 150 hommes de la garde nationale du Cap commandé par M. Bari. Il est suivi de 28 chiens bull-dogs.

«Ces renforts vous mettront à même de terminer entièrement vos opérations.

«Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il ne vous sera passé en compte aucune ration ni dépense pour la nourriture de ces chiens, vous devez leur donner des nègres à manger.

Je vous salue affectueusement.

ROCHAMBEAU

Qui pourrait douter la véracité de ces faits dont le terrifiant récit serre si douloureusement le coeur ?

Pour l'éternelle exécration de la mémoire des civilisés qui s'en rendirent coupables, pas une de ces atrocités n'a été inventée ni exagérée par la passion ou la haine-

---

1) Schoelcher, Vie de Toussaint-Louverture.

Ce sont des témoins occulaires qui les ont rélatés, ce sont des écrivains français qui, dans l'intérêt sacré de la vérité historique, les ont mis au grand jour ou les ont flétris avec indignation, ce sont enfin, les auteurs eux-mêmes de ces abominations qui, soit dans leurs instructions, soit dans leurs correspondances ou leurs rapports, ont fixé l'affreux souvenir des forfaits qu'ils ont combinés et réalisés avec une fureur toute néronienne, en vue de l'extermination des nègres de Saint-Domingue dont l'unique tort a été de vouloir jouir de leurs droits d'hommes.

Est-il surprenant que ces nègres, encore si près de la nature aient répondu à leurs boureaux - hier d'une férocité implacable, - par une vengeance tout aussi implacable ?

QUESTIONNAIRE

Que se passa-t-il à Saint-Domingue après la déportation de Toussaint?
Les montagnards restèrent-ils indifférents au sort de Toussaint ?
Citez les noms des plus redoutables d'entre les chefs bandes.
Dites ce que vous savez de la révolte de Charles Belair.
Parlez de Sanite et d'Henriette de Saint Marc.
Racontez le supplice de Maurepas.
Racontez comment se fit l'accord entre Dessalines et Pétion.
Quand Pétion et Clerveaux abandonnèrent-ils l'armée française ?
Racontez la prise d'armes de Dessalines à la Petite Rivière de l'Artibonite.
Que fit Pétion dans les jours de Novembre 1802 ?
Quel effet produisit le bel exemple de l'union de Pétion et de Dessalines?
A la suite de quelles circonstances Dessalines fut-il nommé général en chef de l'Armée indigène ?
Parlez de la création du drapeau national.

CHAPITRE XIX

Succès de l'Armée Indigène

1o PORTRAIT DE JEAN-JACQUES DESSALINES.—Jean-Jacques Dessalines était né en 1758 sur l'habitation Cormiers située à la Grande-Rivière du Nord.

Il était de petite taille mais fort bien constitué. Nature impressionnable et farouche, il avait gardé de ses années d'esclavage un affreux souvenir en même temps qu'il vouait aux français une haine implacable.

A ses qualités de tacticien de premier ordre il alliait une audacieuse bravoure.

Il ne savait ni lire ni écrire. Ce n'est que fort tard qu'il apprit à signer son nom.

2o LA FIEVRE JAUNE.—MORT DE LECLERC.—Dès le mois de Mai 1802, la fièvre jaune avait fait son apparition dans la colonie.

Ses ravages au sein de l'armée expéditionnaire furent épouvantables.

Dans l'espace de quatre mois, 45.000 hommes dont 26 généraux étaient tombés victimes de ce fléau.

En proie aux inquiétudes et aux fatigues d'une guerre désolante le capitaine-général lui-même ne put résister aux atteintes du mal.

Après une courte maladie, il succomba le 2 Novembre 1802. Ses restes, transportés en France par sa femme Pauline Bonaparte accompagnée par quelques officiers, furent déposés au Panthéon.

3o ROCHAMBEAU.—Avant de mourir, Leclerc désigna pour lui succéder le général Rochambeau.

Cet homme joignait à un courage à toute épreuve la férocité d'un barbare.

Par ses cruautés exercées froidement, il attirera de la part de Dessalines des représailles qui feront frémir l'humanité.

4o AU CAMP GERARD.—Vers la fin de Juin 1803, Dessalines se rendit au Camp-Gérard dans le Sud pour rallier toutes les forces de la colonie. Il exhorta les indigènes à l'union en leur disant: oublions le passé, j'ai toujours combattu pour la liberté, mort aux blancs. Il nomma Geffrard Général de division, commandant de la province du Sud. C'est au camp-Gérard qu'il fit rencontre pour la première fois avec Boisrond-Tonnerre qui devait être le rédacteur de l'Acte de l'Indépendance.

5o LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DANS LE SUD.—Dans le Sud, la guerre, toujours sous la haute direction de Dessalines, fut menée par *Laurent Férou et Nicolas Geffrard.*

Au défilé de *Karatas*, situé non loin des Côteaux, les indépendants du Sud infligèrent une sanglante défaite aux troupes françaises lancées contre eux par Rochambeau.

6o CAPITULATION DE PORT-AU-PRINCE.—Serrées de près par l'armée indigène, les garnisons de Jérémie, des Cayes, de Saint-Marc s'étaient rendues.

A la tête de 10.000 hommes. Dessalines secondé par Gabart, Cangé et Pétion, vint à la fin du mois de Septembre 1803 mettre le siège devant Port-au-Prince.

Manquant de vivres et d'eau, cette place dut capituler.

Le 10 Octobre, à 7 heures du matin, le général en chef fit son entrée dans la ville ayant à sa droite Pétion et Gabart à sa gauche.

7o VERTIERRES (19 NOVEMBRE 1803) Rochambeau tenait encore au Cap.

Pour couper la marche de Dessalines sur cette ville, il s'était retranché avec ses meilleures troupes dans le fort Vertières situé au Haut du Cap.

C'est à l'assaut de cette position difficile, mené avec autant de sang-froid que de courage, que nos Aïeux s'illustrèrent au point d'arracher à Rochambeau et à son état-major d'enthousiastes applaudissements.

Le héros de cette mémorable journée où nous eûmes plus de 3.000 morts et blessés était l'intrépide Capois-la-Mort dont la monture fut emportée par un boulet.

8o ROCHAMBEAU CAPITULE.—Comprenant qu'il avait devant lui des ennemis décidés à vaincre ou à mourir, Rochambeau jugea bon de ne pas poursuivre inutilement la lutte.

Il replia sur le Cap et signa la capitulation (28 Nov. 1803).

9o CAPITULATION DU MOLE.— Il restait encore au Môle Saint-Nicolas, sous le commandement du général Noailles, quelques débris de l'armée expéditionnaire. Après la reddition du Cap, Dessalines somma le chef de la garnison de cette place d'avoir à la lui rendre. Celui-ci refusa tout d'abord. Mais ayant appris l'événement du Cap, il capitula, lui aussi,

A partir de ce moment, notre drapeau flotte victorieux sur toutes les places du pays et les Haïtiens restent les seuls maîtres de la terre de Saint-Domingue.

Dessalines renvoya les troupes indigènes dans leur cantonnement après les avoir récompensés.

Ayant décidé de faire la déclaration officielle de l'Indépendance le 1er. Janvier 1804, à la fin de Décembre 1803, il convoqua les généraux du Sud, de l'Ouest et du Nord aux Gonaïves, lieu choisi pour la célébration de cette proclamation. Ses Secrétaires, Charéron; Chanlatte, Mentor, Boisrond-Tonnerre furent chargés de rédiger l'Acte de l'Indépendance. Ce fut Boisrond-Tonnerre qui trouva les mots justes capables de l'exprimer.

LECTURE: BATAILLE DE VERTIERES

Vers la fin de Novembre 1803, la plus grande partie des troupes indigènes, formant en tout vingt-sept mille hommes, s'était portée devant le Cap, dernier point important où s'était concentré tout ce qu'il restait d'hommes valides dans l'armée française.

Pour agir plus efficacement contre la ville, l'armée assiégeante avait à s'emparer de quelques points fortifiés qui se trouvaient au Haut-du-Cap.

Vertières était, par sa position, un des points les plus difficiles à enlever. C'est près de ce blockhauss que se tenait le général Rochambeau avec sa garde d'honneur. Dessalines donna ordre au général Capois d'aller occuper la butte de l'habitation Charrier qui domine Vertières. Plusieurs fois repoussé, Capois, affrontant la mort au premier rang, revenait toujours à la charge. Les soldats bouillant d'ardeur suivaient leur général.

Au fort du combat, un boulet renverse le cheval de Capois. Il tombe et se relève aussitôt en criant «En avant ! En avant !» «Bravo ! Bravo ! s'écrie-t-on au milieu de la garde d'honneur de Rochambeau. Les tambours de cette garde font roulement, le feu cesse et, soudain, apparaît au camp des indigènes un cavalier français qui d'un air enthousiaste, fait entendre ces mots: «Le capitaine-général Rochambeau envoie son admiration à l'officier-général qui vient de se couvrir de tant de gloire».

Le hussard disparaît et le feu recommence.

Le combat commencé le matin ne cessa que le soir. A la faveur de la nuit, au milieu d'une averse, les Français n'avaient plus qu'à capituler. Rochambeau se résolut donc à traiter avec Dessalines.

Pendant les négociations qui eurent lieu pour la capitulation du Cap, Rochambeau envoya à Capois un beau cheval en témoignage de son admiration pour le héros de Vertières.

ENELUS ROBIN (Abrégé d'Histoire d'Haiti t. I.)

QUESTIONNAIRE

Faites le portrait de Dessalines.
Parlez des ravages de la fièvre jaune dans l'armée française.
Qui succéda à Leclerc comme capitaine-général ?
Par qui fut menée la guerre de l'Indépendance dans le Sud ?
Les débris de l'armée française cantonnée à Jérémie, Cayes, Saint-Marc, purent-ils resister à l'armée indigène ?
Parlez de la capitulation de Port-au-Prince.
Faites le récit du combat de Vertières.
Quelle résolution prit Rochambeau après le combat de Vertières ?
Quelle est la garnison française qui capitula la dernière ?

CHRISTOPHE

LIVRE IV

PERIODE HAITIENNE

(De 1804 à nos jours)

CHAPITRE XX

Indépendance Nationale. — Gouvernement de Dessalines

1o PROCLAMATION DE L'INDEPENDANCE.—Le 1er. Janvier 1804, sur la place d'Armes des Gonaïves, Dessalines proclama solennellement l'Indépendance de notre pays qui reprit son ancien nom d'Haïti.

Tous les officiers présents à cette cérémonie *jurèrent de renoncer à jamais à la France et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.*

2o DESSALINES PREMIER CHEF DE L'ETAT HAITIEN. —En récompense des éminents services que Dessalines venait de rendre, l'assemblée des généraux d'un consentement unanime, le proclama Gouverneur à vie de l'Etat haïtien. Il fixa le siège de son gouvernement à Marchand et plaça à la tête de chaque province un de ses lieutenants: Geffrard dans le Sud, Pétion dans l'Ouest, Christophe dans celle du Nord et Gabart dans l'Artibonite.

3o CONSTRUCTION DES FORTIFICATIONS.—Dans le but de repousser de nouvelles expéditions des français, Dessalines avait ordonné à ses généraux Christophe, Clerveaux, Gabart, Pétion, Geffrard, de construire des fortifications dans leurs départements au sommet des montagnes. Bientôt on vit élever le fort des Trois-Pavillons à Port-de-Paix, le fort Jacques à la Coupe, le fort Campan à Léogâne, le fort Platon aux Cayes; et Christophe commença les travaux de la Citadelle La Ferrière qui ne terminera qu'à la mort de Dessalines.

4o MASSACRE DES FRANCAIS.—Une des plus terribles mesures qui marqua le début du gouvernement de Dessalines fut l'ordre donné à ses lieutenants de massacrer, à l'exception

des prêtres, médecins, pharmaciens et artisans, tous les Français qu'ils trouveraient dans leur commandement, Un grand nombre de ces infortunés furent impitoyablement immolés ; mais beaucoup aussi eurent la vie sauve grâce à la protection de Mme. Dessalines et à l'humanité de quelques commandants de province.

5o DESSALINES EMPEREUR.— (2 Septembre 1804).— Huit mois après sa nomination comme Gouverneur, Dessalines prit le titre d'Empereur le 2 Septembre 1804, quelques jours après le 8 Octobre, il se fit couronner Empereur par le Curé Corneille Brelle au Cap-Haïtien.

Il prit le titre de Jacques Ier. et eut le droit de choisir son successeur.

6o CAMPAGNE DE L'EST (Février 1805).— Dans l'Est se trouvait encore une garnison française commandée par le général Ferrand, celui-ci publia le 6 Janvier 1805 un arrêté autorisant les troupes de la métropole à capturer les haïtiens et à les vendre comme esclaves.

Au mois de Février 1805, Dessalines entreprit d'expulser entièrement les Français du territoire de l'Ile.

A cette fin, il marcha contre Santo-Domingo dont il allait se rendre maître quand inopinément se répandit la fausse nouvelle du prochain débarquement d'une autre expédition française.

L'Empereur dut regagner en toute hâte sa capitale qui était alors la ville de Marchand, autrement appelée Dessalines.

7o ADMINISTRATION DE DESSALINES.— Si Dessalines avait les qualités d'un guerrier hors pair, en revanche, il était loin d'être un administrateur comme Toussaint-Louverture. Toute *l'organisation de son gouvernement reposa sur le* régime militaire. La direction des finances fut confiée au général Vernet, ainsi que les ministères des Relations Extérieures, de la Justice, de l'Agriculture, de l'Instruction Publique, des Travaux Publics. Le général Gérin fut ministre de la guerre. L'Empereur était assisté d'un Conseil d'Etat formé des généraux de brigade, de division et de son secrétariat particulier composé de Boisrond-Tonnerre, Juste Chanlatte, Charéron Mentor.

La Justice elle-même était rendue par des officiers militaires.

Les biens des anciens colons étaient donnés, à titre de ferme aux plus haut gradés de l'armée.

Les troupes, en général, n'étaient ni habillées ni soldées.

Nos denrées étaient vendues surtout aux Anglais mais le commerce n'était réglémenté que par le caprice du Monarque.

Le plus grand désordre régnait dans l'administration; car les grands chefs comme l'empereur lui-même, s'étaient vite habitués à considérer la caisse publique comme leur chose propre.

8o VERIFICATION DES TITRES DE PROPRIETES.— Beaucoup de citoyens, dans le Sud surtout, étaient entrés, sans titres légitimes, en possession de riches plantations qui avaient appartenu aux anciens colons.

Voulant arriver à un partage plus ou moins équitable de ces biens, Dessalines ordonna une vérification minutieuse des titres de propriétés.

Les titres suspects furent détruits.

Cette mesure de justice souleva l'indignation de ceux qui se trouvaient ainsi dépossédés.

9o CONSTITUTION IMPERIALE (Mai 1805).— Deux des principaux secrétaires de l'empereur, Boisrond-Tonnerre et Juste Chanlatte, avaient conçu et rédigé la Constitution impériale de 1805.

Dessalines eut le tort de ne pas appeler les généraux à donner leur avis préalable sur cet important sujet: ce fut là un motif nouveau de mécontentement contre lui.

La clause caractéristique de cette constitution est le *refus* du droit de propriété à l'Etranger.

Son dernier article était un mot d'ordre d'une énergie grandiose: " *Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent et la nation est debout.*"

10o MIRANDA.— Francisco Miranda né à Caracas (Venezuela) avait servi dans l'armée française en 1792.— Voulant rendre son pays indépendant, il se rendit aux Etats-Unis pour acheter du matériel de guerre. Il vint à Jacmel pour recruter des soldats de bonne volonté qui l'aideraient dans sa lutte contre les Espagnols. Dès que Dessalines apprit son arrivée il envoya au général Magloire Ambroise, commandant de la ville de Jacmel, l'ordre

de l'accueillir avec tous les égards et de lui fournir tout ce dont il avait besoin. Dessalines lui aurait donné en outre le conseil de " Boulé cailles, coupé têtes ", et lui assurait le succès à cette condition.

11o LA PRINCESSE CELIMENE.— De tous ses collaborateurs, celui que Dessalines paraissait le plus affectionner était Pétion qu'il appelait *Papa bon coeur.*

Pour rendre cette affection plus étroite et montrer à tous quel prix il attachait aux services de cet officier, il rêva de l'unir à sa fille, la princesse Célimène. Malheureusement, le Capitaine Chancy, officier de la maison militaire de l'Empereur avait eu le temps déjà de se faire aimer de Célimène. Dessalines qui n'en avait rien su ne put s'expliquer l'indifférence avec laquelle Pétion écouta ses propositions. Il souffrit doublement dans son orgueil de père et de chef d'Etat, et si, dans la suite, il contint mal son ressentiment, c'est qu'il avait considéré comme un affront le refus de Pétion d'entrer dans sa famille.

LECTURE: LIBERTE OU LA MORT

Armée indigène.

Gonaïves, le 1er. Janvier 1804, An 1er de l'Indépendance.

« Aujourd'hui premier Janvier mil huit cent quatre, le Général en chef de l'Armée indigène, accompagné des généraux, chefs de l'Armée, convoquée à l'effet de prendre les mesures qui doivent tendre au bonheur du pays.

« Après avoir fait connaître aux généraux assemblés ses véritables intentions d'assurer à jamais aux indigènes d'Haïti un gouvernement stable, objet de sa plus vive sollicitude: ce qu'il a fait par un discours qui tend à faire connaître aux puissances étrangères la résolution de rendre le pays indépendant et de jouir d'une liberté consacrée par le sang du peuple de cette île; et, après avoir recueilli les avis, a demandé que chacun des généraux assemblés prononcât le serment de renoncer à jamais à la France, de mourir plutôt que de vivre sous sa domination et de combattre jusqu'au dernier soupir pour l'Indépendance.

« Les généraux, pénétrés de ces principes sacrés, après avoir donné, d'une voix unanime, leur adhésion au projet bien manifesté d'Indépendance, ont tous juré à la postérité, à l'univers entier, de renoncer à jamais à la France et de mourir plutôt que de vivre sous sa domination.

« Fait aux Gonaïves, ce premier Janvier mil huit cent-quatre et le premier jour de l'Indépendance d'Haïti.

« Signé : Dessalines, Général en chef; Christophe, Pétion, Clerveaux, Geffrard, Vernet, Gabart, généraux de division; P. Romain, E. Guérin, F. Capois, Daut, Jean-Louis François, Férou, Cangé, L. Bazelais, Magloire Ambroise, J. J. Herne, Toussaint Brave, Yayou, généraux de brigade; Bonnet, Papalier, Morellu, Chevallier, Marion adjudants-généraux; Magny, Roux, chefs de brigade; Charéron, D. Loret Quenez, Macajoux, Dupuy, Carbonne, Diaquoi aîné, Raphaël, Malet Derenoncourt, officiers de l'Armée; et Boisrond-Tonnerre, secrétaire.

QUESTIONNAIRE

Quand fut solennellement proclamée l'Indépendance Nationale ?
Quel fut le serment prêté en cette circonstance ?
Quel titre reçut Dessalines en récompense de ses services ?
Pourquoi Dessalines fit-il construire des forteresses en Haïti ?
Quel fut le sort des Français restés en Haïti ?
Dessalines conserva-t-il le titre de Gouverneur à vie ?
Racontez la campagne de Dessalines contre l'Est.
Dites ce que vous savez de l'Administration de Dessalines ?
Quelle mesure prit Dessalines à propos des titres de propriétés ?
Parlez de la Constitution Impériale de 1805?
Que savez-vous de Miranda ?
Que savez-vous de la princesse Célimène ?

CHAPITRE XXI

Chute de l'Empire

Proclamation de la République

1o REVOLTE CONTRE DESSALINES.— SA MORT.— On arriva bien vite à oublier les services inappréciables rendus par le *Fondateur de l'Indépendance* pour ne voir que ses actes blâmables et le mauvais côté de son administration.

Les principaux mécontents étaient Christophe, Gérin, Pétion et Geffrard, tous des hommes intrigants et plus ou moins ambitieux.

L'Empereur qui ne savait pas dissimuler se plaignit amèrement de ces deux derniers lieutenants contre lesquels, dans un moment d'emportement, il proféra même de graves menaces. Alors Christophe, Gérin, Pétion et Geffrard s'entendirent pour l'abattre mais la mort de Geffrard survenue peu de temps après fit avorter cette 1ère. conspiration.

Vers le commencement d'Octobre, la révolte qui couvait depuis longtemps éclata dans le Sud, à Port-Salut. Dessalines, furieux, accourait sur les lieux quand, arrivé aux portes de Port-au-Prince ou commandait Pétion, il fut assassiné au Pont Rouge dans la matinée du 17 Octobre 1806.

2o DEVOUEMENT DE CHARLOTIN. — Au premier coup de feu tiré sur lui par un soldat du nom de Gara, l'Empereur appela à son son secours un de ses fidèles aides-de-camp, Charlotin Marcadieu.

Cet officier s'élance aussitôt entre son chef et les conjurés.

Mais de nouvelles détonations retentissent ; et tous deux tombent criblés de balles.

Le cadavre de Dessalines fut affreusement mutilé.

Une folle nommée Défilée recueillit les membres épars du LIBERATEUR, les mit dans un sac et les transporta au cimetière intérieur (Sainte Anne) où ils furent inhumés. Après la mort de l'Empereur, les conjurés rendirent responsables de ses actes. ses secrétaires, Mentor et Boisrond Tonnerre furent

assassinés à la prison de Port-au-Prince. Juste Chanlatte eut la vie sauve en se rendant dans le Nord près de Christophe

3o LA REPUBLIQUE. – LE SENAT.– Aprés la scène tragique du Pont Rouge, l'empire fut aboli.

Des représentants du peuple élus formèrent une Assemblée Constituante. Réunis à Port-au-Prince, ils votèrent, le 27 Décembre 1806, une Constitution qui établit la *République* comme forme du gouvernement Haïtien.

En même temps, on créa un Sénat composé de 24 membres et auquel furent attribués les pouvoirs les plus étendus.

Cette assemblée, en effet, avait seule le droit de faire les lois, de voter les impôts, de regler les dépenses publiques, de nommer aux fonctions civiles et militaires, etc.

4o RIVALITE ENTRE PETION ET CHRISTOPHE.– Les deux candidats à la présidence étaient Pétion, commandant de la deuxième division de l'Ouest et Christophe, général en Chef de l'armée.

Pétion, s'étant aperçu que son compétiteur réunissait toutes les chances, s'ingénia à lui susciter mille embarras.

Déjà il avait de concert avec Gérin, augmenté illégalement le nombre des membres de l'Assemblée Constituante.

Il usa encore de l'influence dont il jouissait pour faire réduire presque à rien l'autorité du Président de la République.

5o CHRISTOPHE NOMME PRESIDENT.– Le 28 Décembre 1806, Christophe fut nommé président.

Mis au courant par les députés du Nord des machinations qui se nouaient à Port-au-Prince, il était déjà en route avec son armée quand il apprit la nouvelle de son élection.

6o BATAILLE DE SIBERT.– Le Sénat, sentant bien que les illégalités commises étaient inacceptables, ne se trompa nullement sur les intentions belliqueuses de Christophe.

A la nouvelle que celui-ci était à l'Arcahaie, l'Assemblée chargea Pétion de marcher au devant de lui.

Le 1er Janvier 1807, vers 8 heures du matin, les deux armées se rencontrèrent sur l'habitation Sibert, à trois lieues de Port-au-Prince. Une bataille très chaude s'engagea ; les troupes de l'Ouest furent mises en pleine déroute.

7o COUTILIEN COUSTARD.— Dans ce sauve-qui-peut, Pétion, monté sur un mauvais cheval, avait toutes les peines à s'enfuir—cependant que son chapeau empanaché le désignait particulièrement à la poursuite de l'ennemi.

Il était sur le point d'être pris ou tué lorsqu'un jeune officier qui se trouvait à ses côtés,— Coutilien Coustard,— lui enleva prestement son chapeau et s'en coiffa.

Par cette manoeuvre, il détourna les coups dirigés contre son général qui put s'échapper sain et sauf.

Quelques instants après, Coutilien tombait victime de son admirable dévouement.

LECTURE : LE GUET-APENS DE PONT-ROUGE

Dans la nuit du 17 Octobre, l'empereur se mit en route pour Port-au-Prince. Il n'avait avec lui qu'une vingtaine de personnes qui formaient son escorte. Il n'arriva rien d'extraordinaire dans la route.

Il traversa toute la plaine du Cul-de-Sac dans la plus parfaite sécurité sans rencontrer personne qui l'avertit de ce qui se tramait contre lui.

Arrivé à quelque distance du Pont-Rouge, l'Empereur vit des troupes rangées en bataille des deux côtés du chemin ; il les prit pour celles qu'il avait envoyées là pour l'attendre et il continua de s'avancer sans aucune défiance. Il était déjà enfoncé bien avant au milieu des embuscades sans que lui ni personne de sa suite s'en fussent aperçus. Arrivé sur les troupes, il entendit le commandement d'apprêter les armes et des cris mille fois répétés : «halte ! halte ! ». L'Empereur dans cet instant reconnaît son erreur : il est trahi; il se voit au milieu du 15ème. régiment. Ce chef intrépide qui avait bravé la mort dans mille dangers s'élance au travers de baïonnettes et s'écrie: «Soldat! Ne me reconnaissez-vous pas?». Il saisit sa canne, frappe et écarte les baïonnettes dirigées contre lui. Les troupes saisies de terreur et de respect n'osaient lever la main sur leur Empereur qui s'avançait toujours au milieu des rangs. Alors un des plus audacieux osa le coucher en joue; l'Empereur aussitôt le tua d'un coup de pistolet. C'est dans cet instant que Gérin, Yayou et autres chefs des conjurés qui étaient cachés dans l'embuscade commandèrent le feu. Il s'en suivit une décharge générale; le cheval de l'Empereur fut tué et lui-même renversé, percé de coups..

C'est alors que l'on vit un blanc nommé Verret, favori de Pétion, que l'Empereur avait conservé et promu au grade d'adjudant-général, s'avancer Pour mutiler le corps inanimé de cet infortuné et le dépouiller de sa montre et de ses bijoux; c'est alors que l'on vit un Georges, d'exécrable mémoire, lui couper un pouce de la main et le vendre ensuite dix portugaises à un étranger !

BARON VASTEY (Histoire d'Haïti)

QUESTIONNAIRE

Les Haïtiens conservèrent-ils longtemps le souvenir des services rendus par Dessalines ?
Quels étaient les principaux mécontents ?
Quand éclata la révolte contre Dessalines ?
Racontez le dévouement de Charlotin.
Par qui les restes de Dessalines furent-ils recueillis ?
Qui rendit-on responsable des actes de Jacques 1er. ?
Qu'arriva-t-il après la scène du Pont-Rouge ?
Parlez de la rivalité entre Pétion et Christophe.
Qui fut nommé Président ? Que fit Christophe ?
Qu'arriva-t-il à Sibert le 1er. Janvier 1807 ?
Parlez du dévouement de Coutilien Coustard ?

CHAPITRE XXII

Scission du Sud — Gouvernement du Nord et Gouvernement de l'Ouest

1o LE NORD SE SEPARE.— Après la victoire de Sibert, Christophe vint assiéger Port-au-Prince.

Lassé par la résistance des habitants, il leva le siège et s'en retourna dans le Nord où il érigea un gouvernement indépendant dont il fut reconnu le chef.

ELECTION DE PETION A LA PRESIDENCE.— Le Sénat avait décrété la destitution de Christophe et sa mise hors la loi.

Le 9 Mars 1807, il élut Pétion, alors âgé de 37 ans, à la première Magistrature de l'Etat.

3o GUERRE CIVILE.— Quelques jours après son élection, une insurrection éclata dans le Nord en faveur de Pétion ; celui-ci envoya des troupes sous le commandement du général Lamarre pour la soutenir. Trois ans plus tard au siège du Môle St-Nicolas le général Lamarre fut blessé et mourut le 16 juillet 1810.

Des généraux conspirèrent contre Pétion : Yayou, Magloire Ambroise, Gérin, les mêmes qui s'étaient alliés avec lui contre Dessalines, mais ils succombèrent, victimes de leur témérité.

4o PETION ET LE SENAT.— D'après la Constitution de 1806, le Sénat était tout, le chef de l'Etat presque rien.

Pétion se trouva bientôt en butte aux intrigues et à l'opposition d'un groupe de sénateurs qui, de la façon la plus arrogante, se mirent à lui reprocher sa mauvaise administration.

Ils se rendirent même un jour au palais de la présidence et lui firent à ce sujet de vertes remontrances, le 28 Juillet 1808.

Sommé finalement de venir rendre compte de sa gestion devant l'Assemblée, Pétion répondit à cet ordre par une démonstration militaire qui eut pour conséquence l'ajournement du Sénat.

5o GOUVERNEMENT MONARCHIQUE DE CHRISTOPHE.—Dans le courant de Juin 1811, Christophe, au beau milieu d'un *barbaco*, fut proclamé Roi sous le titre de Henri Ier. La cérémonie du couronnement eut lieu au Cap par le père Corneille Brelle.

Christophe créa la monarchie héréditaire et une noblesse composée de 4 princes, 8 ducs, 22 comtes, 37 barons, 14 chevaliers.

Son grand amour de luxe le porta à s'entourer d'une cour brillante.

Quoique basé sur la tyrannie, son gouvernement fut un gouvernement de progrès. Il organisa la justice, le code Henri fut promulgué, un code rural et un code pénal furent aussi publiés. Il y eut une flotte royale commandée par l'Amiral Jean-Baptiste et le contre-Amiral St-Jean.

Il attacha un soin particulier au développement de l'agriculture et de l'industrie et entreprit de gigantesques travaux tels que le palais de *Sans-Souci*, *la Citadelle La Ferrière dont* les ruines sont jusqu'ici un objet d'admiration pour les étrangers.

L'armée de Christophe était dressée à l'européenne. Son équipement et ses armes sortaient *des manufactures du royaume.*

Le roi tint fermement la main à ce que chacun eût un *métier* et sût *lire* et *écrire*. Il s'entoura d'hommes instruits tels Martial Besse, Rouanez Jeune, Juste Chanlatte, Vastey qu'il créa Baron, Dupuy. etc.

6o GOUVERNEMENT REPUBLICAIN DE L'OUEST.—

Le gouvernement de l'Ouest fut presque l'opposé de celui de Christophe.

Pétion affectait une bonté, une douceur, qui dégénérait souvent en faiblesse.

Lui aussi fit des efforts méritoires pour *développer notre commerce et répandre les bienfaits de l'instruction.*

Sous ce dernier rapport il réussit pleinement.

C'est Pétion qui fonda le lycée de Port-au-Prince.

Comprenant toute l'importance de l'éducation des jeunes filles, il dota aussi la Capitale d'un Pensionnat de demoiselles.

En 1814 il prit la mesure de distribuer aux officiers de l'armée et aux vétérans de la guerre de l'Indépendance les terres du domaine national.

Par cet acte de haute politique, il acquit un titre impérissable à l'affection populaire. Il eut aussi des collaborateurs instruits; Sabourin, Boisrond-Canal, Frémont, Bonnet, etc.

7o RETOUR DE RIGAUD EN HAITI.—SCISSION DU SUD (1810-1812) L'ancien adversaire de Toussaint, le général Rigaud, revint en Haïti en 1810.

Pétion lui confia le commandement du Département du Sud.

Cet ambitieux, sans aucun scrupule, compliqua la situation générale du pays en proclamant la scission du Sud avec Daumec, Lys, Bonnet.

Sa mort survenue, l'année suivante, 18 Septembre 1811, mit fin à cet état de choses. Le général Borgella qui le remplaça dut reconnaître le 13 Mars 1812 l'autorité de Pétion.

8o MACHINATION DE LA FRANCE.— Profitant de nos troubles intérieurs, le gouvernement français, en 1814, envoya en Haïti une mission de trois membres chargée d'étudier secrètement les moyens de rétablir sa domination sur son ancienne colonie.

Cette mission d'espionnage était composée de *Dauxion, Lavaysse, Dravermann*, et de *Franco de Médina.*

Dans un magnifique élan de patriotisme, Pétion et Christophe convinrent de cesser les hostilités afin de repousser l'ennemi commun.

L'un des agents, Franco de Médina, qui s'était rendu dans le Nord eut le malheur de laisser saisir les papiers dont il était porteur. Christophe le livra à un tribunal qui prononça contre lui la peine capitale, et Dravermann retourna en France dès qu'il apprit la mort de Rigaud.

9o BOLIVAR EN HAITI.— En 1816, les Espagnols voulaient reprendre leurs anciennes colonies de l'Amérique du Sud. Ils s'emparèrent de la ville de Carthagènes.

Simon Bolivar se réfugia en Haïti, ainsi que quelques partisans. Il se rendit près du Président Pétion et lui demanda des secours. Pétion y consentit à condition que Bolivar proclamerait la liberté générale des esclaves au Venezuela et dans les autres pays libérés, ce qu'il fit dès sa rentrée chez lui.

10o NOUVEAUX COMMISSAIRES FRANCAIS EN HAITI EN 1816.– Louis XVIII envoya en Haïti une nouvelle Commission composée de Messieurs Esmargart du Petit-Thouart et de Fontanges pour porter le chef d'Haïti à reconnaître la souveraineté de la France. Ce fut un nouvel échec pour la France. Pétion et Christophe refusèrent catégoriquement d'entrer en pourparlers avec eux. Ils s'en retournèrent en France, en Octobre 1816.

11o REVISION DE LA CONSTITUTION DE 1806.-- L'expérience ayant démontré que la Constitution de 1806, conçue dans l'unique but de nuire à Christophe était défectueuse, on décida an 1816 de la réviser. Un comité de 13 membres présidé par Sabourin se réunit au Grand-Goâve et élabora la nouvelle Constitution qui fut promulguée le 2 Juin 1816.

Les importants changements et innovations qu'on y apporta furent:

1) la Création d'une Chambre des Députés;

2) la présidence à vie au lieu de la présidence temporaire;

3) la faculté de nommer les fonctionnaires civils et militaires, Pétion fut réélu président à vie. La Constitution de 1816 fut en vigueur jusqu'en 1845.

MORT DE PETION. (29 Mars 1818).-- Consumé par de profonds chagrins, Pétion mourut après 7 jours de fièvre, le 29 Mars 1818.

Jamais Chef d'Etat ne fut plus universellement regretté à cause de sa bonté qui est restée proverbiale.

Son tombeau se trouve sur la place, qui, à la Capitale, porte son nom (Place de l'Indépendance).

LECTURE: CONTROLE DES COMPTES PAR CHRISTOPHE

Prodigue pour les dépenses publiques dans la construction du palais, des routes, de tout ce qui devait rehausser le prestige national, Christophe était économe de nature et ne supportait ni majorations, ni fraudes dans les comptes de l'Etat. Son ministre des finances Vernet étant mort, il ordonna que des funérailles imposantes lui fussent faites. L'entreprise fut mise au concours. Breille devenu arche-

vêque l'emporta. Après la cérémonie, Christophe, trouvant qu'elle n'était pas en rapport avec la somme adjugée se fit apporter le mémoire et épluchant les chiffres, le fit réduire du tiers.

FREDERIC MARCELIN « Choses haïtiennes »

LECTURE: PETION ET BOLIVAR

En 1815, Bolivar vient en Haïti demander au président Pétion des armes, des munitions et de l'argent pour organiser une expédition qui devait avoir pour but l'affranchissement des colonies espagnoles de l'Amérique, Pétion lui fit le meilleur accueil et lui accorda généreusement les secours sollicités.

Le 8 Février 1816, Bolivar lui adressa la lettre suivante:

« Monsieur le Président,

« Je suis accablé du poids de vos bienfaits,

« Dans ma proclamation aux habitants du Venezuela et dans les décrets que je dois expédier pour la liberté des esclaves, je ne sais s'il me sera permis de témoigner les sentiments de mon coeur envers Votre Excellence et de laisser à la postérité un monument irrévocable de votre philanthropie. Je ne sais, dis-je, si je devrai vous nommer comme l'auteur de notre liberté. Je prie votre Excellence de m'exprimer sa volonté à cet égard.»

Pétion, quoique fortement touché de cette marque de reconnaissance, répondit à Bolivar de garder le secret sur la participation qu'il avait prise à l'Indépendance du Venezuela.

QUESTIONNAIRE

Que fit Christophe après la Bataille de Sibert ?
Quelle décision prit le Sénat ?
Parlez des guerres civiles sous Pétion ?
Pétion vécut-il en bonne harmonie avec le Sénat ?
Dites ce que vous savez du gouvernement monarchique de Christophe ?
Parlez du Gouvernement républicain de l'Ouest?
Quand Rigaud revint-il en Haïti ?
Quel fut le résultat des machinations de la France contre nous ?
Parlez de Bolivar avec Pétion.
Que savez-vous de la Constitution de 1806 ?
Quand mourut Pétion ?

CHAPITRE XXIII

Administration de Boyer.— Unité de l'Ile.

1o BOYER SUCCESSEUR DE PETION.— A la mort de Pétion, le général Borgela briguait le pouvoir mais le commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince, le général Jean-Pierre Boyer, fut appelé à recueillir la succession de son ancien protecteur.

C'était un administrateur intègre et éclairé; mais aussi un esprit autoritaire et étroit.

2o SUICIDE DE CHRISTOPHE (8 Octobre 1820).— Quand Boyer monta au pouvoir, la monarchie du Nord commença à décliner.

Le 15 Août 1820, tandis que le roi Henri assistait à l'office divin à l'église de Limonade, il eut une attaque d'apoplexie à la suite de laquelle toute une partie de son corps resta paralysée.

Peu de jours après, une révolte éclata à St Marc. Sur l'ordre reçu par les troupes de marcher contre cette ville, elles se mutinèrent.

Sentant le vide se faire autour de lui, Christophe se logea une balle au coeur, dans la nuit du 8 Octobre 1820.

Son suicide mit fin à la scission du Nord et de l'Ouest. Boyer se rendit dans le Nord et fit une entrée triomphale au Cap le 20 Octobre.

3o UNITE DE L'ILE.— En 1821, le peuple dominicain secoua le joug des Espagnols et proclama un état indépendant. Les Dominicains avaient à leur tête Nunez de Caceres. Mais quelques mois après, les habitants de Sainto-Domingo adressèrent au président Boyer un message dans lequel ils lui demandèrent la faveur d'être régis par la même constitution de la République d'Haïti. Boyer laissa Port-au-Prince et partit pour Santo-Domingo. Le 9 Février 1822, il fut accueilli avec joie et reçut des mains mêmes de Nunez Carceres les clefs de la Capitale et dès lors toute l'île ne forma qu'un seul gouvernement.

4o RECONNAISSANCE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE (AVRIL 1825),— Ce ne fut qu'après de longues et laborieuses négociations que le roi de France, Charles X se décida à reconnaître notre Indépendance le 17 Avril 1825.

Le gouvernement haïtien s'engagea en retour à payer une indemnité de 150 *millions* de francs (30 millions de dollars environs destinée à dédommager les anciens colons de la perte de leurs biens.

Cette dette, dite dette de *l'Indépendance*, fut plus tard réduite à 60 *millions* de francs.

5o ADMINISTRATION DE BOYER.— D'importants travaux de législation furent accomplis sous Boyer, entre autres la rédaction de nos divers codes.

Notre commerce avec l'Angleterre, les Etats-Unis d'Amérique et la France. devint de plus en plus florissant.

Mais, de parti-pris, Boyer laissa péricliter les écoles fondées par son prédécesseur.

En maintes reprises, ce chef d'Etat commit des attentats contre la vie des citoyens et les libertés publiques.

1822, il fit fusiller le journaliste *Darfour*. Des députés opposants furent expulsés de la Chambre tels Hérard Dumesles, St Preux, Lespinasse, Dominique, Ponthieux, etc.

6o TREMBLEMENT DE TERRE DU 7 MAI 1842.— Le samedi 7 Mai 1842, vers 4 heures de l'après-midi un effroyable tremblement de terre fit de la ville du Cap un tas de décombres. La mer courroucée envahit plus de la moitié de la cité, en même temps que s'allumait l'incendie.

Le nombre des victimes atteignit le chiffre effrayant de 10.000.

Comme pour ajouter à l'horreur de ce désastre, des bandes de pillards accourus des lieux avoisinants s'abattirent sur la ville et firent des dépouilles des mourants un riche butin.

7o CONSPIRATIONS.— Il y eut plusieurs conspirations contre Boyer, les généraux du Nord voulaient instaurer un

F. Miranda

S. Bolivar

Alexandre Pétion

Jn. Pierre Boyer

Etat indépendant avec le général Paul Romain mais l'arrivée du Président Boyer déjoua leur projet. Une insurrection eut lieu ayant pour chef Romain. Quelques temps après Boyer fit venir Romain à Port-au-Prince et l'exila à Léogâne où il mourut. Il y eut la conspiration Larivière, Isidor Gabriel, Guerrier, Jn. Louis. Bellegarde, Ces conspirations furent étouffées et ceux qui furent pris les armes à la main furent exécutés.

8o CHUTE DE BOYER.— Les violences exercées par Boyer contre les représentants de la nation, la routine de son gouvernement rendaient un changement nécessaire.

Le mouvement qui devait déterminer sa chute se manifesta le 27 Janvier 1843 dans la plaine des Cayes sur l'habitation Praslin.

Le commandant *Rivière Hérard*, (Charles Hérard aîné), officier d'artillerie, en était le chef.

La révolution rencontra partout une entière adhésion, car dans un brillant *manifeste*, elle exposait de belles et nobles idées un ensemble de principes propres à assurer le progrès et le bonheur du peuple haïtien.

Aussi l'armée de Rivière, dite, *Armée populaire*, marcha-t-elle triomphante jusqu'aux portes de la capitale.

Boyer, voyant que tout était perdu pour lui, s'embarqua le 13 Mars pour la Jamaïque après avoir gardé la présidence pendant vingt-cinq années.

LECTURE : L'OPPOSITION SOUS BOYER

L'opposition était dans tout le pays, comme l'ont prouvé les évènements; mais, nulle part elle n'était organisée ni conduite comme à Jérémie.

A Jérémie, l'Opposition n'avait pas de secret, même pour ceux qui étaient contre elle; elle faisait ouvertement la propagande des principes révolutionnaires et l'autorité ne pouvait arrêter sa marche, parce que l'esprit de sagesse et de vérité présidait à tous ses actes.

Enfin, il faut le dire, le peuple était las d'un gouvernement dont les ressorts étaient usés. Son système de police secrète, quoique bien organi-

sé, n'allait plus; la police avait tant à rapporter qu'elle perdait la tête; tout le monde presque se mêlait de politique. Chacun émettait son opinion sur l'administration et blâmait ses fausses mesures.

Le gouvernement du président Boyer avait tellement perdu la confiance du peuple que les actes qui pouvaient même tourner à son profit n'étaient point accueillis.

F. E. DUBOIS (Précis de la Révolution de 1843)

LECTURE : ORDONNANCE DE CHARLES X

Charles, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

Vu les art. 14 et 13 de la Charte;

Voulant pourvoir à ce que réclame l'intérêt du commerce français, les malheurs de anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitants actuels de cette île;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er.— Les ports de la partie française de Saint-Domingue, seront ouverts au commerce de toutes les nations. Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié.

Art. 2.— Les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la caisse fédérale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant, au 31 décembre 1825, la somme de cent-cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

Art. 3.— Nous concédons, à ces conditions, par la présente ordonnance aux habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue, l'Indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

Et sera la présente Ordonnance scellée du grand Sceau.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 17 Avril de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

Signé : CHARLES

Par le Roi :

Le Pair de France, Ministre et secrétaire d'Etat
de la Marine et des Colonies.
Signe : Comte de CHARBROL

Visa :

Le Président au Conseil,
Monsieur et Secrétaire d'Etat des Finances :
Signé : G. de VILLELE

Vu aux Sceaux :

Le Ministre et Secrétaire d'Etat, Gardes des sceaux :
Signé : COMTE de BEYRONNET

QUESTIONNAIRE

Quel fut le successeur de Pétion ?
Quelle fin eut Christophe ?
Quel événement mémorable se produisit en Février 1822 ?
Quand et sous quelle condition la France reconnut-elle notre Indépendance?
Parlez de l'administration de Boyer.
Quelle catastrophe eut lieu notamment au Cap le 7 Mai 1842 ?
Palez des conspirations sous Boyer.
Racontez la chute de Boyer.

CHAPITRE XXIV

Révolution de 1843

Séparation de la partie de l'Est

1o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.—Au triomphe de la révolution, un gouvernement provisoire dont fit partie Rivière-Hérard fut institué.

Cet officier reçut la mission d'aller propager dans le Nord et l'Est qui étaient restés indifférents, les idées nouvelles d'après lesquelles le pays allait désormais être gouverné.

2o L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE.— NOUVELLE CONSTITUTION (1843).— On décida de convoquer une Assemblée constituante pour voter une autre constitution et élire le chef de l'Etat.

Cette Assemblée mit cinq mois à se réunir.

Après trois mois de discussion, elle finit par voter, le 20 Décembre 1843, la nouvelle Constitution qui ne ressemblait guère aux précédentes.

Elle instituait, en effet, *le jury non seulement pour les affaires criminelles, mais aussi pour les délits politiques et de presse.*

Les *citoyens pouvaient s'assembler pour s'occuper de* questions politiques.

A la tête de l'arrondissement et de la commune *elle remplaçait les officiers militaires par des civils.*

PRESIDENCE DE RIVIERE-HERARD.— Le 4 Janvier 1844, Rivière-Hérard prêta serment comme président de la République pour 4 ans.

A peine les révolutionnaires étaient-ils devenus les maîtres du pouvoir qu'ils tournèrent le dos aux principes.

Hérard-Dumesle, homme de réelle valeur; cousin du président et membre du cabinet, avait la haute direction des affaires.

Député indépendant sous Boyer, il avait été victime de l'arbitraire du gouvernement déchu qui l'avait fait scandaleusement expulser de la Chambre.

On était donc en droit d'attendre de lui un respect absolu des libertés publiques.

C'est pourtant lui-même qui inspira au Chef de l'Etat une série de mesures aussi infâmes que celles qu'avec fougue il blâmait naguère à la tribune de la Chambre.

SEPARATION DE LA PARTIE DE L'EST.— Durant sa tournée dans l'Est, Rivière-Hérard avait remarqué que certains individus travaillaient à détacher cette partie du reste de la République; il fut obligé de sévir contre quelques uns.

Il était à peine rentré à la capitale que le mouvement éclata le 27 Février 1844.

Les habitants de l'Est formèrent une république indépendante sous la dénomination de *République Dominicaine.*

5o LES PIQUETS.— REVOLTE DANS LE SUD. -- Les révolutionnaires de Praslin avaient promis aux habitants du Sud d'améliorer leur sort.

Lorsque ceux-ci s'aperçurent qu'Hérard et ses partisans ne pensaient qu'à eux-mêmes, ils prirent les armes.

Ces paysans sont connus sous le nom de *piquets.*

Ce nom leur vient de ce qu'à défaut de fusils, ils étaient armés de fourches en bois ou *piquets* dont une des extrémités taillée en pointe était durcie au feu.

Les piquets répandaient la terreur parmi les citadins. Leur principal chef était Acaau.

6o DECHEANCE DE RIVIERE-HERARD.—L'impopularité du gouvernement grandissant chaque jour, il fut facile à un comité révolutionnaire formé à Port-au-Prince de proclamer la déchéance de Rivière-Hérard, tandis que celui-ci marchait sur Santo-Domingo (3 Mai 1844).

LECTURE: LES INITIATEURS DE L'INDEPENDANCE DOMINICAINE

De 1836 à 1837, un prêtre du nom de Gaspard-Hernandez arriva à Santo-Domingo; il fut fait curé de la Cathédrale et peu après

chanoine. Après s'être entendu dans le peuple et la société, il trouva justes et fondées les aspirations des Domingois qui étaient celles de tous les habitants de l'Est, même de ceux qui, par leurs emplois et leurs relations semblaient être le plus attachés aux Haïtiens. Il ne tarda pas à ouvrir une espèce d'Université, de salle de classe que fréquentèrent comme étudiants plusieurs jeunes gens, parmi lesquels on distinguait Juan Pablo Durtes, Francisco Sanchez, Juan Isidoro Perez et Pedro Pina. Quand ils eurent terminé leurs études, ils conçurent l'idée de détacher leur pays du gouvernement haïtien. Gaspard Hernandez, de son côté, ayant des moyens par ses parents, partit pour l'étranger et, entre autres pays, visita la Côte-Ferme où ses idées se fortifièrent.

De retour à Santo-Domingo il les propagea autant qu'il put, mais avec une grande prudence: car la police haïtienne était très vigilante à l'égard des habitants de l'Est. Toutefois, ses anciens élèves et lui n'avaient pas assez de hardiesse pour tenter une entreprise de tant de grandeur, leur projet restait stationnaire.

THOMAS MADIOU

QUESTIONNAIRE

Qu'arriva-t-il au triomphe de la révolution ?
Parlez de l'Assemblée Constituante et de la nouvelle Constitution ?
Qui fut nommé Président ?
Quelle conduite les révolutionnaires tinrent-ils au pouvoir ?
Quel fut le résultat de la tournée de Rivière-Hérard dans l'Est ?
Qu'étaient-ce que les Piquets ?
Rivière-Hérard resta-t-il longtemps au Pouvoir ?

CHAPITRE XXV

Gouvernement éphémère de Guerrier

Pierrot et Riché.

1o PHILIPPE GUERRIER.— Après la déchéance de Rivière, de graves événements menacèrent le pays.

L'entente se fit à la fin autour d'un vieillard octogénère, glorieux vétéran des guerres de l'Indépendance : le général Philippe Guerrier.

Il fut proclamé Président le 8 Mai 1844.

2o CONDUITE DE GUERRIER VIS-A-VIS DES POPULATIONS DE L'EST.— Guerrier employa des moyens pacifiques pour ramener les populations de l'Est au gouvernement de la République.

L'armée d'Hérard s'était livrée à des excès déplorables; des villes avaient été pillées et incendiées.

Le Président ordonna que tous les objets volés fussent recueillis et restitués à leurs propriétaires.

Ces mesures n'influèrent en rien sur la résolution des Dominicains.

3o LE CONSEIL D'ÈTAT.— Sous Guerrier, il n'existait ni Chambre, ni Sénat.

Les projets de loi du Pouvoir Exécutif étaient soumis à un *Conseil d'Etat* qui, après discussion les adoptait ou les rejetait.

Cette assemblée pouvait aussi donner son avis sur toutes les propositions ou conventions de relations internationales et proposer au gouvernement toutes mesures d'intérêt général.

4o MISSION DE L'ABBE TISSERANT (Juillet 1844).— Les moeurs et conduite de la plupart des prêtres établis en Haïti devenaient de plus en plus intolérables et jetaient le plus grand discrédit sur le caractère sacré de leur ministère.

Aussi le gouvernement du Président Guerrier fut-il heureux quand *Tisserant* un descendant du général *Bauvais*, vint, en Juillet 1844, lui faire part de la mission qu'il avait reçue d'organiser sérieusement l'*Eglise d'*Haïti.

Malgré les excellentes dispositions du gouvernement à l'égard de l'envoyé du Saint-Siège et de ses plans, celui-ci ne voulut reconnaître à l'Etat aucun droit de contrôle sur certains actes de l'autorité ecclésiastique.

Tisserant quitta le pays pour n'y plus revenir.

5o ADMINISTRATION DE GUERRIER.— Le gouvernement de Guerrier, dont la durée ne fut que de onze mois, dota le pays de deux lycées : l'un au Cap, l'autre aux Cayes.

Il organisa en outre les Conseils Communaux et créa le service des Postes.

6o SA MORT.— Le Président avait établi sa résidence à St-Marc afin d'être plus à l'abri des intrigues.

C'est là que la mort le surprit le 15 Avril 1845.

7o PROCLAMATION DE PIERROT COMME PRESIDENT.— Le lendemain de la mort de Guerrier, le commandant du département du Nord, Jean-Louis Pierrot, fut proclamé Président par le Conseil d'Etat.

8o LE SIEGE DU GOUVERNEMENT AU CAP.— Le général Pierrot était beaucoup plus attaché à ses champs qu'à la politique; il vivait presque étranger aux affaires.

Pour être plus à proximité de ses terres, il transporta provisoirement le siège du gouvernement au Cap.

9o PIERROT ET DESSALINES.— Depuis le drame du Pont-Rouge, aucun chef d'Etat n'avait songé à rendre le moindre hommage à la mémoire de Dessalines.

Pierrot un de ses anciens compagnons d'armes, fut le premier qui pensa à secouer la coupable indifférence de la nation à l'égard de son fondateur. Par un décret, il ordonna que le 17 Octobre, anniversaire de la mort de Dessalines, des cérémonies funèbres seraient célébrées dans toute l'étendue de la République en l'honneur de notre Libérateur.

10o AFFAIRE DUBRAC.— Un sieur *Dubrac*, sujet français, accusé de s'être immiscé dans la politique intérieure du pays, fut frappé d'une mesure d'expulsion (9 Septembre 1845).

Le délinquant, assuré du concours du médecin de Pierrot, un nommé *Giorachini*, ne continua pas moins de vaquer librement à ses affaires, déclarant qu'il était muni d'un sauf-conduit régulier.

Rivière Hérard

Philippe Guerrier

Jn. Louis Pierrot

Jn. Baptiste Riché

Instruit de ce fait, Pierrot entra dans une grande colère et proposa même, dit Madiou, un duel au général *Hyppolite*, président du Conseil des Secrétaires d'Etat, qu'il rendit responsable de l'inéxécution de ses ordres.

Malgré les menaces que fit *Levasseur*, consul de France, au gouvernement Haïtien, le Président tint bon; et Dubrac, mis en état d'arrestation, fut chassé du territoire.

Le commandant du navire français, *Le Tonnerre*, qui s'était rendu dans les eaux du Cap pour le règlement de cette affaire tendit un piège au commandant de la corvette haïtienne. Le *Rapide*. Il l'attira à son bord, et, après l'avoir attaché à une pièce de canon, ordonna aux hommes de son équipage de lui administrer trente coups de verge.

Cette malheureuse affaire diplomatique, accentuée par ces indignes représailles du commandant *Delacour*, occasionna une rupture momentanée de nos relations avec la France.

11o PROJET DE CAMPAGNE CONTRE L'EST (Janvier 1848).—Pour détruire la mauvaise impression qu'avait produite sa malheureuse intervention dans la dernière affaire diplomatique, Pierrot publia un ordre du jour sur la prochaine ouverture d'une campagne contre l'Est.

L'idée fut très mal accueillie par les populations de l'Artibonite et de l'Ouest.

12o CHUTE DE PIERROT.— Port-au-Prince et Saint-Marc étaient les deux foyers de la conspiration qui se tramait contre Pierrot.

Dans les derniers jours de Février 1846, l'armée dans l'une et l'autre ville, acclama le général *Jean-Baptiste Riché* comme Président de la République.

13o RICHE.— Le successeur de Pierrot prit possession du fauteuil présidentiel le 1er. Mars 1846.

En 1802, au débarquement de l'expédition française, il était capitaine des grenadiers. Il reçut une balle à l'oeil dans un engagement contre la division Hardy après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot.

Cette grave blessure le rendit borgne dans la suite.

14o GOUVERNEMENT DE RICHE.— Comme ses derniers prédécesseurs, Riché resta moins d'un an au pouvoir.

Sous lui, le Conseil d'État se transforma en Sénat.

Cette Assemblée vota une Constitution qui rétablit les deux branches du Pouvoir Lésgislatif.

Riché voulut dégager les masses populaires des superstitions africaines.

Aussi fit-il une guerre acharnée aux sectaires du *Vaudou*.

15o SOULEVEMENT DES PIQUETS.— Durant la présidence de Guerrier, les piquets ne donnèrent signe de vie.

A l'avènement de Riché Acaau prit de nouveau les armes.

Pour vaincre cette insurrection le gouvernement déploya une extrême énergie; c'est par milliers que périrent les piquets.

Traqué jusque dans ses derniers retranchements, Acaau dut se suicider sur l'habitation Brossard dans la nuit du 11 Mars 1846.

16o MORT DE RICHE.—Au retour d'une tournée qu'il venait de faire dans le Nord, Riché mourut subitement le 27 Février 1847.

LECTURE : COMMENT LE PRESIDENT PIERROT LAISSA LA CAPITALE

Par une belle matinée, alors que les habitants de Port-au-Prince étaient livrés à leurs occupations accoutumés, Pierrot ordonna de faire battre la générale. La population, pleine d'inquiétude à ce bruit sinistre, courut aux armes et se porta en masse sur la place Pétion. Toutes les portes des magasins et des boutiques se fermèrent. Pierrot admira la garde nationale et dit qu'elle était nombreuse, imposante, bien armée, mais qu'elle était un danger pour lui, car elle ne lui inspirait aucune confiance. Quelques officiers du Nord lui conseillèrent de la licencier, mais il refusa.

Le lendemain, à 9 heures du matin, le Président Pierrot sortit seul du palais; la population le vit prendre la Grand'Rue et s'acheminer vers le portail Saint-Josph; on crut à une tournée en ville. Il franchit le portail en disant qu'il allait au Cap. Dès que le bruit s'en était répandu, tout le personnel du palais, ses aides-de-camp, ses bêtes de charges s'élancèrent à sa suite; et pendant des heures, l'on ne vit que des officiers du Nord galopant de toutes parts et allant le rejoindre.

On le rencontra à Drouillard d'où il continua pour le Cap : c'était le 29 Mai.

THOMAS MADIOU

LECTURE : RICHE ET LE VAUDOU

Les superstitions grossières du Vaudou étaient poursuivies avec acharnement par le chef de l'Etat. Sur ce point, il était excessivement sévère et plus d'une fois, il faisait sa police lui-même. On a raconté à ce sujet une anecdocte assez piquante.

Un soir, le Président sommeillait dans sa chambre au palais de Port-au-Prince. Tout à coup il se lève, appelle l'officier d'ordonnance de service.

«Venez avec moi, mais retirez ces insignes et quittez-moi ce sabre qui ferait du bruit».

Le Président sortit du palais, seul avec cet aide-de-camp.

Arrivés sur la grande place d'armes, le Président arrêta son compagnon. — «Entendez-vous le tambour ? — Non, Président ! — Vous n'entendez pas que l'on danse le vaudou ?— Non, Président vous l'avez défendu. Qui oserait?— C'est bon; suivez-moi»-

Après quelques minutes de marche, les deux hommes atteignaient un sentier qui conduisait au morne de l'Hôpital; alors, l'officier entendit sourdement le bruit du tamtam; il en fit la remarque au président. Toujours conduits par le bruit du tambour, ils arrivèrent après une heure de rude montée, au lieu où se tenait le rassemblement nocturne. C'était dans un vallon de l'habitation fourmi où les sectaires du Vaudou se livraient à leurs ébats. le Président tomba sur eux à coups de coco-macaque. Un instant surpris, ils allaient sûrement se mettre sur la défensive et faire un mauvais parti aux deux agresseurs, lorsqu'ils reconnurent le chef de l'Etat. Ces gens grossiers, ignorants prirent la fuite. Quand à ceux que la peur avait retenus, le président les fit descendre en ville et les livra à la justice».

JUSTIN BOUZON

(Etudes historiques sur la présidence de Fautin Soulouque).

QUESTIONNAIRE

Qu'arriva-t-il après la déchéance de Rivière ?
Quelle fut la conduite de Guerrier vis-à-vis des populations de l'Est ?
Qu'etait-ce que le Conseil d'Etat ?
Que savez-vous de la mission de l'abbé Tisserant ?
Le gouvernement de Guerrier fit-il quelque chose de bon pour le pays ?
Quand et où mourut Guerrier ?
Qui succéda à Guerrier ?
Que fit Pierrot pour ranimer la reconnaissance de la nation envers Dessalines ?
Parlez de l'affaire Dubrac.
Quel projet conçut Pierrot dans la suite ?
Racontez la chute de Pierrot.
Parlez du gouvernement de Riché.
Parlez du second soulèvement des piquets.
Quand mourut Riché ?

CHAPITRE XXVI

Présidence de Soulouque.

1o ELECTION DE SOULOUQUE.—(Mars 1847).— Deux hommes, recommandables à plus d'un titre, briguaient le pouvoir à la mort de Riché: c'étaient les généraux *Paul* et *Souffrant.*

Le Sénat les écarta et nomma à la présidence *Faustin Soulouque*, alors chef des quatre corps de la garde.

On raconte que celui qui fut encore le plus étonné à cette étonnante nouvelle, fut Soulouque lui-même.

2o RAISON SECRETE DE CE CHOIX.— Comme Guerrier, Pierrot et Riché, Soulouque était un noir tout à fait illettré.

Ceux qui le poussèrent au pouvoir le firent avec l'arrière-pensée de gouverner en son nom.

3o LA SOCIETE PORT-AU-PRINCIENNE ET SOULOUQUE.— Soldat, avant tout, Soulouque avait les moeurs et les manières de son état.

Aux yeux de la société port-au-princienne de l'époque, il parut grotesque; et l'on prit un malin plaisir à le couvrir de ridicule.

Son pouvoir d'ailleurs tenait, pensait-on à si peu de chose qu'il n'y avait qu'à souffler dessus pour le culbuter.

4o PROCES-COURTOIS.— A l'avènement de Soulouque, l'antagonisme entre *noirs et mulâtres* était très prononcé.

Ces derniers prêtaient au général *Similien*, chef de la garde, l'intention d'exercer des violences contre eux.

Le sénateur Joseph Courtois, journaliste se fit l'écho de ces bruits dans un article sensationnel où il traitait Similien et ses acolytes de *gens sans aveu* et de *canaille.*

Soulouque considérant l'article comme un délit de presse, saisit le sénat de l'affaire.

Courtois, après avoir été acquitté une première fois, fut jugé et condamné.

Cette condescendance de l'Assemblée n'apaisa pas le Président qui voulut faire fusiller le sénateur.

Courtois n'échappa à la mort que grâce aux démarches du consul de France.

5o EMEUTE DU 16 AVRIL 1848.—Le dimanche 16 avril 1848, le Chef de l'Etat eut, au palais, une explication très vive avec un de ses anciens ministres, *Céligny Ardouin*, au sujet d'une prise d'armes qui venait d'avoir lieu dans le Sud.

Les propos s'envénimant de part et d'autre, soudain quelqu'un dans la salle même d'audience tira un coup de pistolet.

A ce signal, la garde ouvre le feu sur l'assistance; des morts et dss blessés tombent.

Au nombre de ces derniers était Céligny Ardouin. Soulouque lui-même n'eut la vie sauve que grâce à la présence d'esprit de quelques-uns de ses lieutenants qui le projetèrent violemment hors de l'enceinte.

Dans toute la ville, on fit alors courir le bruit qu'on massacrait les mulâtres dans la cour du palais.

A cette nouvelle, un grand nombre de ces citoyens s'armèrent et allèrent se grouper vers les quais.

Afin d'éviter un plus grand malheur, le général Similien, à plusieurs reprises, leur intima l'ordre de se disperser: ils déclarèrent qu'ils étaient décidés à résister à l'oppression en criant vive Preston père.

On fit alors marcher les troupes contre eux.

Ce fut alors une affaire vraiment déplorable; car toutes les mauvaises passions, les haines personnelles se donnèrent, ce jour-là, pleine carrière.

Comme toujours, beaucoup d'honnêtes et paisibles citoyens tombèrent victimes de la témérité des émeutiers.

QUESTIONNAIRE

Comment Soulouque arriva-t-il au pouvoir ?
Quelle fut la raison secrète de ce choix ?
Quelle attitude eut la société port-au-princienne à l'égard de Soulouque ?
Que savez-vous du procès-Courtois ?
Parlez de l'émeute du 16 Avril 1848.

CHAPITRE XXVII

Guerre de Soulouque contre les Dominicains.

L'Empire de Faustin 1er.

1o. PREMIERE CAMPAGNE DE L'EST.— Au sujet de la question de l'Est, Soulouque avait des idées nettement arrêtées; il pensait que l'Ile ne devait obéir qu'à un seul gouvernement.

Depuis leur Indépendance en Février 1844, les Dominicains faisaient sur la frontière une guerre d'embuscade.

C'est pourquoi il entreprit en Mars 1849 une campagne contre les Dominicains.

Au début, l'armée haïtienne que commandait Soulouque en personne, remporta les victoires de *Las Matas*, de *Neyba*, *de San Juan*.

2o RETRAITE D'OCOA.— Vers la fin du mois d'Avril, les deux armées se livrèrent bataille sur les bords de la rivière d'Ocoa.

Mis en déroute, l'ennemi traversa le lit de cette rivière qui était à sec. Une forte colonne se mit à talonner les fuyards jusque vers la rive opposée.

Soudain au quartier-général de Soulouque, on sonna la retraite.

Revenant sur ses pas, la colonne, pêle-mêle, reprit le chemin du camp.

Dès qu'elle se fut engagée dans le lit de la rivière, elle fut assaillie par un feu croisé des Dominicains qui, en même temps, faisaient rouler sur nos hommes, des hauteurs escarpées où ils étaient cachés d'énormes blocs de pierres sous lesquels une bonne partie de notre armée demeura ensevelie.

3o SOULOUQUE EMPEREUR (Août 1849). Après la retraite d'Ocoa, Soulouque prit la résolution de retourner à la capitale où, trois mois après, il se fit proclamer empereur sous le titre de FAUSTIN 1er.

4o LA TREVE DE 1851.— A l'extérieur, Soulouque et son empire furent l'objet d'un dénigrement systématique.

Il y eut de la part des puissances étrangères une sorte d'entente pour empêcher que ne se réalisât le rêve d'unité territoriale poursuivi par le monarque noir.

Au printemps de 1851, l'empereur allait envahir par le Nord la frontière dominicaine quand les représentants de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, par une diplomatie plus ou moins adroite, s'interposèrent comme médiateurs et obtinrent du gouvernement haïtien une trêve d'un an.

5o SACRE DE FAUSTIN 1er (18 Avril 1852).— Cette transaction pacifique permit à Soulouque d'accorder tous ses soins aux préparatifs du sacre.

Le 8 Avril 1852, la cérémonie eut lieu avec une pompe ex-extraordinaire sur le Champ-de-Mars de Port-au-Prince.

NOUVELLE CAMPAGNE DE L'EST.— Les menées antipatriotiques des Dominicains et les actes de piraterie qu'ils exerçaient sur nos côtes, le 3 Décembre 1849, ils incendièrent le bourg de Dame-Marie, déterminèrent l'Empereur, en 1855, à reprendre la campagne contre eux.

Mais les marches forcées, l'organisation tout à fait défectueuse du service de l'intendance, la mauvaise qualité des armes et l'indiscipline des jeunes recrues firent échouer cette campagne qui se signala par les batailles de *San-Thome*, *de Savana Larga*, de *Cambrenale*, où nos troupes furent battues par le général dominicain Santana.

Malgré ces revers, Soulouque aurait pu poursuivre la guerre, mais la sourde agitation qui régnait à la capitale, le contraignait d'y renoncer.

7o CHUTE DE FAUSTIN 1er.— Les désordres financiers du régime impérial et l'insuccès de nos armes dans l'Est provoquèrent aux Gonaïves l'insurrection à la suite de laquelle Soulouque dut abandonner le pouvoir.

Fabre Geffrard, ancien chef de l'État-major de l'Empereur, s'embarqua dans la soirée du 20 Décembre dans un canot avec son fils et Messieurs E. Roumain et Jn. Bart pour les Gonaïves où il devait organiser le mouvement républicain.

Le comité révolutionnaire prononça la déchéance de Faustin 1er; proclama la République et remit en vigueur la Constitution de 1846. Geffrard fut nommé président de la République.

Les insurgés poussèrent activement leur armée jusqu'aux portes de la capitale.

Après une tentative de résistance, Soulouque se vit dans la nécessité de signer son abdication le 15 Janvier 1859.

LECTURE: SACRE DE FAUSTIN 1er.

Dans les derniers jours de Mars 1852, la vie à Port-au-Prince avait atteint une intensité extrême.

Comme en une fin d'année, les magasins et les boutiques regorgaient d'acheteurs. Les fournisseurs, malgré l'augmentation de leur personnel, ne savaient où donner de la tête pour répondre aux commandes dont ils étaient surchargés. C'est qu'on approchait de la date fixée pour la cérémonie du sacre de Faustin 1er.

Les casernes et les maisons des grands dignitaires de l'Empire ne suffisaient plus pour loger les délégations qui affluaient de tous les points du pays.

Du côté du gouvernement on achevait les derniers préparatifs; et tout le monde s'accordait à dire que la fête allait avoir un éclat exceptionnellement grandiose.

Le Samedi 17 Avril, au coucher du soleil, 101 coups de canon au grondement desquels se mêlaient les folles envolées des cloches rappelaient à la population l'événement du lendemain.

Les rues magnifiquement pavoisées resplendissaient sous les feux multicolores des lampions et des lanternes vénitiennes.

Trois heures du matin sonnaient à la Cathédrale que Port-au-Prince, un instant assoupi, se réveillait au milieu d'une immense rumeur où s'entrecroisaient la sonnerie des clairons, le bruit des tambours battant le rappel et les joyeuses fanfares de la Garde impériale.

A mesure que l'aube blanchissait les rues s'encombraient de cavaliers et de piétons, des soldats, d'officiers chamarrés d'or, de femmes, d'enfants endimanchés.

Le théâtre choisi pour la brillante représentation du jour était le Champ-de-Mars sur les quatre façades duquel, l'armée, en tenue d'apparat, avait étendu ses lignes.

Une foule compacte et bariolée qui se trémoussait, se bousculait avait, de très bonne heure, envahi la position attendant avec impatience le moment d'acclamer l'Empereur.

Au milieu de la place une chapelle construite pour la circonstance offrait, vue de l'intérieur, un coup d'oeil des plus ravissants. L'autel ainsi que le choeur était garni de milliers de cierges et ornés de feuillage, de fleurs, de drapeaux et d'oriflammes frangés d'or.

A droite, un dais splendide, à gauche, deux trônes un grand et un petit, tendus de velours et de somptueuses draperies, étaient prêtes à recevoir leurs Majestés.
En avant de la Chapelle se déroulait une vaste tente qui pouvait abriter 7 à 800 personnes.

C'est là qu'avaient pris place, dans des tribunes spéciales, les invités de marques parmi lesquels on voyait les représentants des puissances accréditées près le gouvernement, l'état-major des vaisseaux de guerre étrangers qui se trouvaient en rade, les divers corps politiques et administratifs.

Donnant face à cette tente et séparée d'elle par un intervalle de 150 mètres environ, une autre moins spacieuse avait été dressée où l'on avait déposé, avec le costume du sacre, les insignes et les ornements impériaux.

Vers 9 heures, un vaste remous se produit à travers le flot humain. Et en même temps que le «Garde à vous !» des vivats frénétiques éclatent que couvrent le tumulte des cuivres et des tambours et les assourdissantes décharges d'artillerie.

Là-bas, au milieu d'un nuage de poussière, débouche le cortège impérial dans une étincelante bigarrure de velours, de brocarts et de soie pailletée.

Les hauts dignitaires, les ministres, le chancelier, les princes de la famille impériale, suivant leur rang et l'ordre du protocole, encadraient le carrosse de gala traîné par huit superbes chevaux où se tenaient l'Empereur, l'Impératrice et la princesse Olive.

Immédiatement après, venait la voiture des princesses impériales Célia et Olivette, attelée de six chevaux non moins magnifiques.

L'escorte se dirigea vers la petite tente, Leurs Majestés y firent halte afin de revêtir le costume du couronnement.

Quelques minutes après, comme en un décor de féerie, les portières s'entr'ouvrent et l'Empereur apparaît, diadème au front, sceptre en main, couvert d'un manteau d'azur semé d'abeilles d'or. A la tête du cortège d'une magnificence indescriptible, il s'avance à pas mesurés vers la chapelle, pénètre dans le choeur et va s'asseoir sous le dais.

Alors commença la cérémonie liturgique selon le rite usité en pareille circonstance.

A défaut d'un évêque, ce fut l'Abbé Cessens, grand aumônier de l'Empereur et curé de la Cathédrale qui consacra leurs Majestés.

A l'Offertoire, l'officiant reçut de leurs mains comme offrandes deux cierges où étaient incrustées treize pièces d'or et un vase finement ciselé.

Au moment marqué par le cérémonial où le monarque devait être couronné celui-ci gravit les marches de l'autel, prit lui-même la couronne qui y était déposée et la plaça sur sa tête. Puis de sa main, il couronna l'Impératrice.

Avant d'entonner le Te Deum, l'abbé Cessens, debout sur les marches du trône, donna le signal des acclamations en criant de sa voix la plus forte:

«Vivat Imperator in aeternum!» Et, les cris prolongés de «Vive l'Empereur!» retentirent de toutes parts et se répercutèrent aux quatre coins de la place.

Un somptueux repas s'ensuivit; et, pendant huit jours consécutifs le peuple en liesse célébra Soulouque et son Empire.

Pour perpétuer le souvenir de cet événement, on ordonna, par une loi l'érection d'une chapelle sur l'emplacement où la cérémonie du sacre avait eu lieu.

W. B.

QUESTIONNAIRE

Quelle était la pensée de Soulouque au sujet de l'Est?
Faites le récit de la bataille et de la retraite d'Ocoa.
Que fit Soulouque une fois rentré après la retraite d'Ocoa?
Parlez de la trêve de 1851.
Quand eut lieu le sacre de Faustin 1er?
Parlez de la nouvelle campagne de l'Est?
Comment Soulouque perdit-il le pouvoir?

CHAPITRE XXVIII

Gouvernement de Geffrard (1859 - 1867)

1o FABRE GEFFRARD—LE COMITE REVOLUTIONNAIRE DES GONAIVES ABOLIT L'EMPIRE ET RETABLIT LA REPUBLIQUE.— Le 20 janvier 1859, Geffrard prêta serment devant le sénat.

Le nouveau chef d'Etat ne manquait pas d'intelligence. Il était, en outre, animé d'excellentes dispositions.

Mais, plein de vanité et de présomption, il dédaignait toujours les conseils de ses amis, se figurant que par la seule force de son esprit, il pouvait, en un tour de main transformer Haïti.

2o CONSPIRATION PROPHETE.—Il y avait à peine huit mois que Geffrard était installé au pouvoir qu'une vaste conspiration s'ourdit contre lui.

Un de ses anciens ministres, le général *Guerrier Prophète* en était l'organisateur.

Les complices étaient recrutés parmi les anciens partisans de l'Empire alliés aux ennemis que Geffrard s'était créés par son profond dédain de l'opinion publique.

3o ASSASSINAT DE CORA GEFFRARD (Mme. Blanfort).

Quelques uns des conjurés en voulaient directement à la personne de Geffrard qu'ils conçurent le projet d'assassiner.

Sachant que chaque soir le Président allait rendre visite à sa fille nouvellemnt mariée, ils se postèrent en embuscade aux abords de la maison de celle-ci dans la soirée du 3 Septembre 1859.

L'heure passait et Geffrard n'arrivait pas.

C'est alors qu'il vint à l'un des forcenés l'infernale idée de tuer la malheureuse jeune femme, se disant que, affolé par cette nouvelle, le père ne manquerait pas d'accourir sur les lieux.

Le bandit s'approcha de la persienne, coucha en joue Mme. Blanfort et froidement l'abattit.

4o VENGEANCE DE GEFFRARD.– Ce crime horrible fournit à Geffrard l'occasion de se débarrasser, avec des apparences de légalité, d'un grand nombre de suspects.

On rendit complices de cet assassinat 25 citoyens qui furent livrés à la justice militaire.

Seize d'entre eux, condamnés à mort, furent exécutés (16 Octobre 1860).

5o PERIL DOMINICAIN.–Sous Geffrard, le 18 Mars 1861 un événement d'une exceptionnelle gravité se produisit dans la partie de l'Est.

Le Président dominicain Pedro Santana, avait remis son pays sous la domination espagnole.

Ce fait donna lieu à une protestation de notre part. Les patriotes dominicains, soutenus par le gouvernement haïtien réussirent à chasser les espagnols (Avril 1865).

6o AFFAIRE RUBALCAVA.–L'attitude des Haïtiens dans les derniers événements survenus dans l'Est irrita l'Espagne à un point tel qu'elle dépêcha, peu à près, dans les eaux de Port-au-Prince, l'amiral *Rubalcava*. Celui-ci lança au Président Geffrard un ultimatum et obtint une indemnité de 25.000 dollars. (Juillet 1865).

7o CONSPIRATIONS DIVERSES.– REVOLTE DE SALNAVE (Mai 1865).-- Aucun gouvernement n'eut, plus que celui de Geffrard, à lutter contre la fréquence des conspirations.

C'est toujours dans le sang que Geffrard, impitoyablement les étouffa.

En Juin 1862, quatorze citoyens sont fusillés aux Cayes après une tentative de révolte ayant pour chef le général Salomon Ainé.

L'année suivante, (Avril 1863) Aimé Legros, un de ceux qui contribuèrent le plus à l'arrivée de Geffrard à la présidence est éxécuté avec seize de ses complices pour avoir essayé de soulever l'Artibonite. Lamy Duval et les citoyens P. Elie, Vigne, Petit Joseph sont condamnés, accusés de complot, contre le gouvernement.

La plus sérieuse de toutes ces révoltes fut celles de Salnave qui se rendit maître du Cap le 9 Mai 1965.

8o BOMBARDEMENT DU CAP PAR LE "BULL-DOG".— Geffrard lança aussitôt ses troupes contre les rebelles.

Divers assauts furent donnés à cette ville qui demeura imprenable.

Bientôt un grave conflit surgit entre les insurgés et le consul anglais.

L'agent britannique n'hésita pas à faire bombarder le Cap par la canonnière *Bull-Dog* et la *Galatea* dans la matinée du 23 Octobre 1865.

Geffrard qui, selon toutes les apparences, s'était concerté à ce sujet avec le consul, profita du bombardement pour livrer un assaut décisif à la ville qu'il réussit enfin à enlever.

9o CHUTE DE GEFFRARD.— A partir de ce moment, les prises d'armes devinrent de plus en plus fréquentes.

Aux Gonaïves Victorin Chevallier et Galumette Michel s'emparèrent de l'Arsenal, des conjurés attaquent le palais national et l'arsenal de St-Marc. Un incendie éclata à Port-au-Prince, consuma tout le quartier avoisinant la Place, Geffrard et détruisit les Archives de plusieurs administrations publiques (19 Mars 1866). Le 12 Septembre, une forte explosion eut lieu à l'Arsenal où il y avait plus de 15.000 barils de poudre.

L'esprit de mutinerie envahit même le corps des Tirailleurs sur le dévouement duquel le Président croyait pouvoir toujours compter.

Sentant alors qu'il ne pourrait pas tenir tête à l'orage, il s'embarqua clandestinement pour la Jamaïque dans la nuit du 13 Mars 1867.

10o APPRECIATION DU GOUVERNEMENT DE GEFFRARD.—Jamais gouvernement ne comprit mieux que celui de Geffrard, *la nécessité de vulgariser l'instruction*.

Il multiplia partout les écoles primaires, réorganisa l'école de Médecine et de Pharmacie, le lycée Pétion, fonda les écoles de Droit, de Dessin, de Musique, de Peinture, d'arts et Métiers, etc.

Il ne s'arrêta pas là. Il envoya aussi des jeunes gens faire leurs études en France aux frais de l'Etat.

Il a été aidé dans cette tâche civilisatrice par ses ministres de l'Instruction Publique; Damier qui, partisan énergique de

l'obligation scolaire, allait recruter les élèves jusque dans les marchés et Elie Dubois, homme d'une réelle valeur, qui donna la plus sérieuse organisation à nos écoles, Marius Jn-Simon et Thomas.

C'est sous Geffrard que fut signé avec le Saint-Siège le *Concordat* en 1860, traité qui règle l'exercice de la religion catholique, apostolique et romaine en Haïti. Les Pères du St-Esprit fondèrent le Petit-Séminaire Collège St-Martial qui ne tarda pas à prendre de l'importance. Vers 1864 s'établirent en Haïti, les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Soeurs de St-Joseph de Cluny, ce ne fut qu'en 1875 que les Soeurs de la Sagesse arrivèrent à leur tour. Monseigneur Testard Ducosquer nommé Archevêque de Port-au-Prince en vertu du Concordat fut sacré le 18 Septembre 1863. La *discipline* et la *tenue* de l'armée haïtienne faisaient, à cette époque, l'admiration de tous.

En novembre de l'année 1864 la République d'Haiti signait un traité avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et concluait un traité d'amitié et de commerce avec la République du Libéria.

Malheureusement le système financier de ce gouvernement ne différait pas beaucoup de celui de Soulouque en ce sens qu'on augmentait démesurément les dépenses sans faire attention aux recettes.

Aussi résulta-t-il de cet état de choses, vers la fin de la présidence de Geffrard, un malaise général dans les affaires.

LECTURE: MOUVEMENT INTELLECTUEL ET POLITIQUE SOUS GEFFRARD

Jamais encore dans le pays on avait poussé si loin la discussion des problèmes sociaux. Jamais on avait envisagé les besoins de la Patrie sous un aspect plus grandiose et plus large.

«Le Progrès», journal politique, littéraire et industriel, entrait dans la lice sous l'égide protectrice de cette épigraphe: La liberté de la presse est le palladium des libertés publiques.

Dès le premier numéro, ce noble coeur qui avait nom E. Heurtelou se posait les questions suivantes:

«De toutes les révolutions que notre pays a traversées depuis 1843 jusqu'au 22 Décembre 1858, quel bien en a-t-il retiré en définitive ? Quelles sont les conquêtes matérielles et morales qu'il a obtenues ? Dans quelle branche du service public peut-on constater les moindres améliorations ? Les libertés publiques que l'expérience des siècles a reconnues comme la base la plus inébranlable, la plus indestructible pour asseoir l'avenir de toute société humaine, avons-nous réussi à nous les approprier réellement dans ces chutes successives et violentes de nos divers gouvernements.

M. Montfleury débuta dans la carrière du journalisme indépendant par un article de cinq colonnes où, à propos de l'instruction et de la morale publique, il passait en revue Dessalines, Pétion, Christophe, Boyer, Soulouque ...

Victor Hugo, de la terre d'exil, écrivait à ses concitoyens de la la République Universelle, MM. Prosper Elie, J. Paul ainé et L. Audain:

«J'aime votre noble République; j'aime votre pays. Dites-le lui».

Sur la scène, c'est-à-dire à la salle John Hepburn, Mme. Gallon se faisait applaudir dans les Diamants de la Couronne et dans la Fille du Régiment.

«Le Progrès» ouvrait une souscription aux oeuvres de M. de Lamartine ...

Le 14 Septembre 1860 on jouait le Misanthrope à l'Anse-à-Veau ...

Le Conseil Communal faisait éclairer au gaz les rues du Quai et de l'Arsenal ,

Le Président d'Haïti accompagné des Secrétaires d'Etat J. Paul, L. Obas, J. Bance, et V. Lizaire, ouvrait la première session de la 10e. Législature.

Cette Législature qui a remué tant d'idées, passionné tant d'esprits, soulevé tant d'orages, occupe une place importante dans l'histoire contemporaine. Acclamée par les uns, décriée par les autres, elle est restée en définitive une des joutes les plus brillantes que l'esprit national ait jamais enfantées. Guidés par des orateurs intelligents, elle rallia autour d'elle tout ce que le pays renfermait de pur, d'honnête, de sincèrement patriote. Elle-même, elle fut dans son opposition, dans sa lutte de chaque jour contre les abus, dévouée au progrès et au bonheur de la Patrie. Produit d'une élection vraiment

populaire, elle s'inspira des souffles généreux qui animaient la nation. Elle ne fit pas son programme: elle le reçut tout fait de l'esprit public.

F. MARCELIN
(Ducas-Hyppolite. Son époque. Ses oeuvres.

QUESTIONNAIRE

Que savez-vous du caractère du successeur de Soulouque?
Parlez de la conspiration Prophète.
De quel attentat affreux fut victime la fille de Geffrard ?
Comment Geffrard se vengea-t-il de ce crime ?
Quel fait eut lieu en Dominicanie au mois de mars 1861 ?
Quel démêlé nous valut notre attitude à l'égard des affaires dominicaines?
Quelle est celle qui mit le plus en péril le pouvoir de Geffrard ?
Parlez du bombardement du Cap ?
Comment Geffrard fut-il contraint d'abandonner le pouvoir ?
Donnez votre appréciation sur le gouvernement de Geffrard.

Faustin Soulouque

Silvain Salnave

Fabre Nicolas Geffrad

Nissage Saget

Michel Domingue

CHAPITRE XXIX

Salnave (1867-1869) — *Guerre des Cacos.*

1o SALNAVE PRESIDENT.— Après le départ de Geffrard, un gouvernement provisoire présidé par le général Nissage-Saget eut la direction des affaires.

Appelé à y siéger, Salnave fit son entrée à la capitale le 27 Avril 1867, au milieu des frénétiques acclamations du peuple qui, quelques jours après, lui déféra le titre de *Protecteur de la République.* Le Général Salnave choisit des citoyens pour l'assister : Ménélas Clément, Ovide Cameau, Linstant de Pradines, André Germain, M. Lafontant.

Le 14 Juin 1867 l'Assemblée Constituante vota une constitution et nomma Salnave Président pour 4 ans.

2o REVOLTE DES CACOS.—Peu de temps après l'élection de Salnave, un mouvement insurrectionnel se produisit dans les parages de Vallière et de Mombin-Crochu.

Les révoltés étaient dès paysans que l'on désignait sous le nom de Cacos. Ils avaient à leur tête Robert Noël, le général Nord Alexis, chef du département du Nord réussit à les soumettre, mais ils se soulevèrent de nouveau et Salnave partit pour le Nord, décidant de diriger lui-même les opérations contre les cacos.

3o L'AFFAIRE MONTAS.—Le général *Léon Montas* commandait, sous Geffrard, le département du Nord.

Soupçonné d'entretenir des rapports avec les cacos, il fut emprisonné au Cap.

Sa femme adressa une pétition à la Chambre pour attirer l'attention de l'Assemblée sur cette violation flagrante et brutale de la liberté individuelle.

Une interpellation fut produite par le député Armand Thoby à la suite de laquelle le gouvernement organisa le 14 Octobre 1867 une manifestation populaire contre les représentants du peuple qui furent chassés et les portes du palais législatif furent clouées. Quelques mois plus tard le général Montas mourut en prison.

4o GUERRE DES CACOS ET DES PIQUETS.– Salnave par sa bravoure et sa bonhomie, était l'idole des masses populaires auxquelles d'ailleurs il témoignait une sympathie très profonde.

La haute bourgeoisie, outrée par les scènes démagogiques dont la capitale était le théâtre, fournit à la révolte de sérieux encouragements.

Des foyers révolutionnaires s'allumèrent tant dans l'Artibonite que dans le Sud. Le général Nissage Saget prit les armes à St. Marc, le général Pétion Faubert à Léogane, le général Normil à l'Anse-à-veau, le général Boisrond Canal souleva Pétionville et la Croix-des-Bouquets.

Sur ces entrefaites, les *piquets* réapparurent et se groupèrent autour de Salnave.

De part et d'autre, la guerre fut poursuivie avec un égal acharnement. Dans les villes comme dans les campagnes, on promena l'incendie et la désolation.

5o LA DEBACLE.– BOMBARDEMENT DU PALAIS NATIONAL DE PORT-AU-PRINCE.– Fortement secondé par les piquets, Salnave guerroya avec beaucoup de succès pendant toute l'année 1868.

Vers le milieu de 1869, les événements tournèrent à l'avantage des cacos.

Les revers commencèrent pour Salnave. C'est d'abord deux navires achetés par les insurgés qui furent opposés à ceux du gouvernement, "Le *Salnave*" et "*l'Alexandre Pétion*". Le Général Victorin Chevalier qui commandait Gonaïves, ayant reçut l'ordre d'assiéger Jacmel, passa à l'ennemi le 4 Novembre. L'armée de Nissage Saget occupa le Cap-Haïtien, le 14 Novembre.

Salnave se fait nommer Président à vie. Il essaie de rétablir des mesures financières. La gourde perd toute valeur par une émission trop abondante du papier monnaie. Il faut près de mille gourdes pour un dollar.

Le samedi 18 Décembre, vers 3 heures du matin, les généraux *Boisrond Canal* et *Brice*, à la tête d'une expédition de 1.200 hommes, opérèrent un débarquement à la capitale.

Le lendemain, le navire de l'Etat *La Terreur* dont les cacos s'étaient emparés ouvrit le feu sur le palais national qu'il fit bientôt sauter. Un gouvernement provisoire fut constitué avec Nissage Saget comme Président et Domingue vice-président.

6o FUITE DE SALNAVE.— Salnave avait abandonné le palais quelques minutes avant l'explosion.

Son intention était de se rendre au fort *Alexandre* qui domine la ville afin de tenter une suprême résistance; mais déjà l'officier qui en avait le commandement, *Séide Télémarque*, avait arboré le drapeau blanc.

Le désespoir dans l'âme, le Président prit la route de Pétionville d'où il gagna, par les montagnes, les frontières dominicaines.

7o ARRESTATION ET MORT DE SALNAVE.— Alors qu'il se croyait hors d'atteinte de ses ennemis, Salnave fut arrêté par le général dominicain *Cabral* qui le livra avec cinq de ses compagnons, (St. Lucien Emmanuel, Ulysse Obas, Pierre Paul, Alfred Delva, Pierre Paul Erié) aux autorités haïtiennes. Ces derniers furent fusillés à la Croix-des-Bouquets le vendredi 14 Janvier 1870. Ils moururent avec courage.

Conduit à Port-au-Prince, l'infortuné chef d'Etat fut traduit devant un tribunal révolutionnaire présidé par le général Lorquet. On l'accusa d'incendie, de meurtre, etc.

Après une délibération de trois heures, on rendit contre lui une sentence de mort.

Salnave fut fusillé sans délai le samedi 15 Janvier à 6 heures du soir, sur les ruines du palais national.

LECTURE : BRAVOURE DE SALNAVE

Salnave était d'une telle bravoure qu'on serait tenté de croire à une légende en écoutant le récit des faits d'armes extraordinaires, si on n'en avait une connaissance précise. De même qu'après les Turenne et les Condé, la France émerveillée se prit à voir en Bonaparte un demi-dieu de la guerre, de même l'intrépidité de Salnave subjugue les esprits autour de lui. Tous ceux qui le suivaient se sentaient électrisés et oublaient qu'ils couraient à la mort lorsqu'ils affrontaient, à sa voix et à son exemple, le plomb et la mitraille. Malheureusement, il n'était nullement préparé pour exer-

cer le pouvoir; et il ne vit qu'une chose dans la haute situation qu'il occupait au palais national que son rôle héroïque de général en chef de l'armée haïtienne pourvu qu'il trouvât l'occasion de l'exercer dans tout l'éclat de sa vaillance guerrière, il se sentait à son aise : il était heureux.

ANTENOR FIRMIN

QUESTIONNAIRE

Que se passa-t-il après le départ de Geffrard ?
Quelle révolte eut lieu peu de temps après l'élection de Salnave ?
Que savez-vous de l'affaire Montas ?
Racontez succinctement la guerre des cacos et des piquets.
Que savez-vous de la débâcle ?
Dans quelle circonstance le palais national fut-il bombardé ?
Où Salnave s'enfuit-il ?
Parlez de l'arrestation et de la mort de Salnave.

CHAPITRE XXX

Gouvernement de Nissage Saget

1o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.— Le gouvernement provisoire dont Saget fut président et Domingue vice-président prit diverses mesures. Il nomma un conseil consultatif qui fut transformé plus tard en Conseil d'État. Il interdit la circulation des billets de Salnave et rétablit la Constitution de 1867.

2o ELECTION DE NISSAGE-SAGET.— Au rétablissement de la paix, le général *Nissage-Saget* fut élu Président pour une période de quatre années, le 19 Mars 1870.

C'était un esprit très large, un caractère droit et conciliant.

3o LE PARLEMENT.—RETRAIT DE PAPIER-MONNAIE. —Le Parlement qui, à cette époque comptait dans son sein des hommes de haute valeur, tels que *Boyer-Bazelais*, *Edmond Paul*, *le Dr. Louis Audain*, *etc*... consacra son intelligente activité à élaborer des lois relatives à la réorganisation des services publics.

La loi du 15 Juin 1870 interdit toute nouvelle émission de papier monnaie.

Pour améliorer la situation financière du pays, le parlement autorisât en 1875 un emprunt de 800.000 *dollars*, afin de faire le retrait du papier-monnaie qui, pendant le gouvernement de Salnave avait été émis en abondance à raison de 300 gourdes pour un dollar.

La monnaie des États-Unis de l'Amérique du Nord et notre monnaie en cuivre furent les seules en cours dans le pays (loi du 15 Juillet et celle du 24 Août 1872).

4o TENTATIVE D'ANNEXION DE LA DOMINICANIE.— Après *Santana*, deux autres chefs d'Etat dominicains, *Cabral* et *Baez*, signèrent tour à tour avec les Américains un *projet d'annexion*; mais, le Sénat américain rejeta ce traité.

5o LE CAPITAINE BATSCH.— Dans le courant de Juin 1872, le pays fut victime d'un inqualifiable abus de la force.

Le capitaine *Batsch*, de la marine allemande vint réclamer au nom de son gouvernement, une forte indemnité en faveur de deux sujets allemands qui avaient subi des dommages pendant la guerre des cacos.

Il s'empara brutalement de deux de nos avisos ancrés dans la rade de Port-au-Prince et n'accepta à les remettre qu'après paiement d'une somme de 15.000 dollars.

6o INSURRECTIONS.– PLUSIEURS TENTATIVES DE PRISES D'ARMES.–On attaqua l'arsenal de Port-au-Prince le 2 février 1870. Au Cap, le 15 Mars 1874, Cinna Leconte fut fusillé; aux Gonaïves, dans la nuit du 3 au 4 Mars 1873, aux cris de : Vive Gallumette, vive Salomon une trentaine d'hommes prirent les armes mais il furent arrêtés et fusillés.

7o EXPIRATION DU MANDAT DE NISSAGE.–Le Président Nissage put, en usant de beaucoup de modération et de tact, atteindre le terme de son mandat.

Le 15 Mai 1874, il remit le pouvoir au Conseil des Secrétaires d'Etat après avoir repoussé le voeu du Sénat qui le sollicitait de continuer ses fonctions jusqu'à l'élection de son successeur. Le Président alla s'établir à St. Marc sa ville natale.

8o DOMINGUE GENERALISSIME DE L'ARMEE.– Dans le but visible de faciliter l'accès du pouvoir à *Domingue*, *Nissage*, à la veille de l'expiration de son mandat, avait fait venir ce général à Port-au-Prince et lui avait confié le commandement en chef de l'armée haïtienne.

LECTURE : NISSAGE-SAGET

Depuis longtemps je brûlais du désir de voir et d'approcher Nissage, ce hef d'Etat de qui les uns disaient que c'est un fou, les autres un sage.

Le Président est un homme de taille moyenne qui malgré ses cheveux blancs, me paraît pas avoir de beaucoup dépassé la cinquantaine. Il porte un front aut et plissé où brillent des yeux petits, vifs et secs, arqués d'épais urcils; une barbe broussailleuse, coupée de fortes moustaches retombantes cadre son visage d'aspect plutôt triste. Des gestes nerveux et brusques i font un ensemble physique, qui, à première vue, donne l'impression

qu'on a devant soi un être étrange et rébarbatif, un vieux militaire grognard.

Il parle avec volubilité en faisant, plus que de raison, rouler les r, scandant chaque syllabe avec une intonation légèrement nasillarde à la façon des Marseillais.

On a prétendu que la longue détention qu'il subit durant le règne de Soulouque aurait quelque peu déséquilibré son cerveau. Je n'en crois rien.

Esprit avisé et plein de finesse, doué d'une clairvoyance politique acquise par l'expérience et une observation sans cesse renouvelée, Nissage considère avec bonhomie et scepticisme le jeu des passions humaines, démêle avec une rare perspicacité, les motifs et les mobiles d'action des uns et des autres. De là, ses singularités de langage et d'expression, le jaillissement de ses saillies qui éclatent comme des fusées.

Au fait, Nissage a toutes les apparences d'un homme de coeur, d'un bon citoyen, C'est, en outre, le véritable Président constitutionnel. Il administre et laisse au Parlement le soin de légiférer et de contrôler.

Une de ses maximes pittoresques qui montre comment il entend et pratique la séparation des pouvoirs est celle-ci : Que chaque bourrique hennisse dans son pâturage! Telle est la réponse invariable qu'il adresse à ceux qui sollicitent d'empiéter sur les attributions des autres Pouvoirs de l'Etat.

Aux chercheurs de situations, à ceux-là qui, sans se donner aucun mal, veulent s'enrichir au détriment de la collectivité et qui accablent le chef de l'Etat de demandes de faveurs, celui-ci lance cette phrase typique :

«Demandez-moi des épaulettes, je vous en donnerai autant que vous voudrez. Quant à la clef du trésor, vous ne l'aurez jamais».

Note tirée du CARNET HISTORIQUE D'UN CONTEMPORAIN

QUESTIONNAIRE

Après Salnave, qui fut élu Président ?
A quoi se livra le Parlement de cette époque ?
Quel projet eurent Cabral et Baez à l'égard de leur pays ?
Que savez-vous de l'affaire du capitaine Batsch ?
Qu'arriva-t-il à l'expiration du mandat de Nissage ?
Dans quel but Domingue fut-il nommé généralissime de l'armée ?

CHAPITRE XXXI

Gouvernement de Domingue-Rameau (1874–1876)

1o AVENEMENT DE DOMINGUE.—Une Assemblée Constituante, élue sous une forte pression militaire, nomma Michel Domingue à la première Magistrature de l'Etat, le 11 Juin 1874 (1).

Le successeur de Nissage joignait à un esprit faible, un tempérament violent.

Pendant la guerre des cacos, il avait déployé dans le Sud contre les partisans de Salnave, une féroce énergie.

2o SEPTIMUS RAMEAU.—Domingue n'était président que de nom: le véritable chef d'Etat était son neveu *Septimus Rameau*, qu'il avait choisi comme vice-Président.

3o TRAITE DOMINICANO-HAITIEN.—Le gouvernement de Domingue conclut, en Novembre 1874, un traité de paix et d'amitié avec la Dominicanie.

Par l'article 4, les deux pays *s'engagèrent formellement à établir, de la façon la plus conforme à l'équité et aux intérêts réciproques des deux peuples* les *lignes frontières qui séparent leurs possessions actuelles.*

4o LES EMPRUNTS.— La présidence de Domingue se signala par des emprunts qui eurent pour résultat la ruine de notre crédit à l'étranger.

Le plus scandaleux et dont le poids a pesé longtemps sur le pays fut celui de Mars 1875.

D'après la loi du 19 Février qui l'autorisait, cet emprunt était, en partie destiné à solder la dette de l'Indépendance.

Le reste devait être employé à l'exécution des divers grands travaux publics. Mais on dilapida les fonds de l'Etat.

Rien de tout cela ne fut réalisé.

---

(1) Lecture: Comment Domingue arriva au pouvoir est à étudier en son entier.

5o AFFAIRE BRICE-MOMPLAISIR-PIERRE.— Les citoyens Brice, Momplaisir Pierre et Boisrond-Canal, anciens alliés de Domingue contre Salnave, étaient depuis quelque temps, tenus pour suspects par le gouvernement.

Le 1er. Mai 1875 Domingue ordonna l'arrestation de ces trois généraux qu'on lui désignait comme les chefs d'un complot qui se préparait.

Tandis que Boisrond-Canal se réfugiait au consulat américain, Brice et Momplaisir Pierre, chacun de son côté, engagèrent désespérément la lutte contre les soldats chargés de les arrêter.

Brice reçut une blessure dès suites de laquelle il mourut au consulat espagnol où il s'était à la fin retiré.

Quant à Momplaisir, on n'en vint à bout qu'après avoir mitraillé sa maison. On le trouva mort: il s'était brûlé la cervelle pour ne pas tomber vivant aux mains de ses agresseurs.

Peu de temps après l'affaire de Momplaisir Pierre, un décret expulse du territoire de la République quarante trois citoyens accusés de conspiration; 17 autres furent condamnés à mort.

Le 7 Mars 1876, le général Louis Tanis donne le signal de la révolte à Jacmel. Il fut imité à l'Arcahaie et à la Croix-des-Bouquets. Pour combattre les rebelles de l'Arcahaïe, on envoya le général Lorquet: il est abandonné par ses troupes. Le 15 Avril la révolte arrive à Port-au-Prince; le palais est assiégé.

6o CHUTE DE DOMINGUE.— (15 Avril 1876).— L'impopularité du gouvernement devint si grande que Rameau ne se sentit plus en sûreté à Port-au-Prince. Il conçut alors le projet de transférer le siège du gouvernement aux Cayes.

Dès le 10 Avril, il commença à charger un navire des valeurs en espèces contenues dans les caves du trésor.

Les allées et venues des lourds charriots qui déposaient sur les quais des caisses d'un poids considérable ne manquèrent pas d'éveiller la curiosité et les soupçons du public.

Comme une traînée de poudre, le bruit se répandit que Domingue et Rameau allaient s'enfuir avec le trésor de l'Etat.

Aussitôt, sur tous les points de la capitale, les citoyens coururent aux armes le 15 Avril. Le Président et son neveu n'eurent que le temps de se mettre sous la protection du ministre de France et du Consul d'Espagne.

7o MORT DE RAMEAU.— Au milieu des cris de mort hurlés par la foule en délire, les agents diplomatiques, à pied accompagnaient Domingue et Rameau.

Au détour d'une rue, quelqu'un, s'étant approché le plus près possible du cortège, logea à bout portant une balle à Septimus qui s'affaissa comme une masse.

Domingue put, malgré les nombreux coups reçus, s'embarquer pour la Jamaïque.

8o MORT DE LORQUET.— Le Lendemain de cet événement, le commandant du département de l'Ouest, le général Lorquet, contre qui on avait de nombreux griefs fut traqué par ses ennemis.

Il reçut la mort dans sa propre maison.

LECTURE. COMMENT DOMINGUE ARRIVA AU POUVOIR

Le Corps Législatif, réuni en Avril 1874, devait se constituer en Assemblée Nationale pour élire le Nouveau chef de l'Etat.

Michel Domingue, l'ancien Président du Département du Sud, se croyait un droit acquis à la succession de Nissage Saget. Celui-ci désirait aussi son avènement. Les libéraux crurent pourtant habile d'opposer la candidature du général Pierre Momplaisir-Pierre à celle de Michel Domingue. A la Chambre et au Sénat, ils disposaient d'assez de voix pour, sinon assurer le triomphe de leur candidat du moins contrarier celui de leur adversaire. Mais Septimus Rameau. alors député des Cayes, aidé des amis de Nissage Saget déjoua leurs calculs. Il provoqua à la Chambre un débat sur la validité de l'élection de M. Boyer Bazelais, député de Port-au-Prince et principal souteneur de la candidature de Momplaisir Pierre. La Chambre donna tort aux partisans de Domingue et vota la validation de Boyer Bazelais. Septimus Rameau et ses amis quittèrent la Chambre et n'y reparurent plus, créant ainsi ce qui fut appelé la dissidence. Mis en minorité, ne pouvant réunir le quorum constitutionnel, les députés du groupe libéral ne purent se livrer à aucun travail législatif.

Sur ces entrefaites arriva le mois de Mai, terme du mandat du Président de la République. Le Sénat et les députés présents à Port-au-Prince invitèrent Nissage Saget à garder le pouvoir jusqu'à

l'élection de son successeur. Le Président repoussa cette offre et, le 1er. Mai 1874, il remit l'autorité exécutive au Conseil des Secrétaires d'Etat. Il avait auparavant nommé Michel Domingue commandant en chef de l'armée haïtienne: c'était lui livrer le pouvoir.

Le 20 Mai, l'ex-Président se retira à Saint-Marc laissant aux Chambres et à Michel Domingue le soin de s'arranger.

J. N. LEGER

(Haïti, son histoire et ses détracteurs)

QUESTIONNAIRE

Comment Domingue fut-il nommé Président et quel était le tempérament de ce chef d'Etat?
Domingue était-il de fait Président ?
Quand fut conclu le traité dominicano-haïtien ?
Par quels faits financiers se signala la présidence de Domingue ?
Racontez l'affaire Brice-Momplaisir Pierre.
Parlez de la chute de Domingue.
Comment mourut Rameau ?
Quel sort eut le général Lorquet ?

CHAPITRE XXXII

Boisrond Canal.—Libéraux et Nationaux

1876—1879

1o BOISROND CANAL PRESIDENT.— A la chute de Domingue, les candidats en présence étaient Boisrond Canal et Boyer Bazelais.

Toutes les chances paraissaient être du côté de ce dernier lorsque, par un coup de théâtre, l'Assemblée Nationale accorda ses suffrages à Canal (17 Juillet 1876).

2o LE PARLEMENT ET L'EMPRUNT-DOMINGUE.— Les débuts de la présidence de Boisrond Canal furent assez pénibles.

Le nouveau gouvernement essaya de renier le fameux emprunt de 1875. Mais, sur la menace d'une rupture de relations que nous fit la France, le parlement se vit contraint de reconnaître cet emprunt comme dette publique. (11 Juillet 1877).

3o LES PARTIS POLITIQUES.— Sous Boisrond, il y eut à la Chambre deux partis politiques; le *parti libéral* ayant pour chef Boyer Bazelais et le *parti national* que dirigeait Delorme.

Le parti libéral inscrivait en tête de son programme : *le pouvoir aux plus capables.*

Le parti national avait pour cri de ralliement : le *plus grand bien au plus grand nombre.* Il était nettement opposé à la candidature présidentielle de Bazelais. Les libéraux étaient désunis, ils s'étaient divisés en deux groupes : les bazelaisistes, et les partisans de Boisrond Canal, les libéraux canalistes.

4o INSURRECTION DES LIBERAUX.— Dans l'espace de quinze mois, de Mai 1878 à Juin 1879, Boisrond Canal eut à réprimer plus d'une douzaine de prises d'armes entre autres celles de Louis Tanis dans l'Ouest et celle de Bien-Aimé dans le Nord. La plus sérieuses fut celle qu'organisèrent les libéraux et qui éclata à la capitale le 30 Juin 1879 à la suite de coups de revolver tirés en pleine Chambre des députés.

Le Ministre de la guerre, le général Chrysostome François, deux frères de Bazelais, le commandant de la garde nationale, Desilus Lamour, David Fils-Aimé, Brouard Paret et Auguste

Montas furent les victimes les plus marquantes de cette insurrection de quatre jours qui eut la rue Pavée comme théâtre.

5o DEMISSION DE BOISROND CANAL.-- Après ces malheureuses journées, Boisrond sentant venir du côté du Nord et de l'Artibonite de nouvelles bourrasques révolutionnaires, se démit de ses hautes fonctions le 17 Juillet 1879.

6o APPRECIATION DU GOUVERNEMENT DE CANAL— Sous le gouvernement de Canal, le contrôle législatif s'exerça de la façon la plus rigoureuse. Il eut pour effet de maintenir tous les fonctionnaires dans le devoir et d'assurer aux citoyens *un régime de complète liberté.*

Sur toutes choses, on pouvait exprimer ses pensées; la liberté électorale était respectée.

LECTURE: LE FRAGMENT DU DISCOURS DU Dr. LOUIS AUDAIN, Président de l'Assemblée Nationale A BOISROND CANAL ELU CHEF D'ETAT

Président,

L'Assemblée Nationale est heureuse de posséder dans son sein le citoyen qu'elle vient d'appeler librement à la première magistrature de l'Etat.

Tout à l'heure, obéissant au voeu de la Constitution vous consacrerez une acceptation déjà connue en prononçant un serment solennel en face de cette Assemblée, suprême représentation du pays.

Ce serment recueilli par la haute civilisation officiellement présente dans cette enceinte, vous liera d'honneur par devant la nation et par devant l'Univers...

Placé ou vous êtes, redoutez les flatteurs et les spéculateurs de mauvais aloi, double écueil pour tout homme au pouvoir...

Dans cette foule qui vous acclame si bruyamment au dehors, ne voyez qu'un appui mobile; et songeant à l'inconstance de l'onde humaine, ayez un étai plus solide.

Dans ces groupes plus élevés dont les flots sans cesse renouvelés vous envahissent, sachez reconnaître et bien distinguer vos amis véritables, vos conseillers sincères. Ceux-ci calmes, dignes, réservés, timides même malgré leurs droits d'intimes, débitent peu de paroles, disent brièvement la vérité, dénoncent ouvertement, à l'occasion, les ennemis de l'Etat sans jamais glisser la calomnie dans l'ombre. Pour eux, la personne du chef est au deuxième rang; ce n'est qu'un homme: le Pays passe avant lui. Ils estiment un chef pour les réelles vertus qu'il pratique, pour le bien qu'il fait et non pour les qualités que lui donnent de vils courtisans.

Vous aurez l'obligation d'être ce qui s'appelle un bon chef d'Etat; c'est de nécessité absolue; c'est un devoir impérieusement commandé à côté de l'insigne honneur qui vous est décerné.

Chaque citoyen de ce pays sent bien aujourd'hui ce que doit être un chef digne du pouvoir. . .

Le chef d'Etat par excellence sera celui qui tendra résolument, de bonne foi, avec intelligence, à une fusion cordiale de tous les enfants d'Haïti en vue du seul bonheur commun.

Mettez-vous en garde, Président, contre les louanges excessives et prématurées qui, trop souvent, ont pour effet d'arrêter les bonnes dispositions de l'homme, le rendent insupportable en enflant outre mesure sa présomption naturelle.

L'excès des louanges, même les plus légitimes, a surtout du danger pour le citoyen, si modeste qu'il soit, qu'on vient de placer dans une position éminente.

Notre jugement à nous ne viendra qu'à la fin de votre administration et ainsi ne risquera point de se tromper.

Mais l'Assemblée Nationale, dès maintenant, se plaît à vous déclarer qu'elle fonde sur vous ses meilleures espérances, convaincue que vous resterez étroitement dans la voie du bien, guidé par votre honneur et l'amour de la patrie. Devant cette Patrie exténuée et sans ressources actuelles qu'on vous livre, il importe que vous vous prêchiez à vous-même la somme d'espérance nécessaire pour éviter le découragement qui mène fatalement au laisser-aller. Il faut craindre l'inertie qui dénote l'impuissance et qui, dans un chef d'Etat, compromet et le pays et le chef.

Espérance donc! et courage et volonté ferme pour réussir dans le bien qu'il est doux d'accomplir.

(Fragment du discours prononcé le 19 Juillet par le Dr. Louis Audain, président de l'Assemblée Nationale, à l'occasion de la prestation de serment du Président Boisrond Canal)

QUESTIONNAIRE

Que se passa-t-il après la chute de Dómingue ?
Quelles difficultés marquèrent les débuts de la présidence de Canal ?
Quels partis se trouvèrent en présence sous Boisrond Canal ?
Parlez de l'insurrection de la rue Pavée.
Quelle résolution prit Canal à la suite de cette affaire ?
Donnez votre appréciation sur le gouvernement de Canal.

CHAPITRE XXXIII

Salomon 1879–1886–1888–*Luttes Civiles de* 1883-84

1o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.–Pendant la vacance présidentielle le Pouvoir Exécutif fut exercé par un gouvernement provisoire présidé par le général Jh. Lamothe, auquel était adjoint un Conseil consultatif où figurait le général *Lysius Salomon.*

2o LES LIBERAUX AUX GONAIVES.– Dans les premiers jours du mois d'Avril 1879, les libéraux qui avaient pris la mer après leur malheureuse entreprise de la rue Pavée, ayant appris la démission de Canal, mirent le cap sur Port-au-Prince afin de venir concourir à la formation du gouvernement provisoire.

On les empêcha de débarquer.

Ils allèrent descendre aux Gonaïves où ils savaient pouvoir compter sur un grand nombre de partisans.

Immédiatement le gouvernement provisoire fit marcher contre eux des troupes qui les chassèrent de la ville.

3o COUP D'ETAT DE SALOMON.– Le gouvernement provisoire prit des mesures tout à fait hostiles au parti libéral dont les membres les plus influents furent proscrits.

Au sein de ce gouvernement le candidat le plus en vue était *Hériston Hérissé.*

Salomon dont le parti à ce moment-là grandissait comprit que l'heure était venue de se défaire et du gouvernement provisoire et de Hérissé.

Dans la nuit du 2 au 3 Octobre 1879, un coup d'Etat préparé par lui fut exécuté brutalement par le général *Richelieu Duperval*, commandant de l'arrondissement de Port-au-Prince. *Lamothe* et *Hérissé* furent faits prisonniers.

Le gouvernement provisoire était dissous et remplacé le lendemain par un autre où entrait *Salomon.*

ELECTION DE SALOMON.–Le 23 Octobre, l'Assemblée Nationale procéda à l'élection de Lysius Salomon comme Président de la République et promulgua une nouvelle Cons-

titution qui portait à 7 ans la durée du pouvoir du chef de l'Etat.

Ancien ministre des finances sous Soulouque, Salomon avait en outre longtemps représenté le pays à l'étranger.

Il était très instruit et doué d'une haute probité. Ses idées politiques lui avaient valu des haines vivaces et vingt-cinq années d'exil.

5o CONVENTION POLITIQUE AVEC LA DOMINICANIE.—Dans l'intérêt de la paix publique les gouvernements d'Haïti et de la Dominicanie signèrent le 14 Octobre 1880, une convention par laquelle ils s'engagèrent à garder la plus stricte neutralité à l'égard de leur politique intérieure.

C'est en vertu de cette même convention que l'un et l'autre gouvernements peuvent demander l'expulsion des exilés réfugiés sur leur territoire respectif.

6o LA VARIOLE EN 1881.—Une grave épidémie de variole s'abattit en 1881 sur le pays. Les mauvaises conditions d'hygiène et de salubrité publique facilitèrent la propagation du fléau qui, pendant toute une année, moissonna nos populations tant urbaines que rurales.

7o PRISES D'ARMES A SAINT-MARC.—EXECUTION DES 28.— Salomon effectuait une tournée dans le Sud quand un mouvement insurrectionnel se produisit à Saint-Marc provoqué par le général Mentor.

Rentré à la capitale, il déclara en état de siège ce dernier arrondissement ainsi que ceux de Port-au-Prince et de Jacmel et ordonna l'arrestation de tous les suspects.

Les prévenus, conduits à Saint-Marc, furent livrés à un Conseil spécial militaire qui condamna 48 d'entre eux à la peine de mort.

Sur ce chiffre, 28 furent fusillés dont 14 à Saint-Marc le 6 Mai 1882 et 14 autres le lendemain aux Gonaïves.

8o DEBARQUEMENT DES LIBERAUX A MIRAGOANE.—Défaits à Port-au-Prince, puis aux Gonaïves, Bazelais et ses partisans s'étaient réfugiés à la *Jamaïque*.

Le 27 Mars 1883 au nombre de 120, ils opérèrent un débarquement à Miragoâne. Peu à après, Jérémie, Jacmel, Côtes-de-Fer, adhérèrent au mouvement révolutionnaire.

9o JOURNÈES DES 22 ET 23 SEPTEMBRE A LA CAPITALE.-- Les libéraux de Port-au-Prince surveillaient avec impatience le moment de renverser Salomon.

Le 22 Septembre 1883, ils prirent les armes.

L'hôtel de l'arrondissement fut envahi et le commandant de ce poste, le général Pénor Benjamin, mis à mort.

Le gouvernement déploya la plus rigoureuse énergie dans la répression de cette révolte, le sang coula à flots.

Les opulents quartiers de la ville furent livrés au pillage et aux flammes. Des indemnités s'élevant à 587.418 gourdes furent payées aux étrangers qui eurent à subir des pertes pendant ces tristes événements.

10o SIEGE DE MIRAGOANE.-- Maître de la situation à Port-au-Prince, Salomon put éteindre les foyers révolutionnaires du Sud.

Seul cependant Miragoâne tenait bon. Boyer Bazelais mourut le 27 Octobre, Son successeur E. Desroches, découragé, mourut le 20 Novembre.

Ce ne fut qu'après un siège de onze mois que le gouvernement vint enfin à bout des insurgés de cette ville dont l'opiniâtreté jeta souvent le découragement parmi les troupes de Salomon.

Legros vint mourir devant Petit-Goâve.

11o ADMINISTRATION DE SALOMON.— REFORME MONETAIRE.—Dès 1880, Salomon changea la monnaie haïtienne en monnaie d'or et d'argent. Le Gouvernement fit frapper aux armes de la République une monnaie nationale dont 180.000 gourdes en pièces d'or. 460.000 gourdes en pièces d'une gourde en argent et 4.960 gourdes en pièces de 0.50, de 0,20 et de 0,10 centimes en argent et 460.000 gourdes en monnaie de bronze. Ces monnaies avaient alors une valeur égale au dollar américain.

Il fonda la Banque Nationale d'Haïti chargée du service de la trésorerie générale dont la direction fut confiée au général Légitime

Trois ans après, des employés de cette maison se livrèrent, de complicité avec quelques courtiers, à des transactions frauduleuses sur des effets publics: ce fut l'affaire des mandats qui fit gravir la sellette criminelle à un grand nombre d'étrangers et d'Haïtiens.

Pour la première fois, en 1881, on organisa une Ex*position nationale dans le but d'encourager et de développer l'industrie haïtienne.*

C'est sous Salomon que nous fûmes enfin libérés de la Dette de l'Indépendance.

Ce chef d'Etat aidé de son ministre F. Manigat appela de France une mission militaire de 3 officiers et une autre de professeurs composée de Messieurs Molle, Vilain, Julien, Rouzier. L'enseignement de celle-ci surtout profita beaucoup à la jeunesse.

Sous Salomon, en 1886, Haïti fut admise dans l'Union postale universelle et en 1887 un câble sous-marin fut posé pour relier Haïti à l'Amérique.

D'importants édifices furent construits tels: le Palais des ministères, le Palais National qui fut incendié à la mort de Leconte (8 Août 1912).

12o REELECTION ET CHUTE DE SALOMON.— Au mois de Juin 1886, l'Assemblée Nationale réélut Salomon Président pour une nouvelle période de sept ans.

Affaibli par l'âge, le Président pensait à la retraite quand le général Séïde Thélémaque, commandant de l'arrondissement du Cap, se mit en armes contre le gouvernement (5Août 1888).

Cinq jours après, un mouvement organisé à la capitale par Boisrond Canal amena la chute de Salomon qui s'embarqua pour la France (10 Août).

LECTURE: LE DEBARQUEMENT A MIRAGOANE PAR UN EXILE

Malgré la supériorité de deux plans de campagne précédemment arrêtés, la petite ville de Miragoâne devait être choisie comme point de ralliement des forces révolutionnaires.

(1) La lecture est à étudier.

Le général B. Laforest qui connaissait le pays pour en avoir parcouru tous les sentiers, opinait pour cette base d'opérations, position stratégique de premier ordre, élevée par la nature au milieu de défilés étroits d'un abord difficile entre les montagnes de la Hotte et le reste de l'Ile ...

Le 26 Mars au matin, à cette heure où la brise de mer commence à souffler vers les côtes, le navire américain, le Tropic, mouilla dans la rade d'Inague Il venait des Etats-Unis, et avait, par d'heureuses manoeuvres, trompé la surveillance des ports de cette République. Il apportait des équipements et des munitions de guerre. Cent-six Haïtiens, tous Hommes résolus, déterminés à vaincre ou à mourir, prirent passage à son bord à destination secrète de Miragoâne ...

De la Grande Inague à Miragoâne, la durée de la traversée est de quelques heures. A cette époque de l'année, l'océan est calme et la navigation celle d'un fleuve tranquille.

Dans l'après-midi du 25 Mars, le «Tropic», laissait à sa gauche les mornes du Cap-à-Foux, s'engageait dans le golfe de la Gonâve. Il marche lentement de façon à se trouver à la hauteur de Miragoâne à la tombée de la nuit.

Dans la même nuit, le bateau entrait dans les eaux de Miragoâne. A trois heures du matin, il était devant le débarcadère de l'habitation St-Rome.

L'obscurité régnait encore. Une fusée, partie du navire déchira les ténèbres. A ce signal convenu, le bâtiment s'approcha du rivage en ralentissant sa marche.

Les exilés reçurent dans un silence religieux les exhortations de leur chef et renouvelèrent leur serment. Il ne s'en trouva pas un qui, à ce moment solennel où ils écoutaient dans le plus profond recueillement les paroles de Boyer Bazelais, n'élevât son âme à la hauteur de la situation.

Le 27 Mars, Boyer Bazelais, avec B. Casimir, B. Laforest et Desormes Gresseau, sous ses ordres, inaugura la révolution à Miragoâne à la tête de trois colonnes. La population va au-devant d'elles. On se reconnaît; on fraternise. La célérité, l'entrain, l'ordre qui président au débarquement provoquent l'enthousiasme.

La petite armée entre en ville en présentant à tous l'olivier de paix.

Maîtres de Miragoâne, les exilés se portent sur le Pont du même nom. Dans l'après-midi du 27 Mars, une colonne habilement et rapidement dirigée par B. Laforest en prend possession après une petite escarmouche.

LEON LAROCHE

Haïti - Une page d'Histoire

QUESTIONNAIRE

Par qui le pouvoir exécutif fut-il exercé pendant la vacance présidentielle?
De quels événements la ville des Gonaïves fut-elle le théâtre à cette époque ?
Parlez du coup d'Etat de Salomon.
Quel fut le résultat de ce coup d'Etat ?
Quelle convention politique nous lie-t-elle avec la Dominicanie ?
Quelle épidémie s'abattit sur la République en 1881 ?
Que savez-vous de la prise d'armes de Saint-Marc et quelles en furent les conséquences ?
Quand les libéraux débarquèrent-ils à Miragoâne ?
Racontez les tristes événements des 22 et 23 Septembre.
Parlez du siège de Miragoâne.
Quels sont les principaux actes administratifs de Salomon.
Parlez de la réforme monétaire ?
Parlez de la réélection et de la chute de Salomon.

CHAPITRE XXXIV

Nouvelle guerre civile.— Courte présidence de Légitime.

1o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.— Salomon parti, un gouvernement provisoire fut de suite formé. Il eut comme Président Boisrond Canal, l'organisateur du mouvement du Cap et de la journée du 10 Août à Port-au-Prince.

2o ECHAUFFOUREE DU 28 SEPTEMBRE 1888.—A cette époque deux candidats briguaient le pouvoir : *Légitime* et *Thélémaque*.

Celui-ci, chef de la révolte du Cap, avait fait son entrée à la capitale à la tête d'une nombreuse armée. Il devint membre du gouvernement provisoire chargé du portefeuille de la Guerre.

Dans la soirée du 28 Septembre, un choc terrible se produisit entre les partisans de Légitime et les troupes du Nord.

Thélémaque perdit la vie dans cette sanglante mêlée.

3o SCISSION.—REPUBLIQUE SEPTENTRIONALE.— Les populations du Nord, irritées de la perte de leur candidat, se détachèrent du reste du pays. Elles formèrent un Etat belligérant sous la dénomination de *République Septentrionale* entraînant dans leur scission les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite.

La direction de la guerre fut confiée au général Florvil Hyppolite.

4o PRESIDENCE DE LEGITIME.— Réunie en grande partie à la capitale, l'Assemblée Constituante nomma Légitime chef du Pouvoir Exécutif d'abord et, peu après, Président de la République.

Tous les moyens de conciliation tentés par celui-ci pour apaiser le Nord restèrent sans effet.

Après une lutte de neuf mois et devant les progrès de la révolution qui s'était propagée jusque dans le Sud, Légitime dut s'embarquer pour l'exil (22 Août 1889).

5o HYPPOLITE PRESIDENT.— Une Constituante se réunit aux Gonaïves dans le courant de Septembre et donna une nouvelle Constitution au pays.

Elle clôtura ses travaux en élisant Florvil Hyppolite Président de la République pour sept années (9 Octobre 1889).

6o AFFAIRE DU MOLE SAINT-NICOLAS.— Pendant la guerre civile, les révolutionnaires du Nord, pour obtenir des Américains des armes et des munitions, avaient laissé entrevoir au gouvernement des Etats-Unis la possibilité de lui concéder un dépôt de charbon de terre au *Môle Saint-Nicolas.*

Au rétablissement de la paix, le gouvernement américain envoya dans les eaux de Port-au-Prince l'amiral *Gerhardi* pour porter les révolutionnaires d'hier, aujourd'hui installés au pouvoir, à tenir leur promesse.

Grâce à une habile diplomatie de M. Anténor Firmin, nous réussîmes à nous tirer de ce mauvais pas.

7o QUESTION DES FRONTIERES. — Le Président Hyppolite eut, avec le Chef d'Etat dominicain, *Ulysse Heureaux*, une entrevue à Thomazeau le 5 Février 1890.

Au cours de cette entrevue, la question de la délimitation des frontières fut fortement agitée.

Trois ans après, une seconde entrevue eut lieu à la baie de *Mancenille* d'où il résulta une convention d'arbitrage.

En vertu de cette convention, les *territoires contestés quelle que soit la décision arbitrale, doivent rester à* Haïti *moyennant une compensation pécuniaire* (3 Juillet 1895.)

8o AFFAIRE DU 28 MAI 1891.—Hyppolite eut à réprimer, le 28 Mai 1891, jour de la Fête Dieu un coup de main militaire dirigé par le général *Sully Guerrier*, ancien chef de la Garde sous Légitime.

Pendant plusieurs jours, ce fut la terreur, des exécutions sommaires eurent lieu sur tous les points de la capitale.

Sully Guerrier et l'un de ses complices, l'officier *Gracia*, furent pris et fusillés. Le 12 Décembre pour calmer les esprits le président Hyppolite publia un décret d'amnistie.

9o LES TRAVAUX PUBLICS SOUS HYPPOLITE.— De grands travaux publics ont été exécutés sous Hyppolite entre autres, l'achèvement du palais des Ministères, les marchés en fer de Port-au-Prince et du Cap, les ponts de Momance, (*Grande Rivière de Léogâne*) et de la Croix-des-Missions (*rivière du Cul-de-Sac*).

10o MAUSOLEE DE DESSALINES.— Depuis la scène tragique et regrettable du *Pont Rouge*, les restes de Dessalines gisaient ignorés dans le cimetière de Sainte Anne. Ce ne fut qu'en 1892 que le Président Hyppolite, devant cette coupable indifférence; fit élever un mausolée au Fondateur de l'Indépendance Nationale.

11o MORT D'HYPPOLITE.— Il restait encore à Hyppolite une année pour accomplir son septennat quand, le 24 Mars 1896, il fut foudroyé, en pleine rue, par une attaque d'apoplexie, au moment où il quittait la capitale pour entreprendre une tournée dans l'arrondissement de Jacmel où des troubles venaient de se produire.

LECTURE: DERNIERE CONSULTATION MEDICALE DONNEE A HYPPOLITE

A l'occasion du départ du Président fixé par lui à une date proche, il y eut, entre nous deux seulement, une querelle violente. (Mes autres confrères, rebutés par les redomontades répétées, avaient renoncé à l'entretenir du même sujet ressassé quinze à vingt fois).

—«Monsieur, clama-t-il vous n'êtes qu'un entêté orgueilleux Gardez vos conseils pour votre usage; je partirai malgré vos ordres.»

—«Mes ordres, Président! quand vous êtes votre propre maître. Vous ne refléchissez pas en ce moment? Eh bien, montez à cheval, faites cent lieues; allez où il vous plaît; vous êtes libre de courir à votre perte».

Puis, désarmé en face de ce malade que je jugeais inconscient, j'ajoutai doucement, d'un ton d'amicale tendresse :

«Ecoutez, mon pauvre Florvil, j'ai le plus grand regret de vous le dire; mais vous m'y contraignez. J'en sais plus que vous sur votre état qui vous fait simplement souffrir, mais vous laisse des répits encourageants. Vous vous trompez en voulant vous précipiter en une très grave imprudence. Vos médecins, très au fait de la nature spéciale de votre affection, du degré où elle est parvenue, sont loin de partager votre sécurité et de juger, comme vous, qu'elle soit conjurée.

«Au point où vous êtes, vous pouvez avoir la garantie d'une certaine longévité à une condition unique: c'est que vous consentiez à renoncer au plus tôt au pouvoir et que vous repreniez, à la campagne, votre existence calme d'autrefois...

On trouve plus qu'aisément des chefs d'Etat, chacun prétend à le devenir, s'en estimant capable; mais tel ou tel Président, ce n'est pas du tout la même chose.

«Vous êtes en possession, je crois, d'une assez large aisance; ...résignez-vous donc, je vous le conseille, à quitter ce siège. Tenez ! j'ai là, sur mes doigts, votre mal comme tracé en lettres visibles. Je puis alors vous prédire, avec le coeur navré, que vous aurez à peine parcouru quatre à cinq pas à cheval que, par les secousses qui seront imprimées à votre coeur, vous risquez, 99 sur 100, la chance d'être relevé mort par arrêt subit de cet organe de vie».

Une émotion d'effroi indescriptible envahit à ce moment son visage qui pâlit et se décomposa affreusement. J'eus peur de le voir passer dans une crise d'asphyxie. Au moyen de quelques lentes inhalations d'éther mêlé à des gouttes d'ammoniaque, je le fis revenir à lui. Il respira bruyamment; puis, petit à petit, ouvrit des yeux où la reconnaissance semblait paraître à peine.

Il était à peu près 5 heures du soir... Il saisit alors une de mes mains et prononça d'un ton affectueux, scandant chacun de ses mots, les paroles ci-après dont le souvenir attristé demeure profondément incrusté dans ma mémoire : «Audain! vous êtes sévère pour votre ami; mais je ne le comprends que trop... Cependant, réfléchissez un peu de votre côté; et après prononcez en toute conscience si un chef d'Etat n'est point tenu de tracer le bon exemple de la discipline militaire. On est Président ou on ne l'est pas. Comment! un campagnard ordinaire envahit insolemment une des grandes communes de la République, s'empare des bureaux de la Place, met en fuite le commandant qui court se réfugier dans un consulat; et vous voulez que moi, Florvil, je laisse impunie une telle audace! Je ne peux pas dans le cas actuel, humiliant pour mon pouvoir, me confier à un autre qu'à moi-même pour venger cet affront. Tout malade que je suis je me mettrai en route dès demain. Si ma destinée est écrite que je dois périr en chemin.— eh bien! mon ami, l'histoire reconnaîtra et dira que j'ai rempli jusqu'au bout mon devoir de Chef d'Etat».

Dr. LOUIS AUDAIN

Fragments d'Histoire contemporaine.

Boisrond-Canal

Lysius Salomon

F. D. Légitime

Vilbrun Guillaume Sam

Florvil Hyppolite

QUESTIONNAIRE

Qui présida le gouvernement provisoire établi au départ de Salomon ?
Parlez de l'échauffourée de la nuit du 28 Septembre 1888.
Qu'arriva-t-il à la suite de cette malheureuse affaire ?
Qui fut nommé Chef d'Etat par l'Assemblée Constituante ?
Légitime put-il se maintenir au pouvoir ?
Qui remplaça Légitime comme Président ?
Quelle affaire délicate le gouvernement eut-il à régler après le triomphe du Nord ?
En quel état se trouva sous Hyppolite la question des frontières ?
Racontez l'affaire du 28 Mai 1891.
Parlez des travaux publics sous Hyppolite.
Qui entreprit d'élever un mausolée à Dessalines ?
Comment mourut Hyppolite ?

CHAPITRE XXXV

Présidence de Sam

1o TIRESIAS SIMON SAM.—Le successeur d'Hyppolite fut son ministre de la Guerre, le général Tirésias Simon Sam, monta au pouvoir le 31 Mars 1896.

2o CRISE FINANCIERE.—Dans les derniers mois de la présidence d'Hyppolite, de graves perturbations s'étaient produites dans les affaires commerciales

Il en résulta pour le trésor, déjà obéré par suite d'une exagération des dépenses publiques, une diminution très grande des recettes.

Sous Sam, cette situation empira. La dette de l'Etat augmenta dans des proportions énormes; la misère, avec toutes ses horreurs, s'abattit partout.

3o AFFAIRE LUDERS.— En Novembre 1897, une grave affaire surgit entre Haïti et l'Allemagne au sujet de M. *Emile Luders*, mulâtre d'origine allemande.

M. Luders avait été condamné par les tribunaux pour avoir frappé des agents de la force publique qui, prétendait-il, avaient violé son domicile.

Le pourvoi en Cassation du délinquant était signé lorsque le ministre allemand crut devoir intervenir.

Bien que Luders eût été à la fin gracié par le chef de l'Etat l'affaire ne s'arrêta pas là.

Le 6 Décembre 1897, le Capitaine *Thiele* arriva à Port-au-Prince avec deux navires-écoles. Il lança un ultimatum au gouvernement qui, après une velléité de résistance, se soumit aux conditions outrageantes imposées par la force.

Cette affaire fut suivie par tout le pays avec une fiévreuse attention; et quand en vint le douloureux dénouement, l'abattement fut aussi grand qu'avait été l'indignation populaire.

4o LA CONSOLIDATION.—Sous Sam, on contracta sans mesure de nombreux emprunts sur place.

Obligé de donner les droits de douane en garantie de ces divers emprunts, le gouvernement se trouva, à un certain moment, sans aucune ressource.

Pour dégager une partie de ces droits, il signa en 1900, avec les porteurs de titres d'emprunts locaux, une convention ayant pour but l'unification de leurs créances.

C'est là ce qu'on appela la consolidation.

5o LES ALLEMANDS EN HAITI.—Jadis, c'étaient des négociants anglais, français et haïtiens qui occupaient nos principales places de commerce.

Ils ont été insensiblement supplantés par les allemands qui, aujourd'hui sont les maîtres de l'agio.

Leur influence s'est encore accrue grâce à nos détestables pratiques financières.

6o IMMIGRATION SYRIENNE.— Les rares haïtiens qui essayaient de soutenir la concurrence avec les étrangers ont été littéralement évincés par les *immigrants syriens*.

Devant cet état de choses, on dut prendre contre ces *Levantins* des dispositions légales en vue de protéger le commerce national.

7o LES CUBAINS.—L'insupportable domination de l'Espagne à Cuba avait déterminé depuis assez longtemps un courant d'émigration cubaine vers Haiti.

Ces étrangers formèrent une colonie paisible et laborieuse qui compta dans ses rangs des tailleurs, des cordonniers de marque.

Grâce à eux, le goût de ces métiers, tout en se perfectionnant, se propagea efficacement parmi notre jeunesse.

8o RÈPUBLIQUE CUBAINE.— Un fait de très haute importance et qui modifie sensiblement la situation politique des pays antiléens s'est produit en 1902.

Les Cubains, grâce à l'intervention armée des Américains, réussirent à s'affranchir du joug de l'Espagne.

La République cubaine fut proclamée le 18 Mai 1902.

9o PORTO-RICO AUX AMERICAINS.— L'une des conséquences de la guerre que les Américains menèrent avec tant de succès contre l'Espagne fut la cession par cette dernière

puissance de l'Ile de Porto-Rico au gouvernement des Etats-Unis.

10o CHEMIN DE FER EN HAITI.—Depuis Gefffrard, il était question d'établir des chemins de fer en Haïti.

Ce progrès n'a été *réalisé que sous la présidence de Sam*,

Les premiers rails posés furent ceux de la ligne qui relie le Cap à la Grande-Rivière-du-Nord.

Plus tard des capitalistes allemands formèrent une Compagnie qui reçut la concession de la ligne de Port-au-Prince à l'Etang Saumâtre (PCS).

11o MOUVEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL.— Un grand mouvement agricole et industriel se dessina vers la fin du gouvernement de Sam.

D'importantes plantations de tabac, de bananes s'établirent à *Diquini* (Ouest), à *Bayeux* (Nord).

L'industrie sucrière prit une extension remarquable particulièrement dans la plaine de *Cul-de-Sac*.

Les religieuses de Saint-Joseph de Cluny, aidées d'un comité laïque, organisèrent, en 1901, une modeste *Exposition* à laquelle furent conviés les artistes et artisans du pays.

12o LE 12 MAI 1902.—Le 12 Mai, le Président Sam adressa un Message à l'Assemblée Nationale pour lui annoncer que son mandat allait prendre fin dans trois jours.

L'Assemblée se disposait à procéder à l'élection d'un nouveau Chef d'Etat lorsqu'une émeute éclata et contraignit députés et sénateurs, sous une grêle de balles, d'abandonner leur poste.

Le lendemain, le général Sam s'embarqua pour France.

LECTURE: LE 6 DECEMBRE 1897

Ce matin du 6 Décembre, pendant que nos regards interrogeaient anxieusement la mer, nous échangions d'amères réflexions au sujet de l'horrible conduite des Allemands qui s'étaient si criminellement concertés pour attirer des maux incalculables sur le pays. Nous nous demandions comment les anciens, ceux d'entre eux qui avaient en quelque sorte, pris racine parmi nous par des alliances ou par des

relations d'amitié dont nous n'eussions jamais pensé à suspecter la franchise avaient pu oublier tant de liens. tant de souvenirs tant de marques de sympathie pour signer une pétition calomnieuse et pleine d'atroces incitations avec un ensemble auquel n'étaient restés étrangers que deux ou trois hommes consciencieux.

Déjà, depuis la veille, la plupart s'étaient retirés. Ils avaient emporté avec eux leurs titres et effets les plus précieux; et, de plus, des inventaires fantaisistes dressés en prévision des indemnités à venir ...

Vers les sept heures et demie, on vit poindre dans le canal sud une double fumée. Il n'y avait pas à en douter; c'étaient les deux navires de guerre allemands qui arrivaient. Ils avançaient rapidement, à peu de distance l'un de l'autre; et cette allure précipitée marquait non la fière résolution de ceux qui viennent au devant du danger, mais la certitude de n'être ni attaqués, ni arrêtés, ni entravés à l'entrée de la rade ...

Et, tandis que les opinions erraient sur le plus ou moins de probabilité des saluts à échanger avec la terre, ces frégates prirent tout à fait corps et le branle-bas de combat qu'elles faisaient autant que leurs sabords ouverts dirent suffisamment leurs intentions.

Il y avait à peine un quart d'heure que j'étais rentré à la maison qu'un aide-de-camp du Président de la République vint, en toute hâte me chercher en m'annonçant que le chef des mouvements du port avait apporté au Palais National deux plis de la part du commandant des forces navales allemandes.

Je me séparai de ma famille avec la pensée que ce serait peut-être pour toujours ...

L'ultimatum adressé au Président de la République indiquait les conditions suivantes :

1) Une indemnité de 20.000 dollars pour Emile Luders.

2) La promesse que M. Emile Luders pourra retourner ici en toute liberté et séjourner sans aucun danger.

3) Une lettre à diriger à la Légation impériale d'Allemagne à bord de la «Charlotte»; lettre dans laquelle le gouvernement haïtien aurait à exprimer ses excuses pour la conduite observée dans cette affaire par le gouvernement d'Haïti envers celui de S. M. l'Empereur d'Allemagne.

4) Un salut de 21 coups de canon à adresser au pavillon allemand par le navire-amiral de la flotte haïtienne qui aurait à amener son pavillon.

5) Après l'accomplissement de ces formalités une réception gracieuse du Chargé d'Affaires d'Allemagne par le Président d'Haiti.

Un délai de quatre heures était accordé au gouvernement haïtien pour qu'il fît parvenir sa réponse à bord de la «Charlotte». A midi et demi, un coup de canon serait tiré à blanc en guise d'avertissement.

A une heure précise, si le gouvernement haïtien n'avait pas cédé, la «Charlotte» et le «Stein» commenceraient les «mesures coercitives» et bombarderaient les navires haïtiens, les fortifications de Port-au-Prince, le Palais National, les édifices publics; et le bombardement se poursuivrait jusqu'à ce que le gouvernement manifestât, en arborant le drapeau blanc sur un point visible, son acquiescement aux conditions de l'ultimatum,

Si, avant l'expiration du délai, un des navires haïtiens faisait le moindre mouvement, le commandant des forces navales d'Allemagne ouvrirait le feu contre lui.

Enfin, la République serait responsable de tous les dommages causés par les «mesures coercitives» ou autrement.

Il importait, avant tout d'avoir un plus long délai. Quatre heures! Ce n'était suffisant ni pour négocier, ni pour faire évacuer la ville par les femmes et les enfants...

Nous fûmes unanimement d'avis de demander aux agents diplomatiques étrangers de pressentir le capitaine de vaisseau Thiel sur la possibilité de réduire les exigences de l'Allemagne à la seule question d'indemnité ...

Pour ma part, ayant su de la bouche de mes collègues de la Guerre et des Travaux Publics la confirmation de l'inachèvement des ouvrages entrepris en plusieurs endroits pour abriter d'énormes masses de munitions. je conclus que, du moment que la défense était devenue impossible, ce serait en pure perte qu'on laissait un bombardement produire. par des explosions répétées, cet effet moral qui n'était qu'un effet d'intimidation et que l'on avait voulu éviter.

Si on avait encore quatre jours devant soi, comme les représentants des puissances étrangères l'avaient donné à penser, on aurait le temps d'enlever ou d'isoler définitivement les poudres et les engins dont on n'aurait pas un besoin immédiat, d'observer les tendances des uns et des autres et de se prononcer après avoir pesé toutes les raisons pour ou contre la résistance.

Mais quatre heures seulement quand on n'était pas près et qu'on appréhendait la guerre civile! ...

Bientôt les représentants des puissances étrangères arrivèrent au Palais et furent immédiatement reçus par le Président entouré des Secrétaires d'Etat. Ils avaient l'air sombre et tout démontrait qu'ils étaient «indignés des procédés hautains et discourtois du commandant allemand à leur égard. Ils avaient, parait-il, dû grimper à bord de la «Charlotte» par une échelle de corde; et là, il leur avait été donné d'essuyer les refus les plus péremptoires. Ils avaient demandé un délai plus en rapport avec l'importance des intérêts des neutres: quatre jours, puis trois, puis quarante-huit heures, puis vingt quatre heures. «Non! Non! Non!» leur avait-il été répondu à chaque tentative. Pas une heure, pas une seconde de plus! Nous ne sommes pas des diplomates; nous sommes des marins venus pour exécuter les ordres de S. M. l'Empereur d'Allemagne. A une heure, le bombardement commencera».

Le Président de la République répondit au commandant des forces navales d'Allemagne qu'il avait décidé de prévenir, par l'acceptation des conditions de l'ultimatum, les malheurs qu'un bombardement attirerait sur les femmes, les enfants et les étrangers auxquels il n'avait pas même été accordé un délai suffisant pour se mettre à l'abri ...

Cependant le ministre plénipotentiaire de la République Française conçut une nouvelle alarme. Il se mit brusquement à demander au Président de la République d'arborer au Palais un drapeau blanc. Il expliquait qu'il allait être midi et que le coup de canon d'avertissement qui serait tiré à ce moment-là serait le signal du pillage et de l'incendie, du massacre des étrangers. Le général Sam avait beau lui affirmer que tout cela n'était pas à craindre, il insistait, devenait de plus plus en pressant, se multipliait.

Le drapeau blanc avait été arboré au Palais National..

Vers 3 heures de l'après-midi on apporta une nouvelle communication du commandant allemand. Le capitaine Thiel accusait réception de la réponse du Président... et il ajoutait que si à 4 heures l'indemnité n'avait pas été versée, ni la lettre d'excuse envoyée à bord de la «Charlotte», il prendrait possession de la «Crête-à-Pierrot» et du «Capois-la-Mort à titre de garantie et remettrait ces navires dans le même état après l'exécution des conditions de l'ultimatum.

Il fallait donc consommer le sacrifice et jeter au plus vite leur horrible pâture à ces allemands qui, loin de nous faire remise d'une

humiliation, brulaient du désir d'ajouter à la hideuse série notifiés le matin au Président de la République.

M. J. de la Myre, Directeur de la Banque Nationale d'Haïti, voulut bien accompagner le chef des mouvements du port avec les 20.000 dollars destinés à M. Luders. Et pendant que M. Otto Bein, de la maison Keitel & Co. comptait cette somme, pièce par pièce, la lettre réclamée arriva à l'adresse du Comte Schwerin. Lorsque M. Otto Bein eut fini de compter l'argent, un reçu fut délivré au chef des mouvements du port ...

Il faisait déjà nuit quand la «Crête-à-Pierrot» exécuta le salut vingt-et-un coups de canon qui fut rendu par la «Charlotte».

SOLON MENOS

(L'Affaire Luders)

QUESTIONNAIRE

Quel fut le successeur de Hyppolite ?
Quel était à ce moment l'état de nos finances?
Quelle triste affaire Haiti eut-elle à démêler avec l'Allemagne en Novembre 1897 ?
Qu'était-ce que la Consolidation ?
Donnez une idée de l'influence allemande en Haïti.
Quel a été le résultat de l'immigration syrienne ?
L'immigration cubaine a-t-elle porté quelque fruit chez nous ?
Quand fut proclamée la République cubaine ?
Aux mains de quelle puissance se trouve actuellement l'île de Porto-Rico?
Quand le chemin de fer fut-il établi en Haiti ?
Parlez du mouvement agricole et Industriel sous Sam ?
Quel événement eut lieu le 12 Mai 1902 ?

CHAPITRE XXXVI

Nord Alexis.—Centenaire de notre Indépendance

1o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.— Après la dispersion du Parlement, des comités révolutionnaires s'organisèrent dans les principales villes de la République.

Réunis à Port-au-Prince, ils formèrent un gouvernement provisoire dont la présidence fut confiée à Boisrond-Canal.

2o LES CANDIDATS.— Immédiatement les communes furent invitées à procéder à de nouvelles élections législatives

Ces élections occasionnèrent une vive agitation alimentée par les compétitions des trois principaux candidats à la présidence : MM. Calisthènes Fouchard, Sénèque Pierre, et Anténor Firmin.

3o GUERRE CIVILE (1902).— Au Cap. la lutte électorale se transforma vite en une rixe sanglante. Une grave mésintelligence survenue entre le général *Nord Alexis*, ministre de la guerre du gouvernement provisoire, et *Firmin*, candidat à la députation appuyé par le général Salnave, provoqua une échauffourée à la suite de laquelle ce dernier se rendit aux Gonaïves à bord de la *Crête-à-Pierrot*.

Peu de jours après, les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest, les arrondissements de Plaisance et de Limbé, la ville de Petit-Goâve prirent les armes en faveur de Firmin.

4o INCIDENT DU "MARKOMANIA" —Au fort de la lutte, un incident vint porter un coup mortel aux révolutionnaires.

Le steamer allemand *Markomania* avait quitté Port-au-Prince ayant à son bord une forte cargaison d'armes à destination du Cap. Les révolutionnaires saisirent cette cargaison. On déclara pirate la *Crête-à-Pierrot* qui avait effectué cette saisie. Et, là dessus, la canonnière *Panther*, de la marine impé-

riale allemande, l'ordre de capturer l'aviso de guerre haïtien,

5o DISPARITION DE LA "CRETE".—MORT DE KILLICK.— Quand le 6 Septembre 1902, le *Panther* pénétra dans la rade des Gonaïves, la Crête-à-Pierrot était à l'ancre à une dizaine de milles du rivage.

Le vice-amiral Killick, encore souffrant des suites d'une opération que, deux jours auparavant il avait subie, était à terre. Dès qu'il eut appris l'arrivée de la canonnière allemande, il se hâta de regagner son vaisseau. N'ayant pas devant lui le temps nécessaire pour se livrer aux manoeuvres de la défense et ne voulant pas non plus se rendre, Killick fit sauter le bateau en déchargeant son revolver dans une des poudrières et trouva dans cette catastrophe une mort héroïque.

La Crête-à-Pierrot avait déjà fait explosion lorsque le commandant du *Panther* se livra sur sa carcasse à des exercices de tir.

La prise de Petit-Goâve par les généraux Carrié et Francillon et la perte de la Crête-à-Pierrot marquèrent la dernière phase de la guerre.

6o NORD-ALEXIS PRESIDENT.— La paix rétablie, le général Nord-Alexis fit son entrée à Port-au-Prince.

L'Assemblée Nationale, à la suite des manifestations dont il fut l'objet dans la soirée du 17 Décembre, l'élut Président de la République (21 Décembre 1902).

7o PROCES DE LA CONSOLIDATION.—La consolidation opérée en 1900 cachait des combinaisons plus ou moins irrégulières.

Le nouveau chef d'Etat chargea une commission de faire le jour sur cette opération.

Les investigations des commissaires aboutirent à un procès retentissant où furent impliqués le haut personnel de la Banque Nationale d'Haïti, les principaux membres du gouvernement déchu et un grand nombre de personnages politiques.

8o LA FETE DU DRAPEAU.—Au 18 Mai 1903, il y avait cent ans que pour la première fois, fut arboré à l'Arcahaïe notre beau drapeau bleu et rouge.

Cette date mémorable donna lieu, à la capitale à une originale et patriotique cérémonie militaire.

En face d'un trophée surmonté du drapeau national, le Président de la République se tenait debout et découvert tandis qu'au bruit du canon et au son d'une marche guerrière, l'armée défilait en saluant les glorieuses couleurs de la nation.

9o ASSOCIATION DU CENTENAIRE.—Dès 1894, sur l'initiative de M. Pierre *Laforest*, une société dite *Association du Centenaire*, fut fondée à Port-au-Prince. Sous l'influence de M. Jérémie, elle se donna pour but principal de préparer le pays à célébrer convenablement le *premier centenaire de son Indépendance.*

Grâce à l'activité déployée par MM. *Justin Dévot et Septimus Marius*, des comités locaux furent, à la veille de la grande date, créés dans les principaux centres de la République et tinrent en éveil l'âme des populations.

10o CELEBRATION DU CENTENAIRE

AUX GONAIVES.— Malgré notre détresse financière, nous pûmes modestement, mais avec dignité, célébrer le centenaire de notre Indépendance.

C'est aux Gonaïves que se donnèrent les fêtes officielles sous la présidence du chef de l'Etat.

A cette occasion fut renouvelé solennellement le serment des Aïeux : *Vivre libre ou mourir !*

Les receptions se firent au *Palais du Centenaire* édifié sur l'emplacement où, cent ans auparavant, fut signé *l'Acte de l'Indépendance.*

Ce terrain historique appartient maintenant à la nation qui a reçu ce don du général Nord-Alexis.

A PORT-AU-PRINCE.—Les fêtes du centenaire, à Port-au-Prince, brillèrent d'un éclat particulier.

L'*Association Nationale du Centenaire* qui, sur la proposition de M. L. C. Lhérisson, s'était proposé d'ériger un certain nom

bre de monuments commémoratifs dut, par manque de ressources, se borner à l'érection de la statue de Dessalines; et même ne put-elle le faire que grâce au concours du gouvernement.

EN PROVINCE.—Acablées de misère, les populations de la province n'apportèrent pas à la célébration du Centenaire l'enthousiasme et toute la magnificence désirables.

Cependant l'actif *Comité des Cayes*, ceux du Cap, de Miragoâne, de St Marc et de Jérémié par la série de fêtes patriotiques qu'ils organisèrent, rendirent aux Aïeux l'hommage qui leur est dû.

A CORMIERS.— A la Grande-Rivière-du-Nord eut lieu une importante manifestation.

Les habitants de cette commune se rendirent en pèlerinage à *Cormiers*, lieu natal de Dessalines; et, par des discours et des cérémonies appropriées à la circonstance, exaltèrent la glorieuse mémoire du Fondateur de notre Indépendance.

LECTURE : L'EGLISE D'HAITI AU CENTENAIRE DE NOTRE INDEPENDANCE

Le clergé catholique d'Haïti, composé en général de Français, ne resta pas indifférent au Centenaire de notre Indépendance. Au contraire: ses évêques en profitèrent pour affirmer leur attachement à notre sort et louer avec nous l'oeuvre de nos Pères.

S'inspirant des mêmes sentiments, l'abbé Pichon, dans une série de conférences suivies de prières. fit l'apologie de nos gloires nationales. Il proposa au peuple haïtien, dans un langage conforme aux intimes aspirations de tous, un plan de réforme de notre vie morale et patriotique.

De son côté, le clergé protestant avait organisé dans tous ses temples d'édifiantes cérémonies pour appeler sur le pays les bénédictions du ciel.

Un témoignage touchant de solidarité nous vint aussi de l'Eglise méthodiste africaine des Etats-Unis: l'Assemblée des dignitaires de cette Eglise chargea l'évêque Spencer Smith de porter au peuple et au gouvernement d'Haïti une adresse de félicitations et des voeux pour le bonheur de la jeune République noire.

QUESTIONNAIRE

Qu'arriva-t-il après la dispersion du Parlement ?
Quels étaient les candidats à la présidence ?
Quand et où éclatèrent les premiers troubles civils ?
Que savez-vous de l'incident du «Markomania»?
Comment disparut la «Crête-à-Pierrot»?
Comment Nord-Alexis fut-il nommé Président ?
Que savez-vous du procès de la Consolidation ?
Quelle cérémonie fut organisée à l'occasion du centenaire de la création du drapeau national ?
Qu'était-ce que l'Association du Centenaire ?
Comment fut célébré le Centenaire aux Gonaïves ?

CHAPITRE XXXVII

L'Affaire de Maxi Momplaisir

Régime tyrannique imposé à la Nation

1o L'AFFAIRE MAXI.—Dans les derniers jours de Novembre 1903, on avait essayé d'arrêter illégalement **Maxi-Momplaisir**, homme d'une téméraire bravoure, sous prétexte qu'il était compromis dans l'affaire de la Consolidation.

Après une protestation énergique et bruyante, il dut se mettre à couvert. De sa retraite, il organisait une conspiration qui devait éclater après la célébration des fêtes du Centenaire.

Mis au courant de ce fait; le commandant de l'arrondissement, dans la soirée du 1er. Janvier 1904, fit envahir soudain la maison où se tenaient les conciliabules. Le Président Nord-Alexis se trouvait alors aux Gonaïves.

Ainsi surpris, Maxi n'eut même pas le temps de se défendre. Lui et son fils tombèrent criblés de balles.

Maximé Jacques chez qui s'était déroulée cette tragique affaire, s'était cassé la jambe en se jetant du haut d'un mur de clôture.

A la nouvelle que sa femme qui attendait un enfant avait été déposée en prison, il se fit transporter en sa demeure et avisa l'autorité qu'il se tenait à ses ordres. Après un interrogatoire sommaire, il fut fusillé dans son lit même.

2o CONSEIL MILITAIRE.—EXECUTION A PORT-AU-PRINCE.—Dès le lendemain, les arrestations commencèrent. La prison et les légations furent remplies de monde. Plusieurs citoyens dont la plupart étaient absolument étrangers à la conspiration furent livrés à un conseil militaire qui les condamna à mort.

Le samedi 16 Janvier, cinq d'entre eux furent exécutés.

3o INAUGURATION DE LA STATUE DE DESSALINES.—Le 7 Février 1904 eut lieu, à Port-au-Prince, sur le Champ-de-Mars, l'inauguration de la statue de *Jean-Jacques Dessalines*. *La population*, dans un accès d'enthousiasme, oublia un instant les souvenirs lugubres qui planaient encore sur la capitale pour glorifier la mémoire du Fondateur de la Nation. La jeunesse des écoles prit la plus large part à cette patriotique et édifiante cérémonie.

4o LA STATUE DE DESSALINES AU CAP.—La ville du Cap possède également la statue de Dessalines. Ce monument dû à l'initiative de M. *Charles Leconte*, a été inauguré deux ans plus tard, le 17 Octobre 1906.

5o CENTENAIRE DE LA MORT DE DESSALINES.— Au 17 Octobre 1906, il y avait juste cent ans depuis que Dessalines était tombé au Pont-Rouge sous les balles de ceux qu'il avait délivrés du joug des Français. En réparation de cet acte impie, il a été organisé, ce jour-là, une imposante manifestation patriotique et religieuse. Le clergé, tant catholique que protestant, célébra un magnifique service funèbre en l'honneur du Héros.

A la Cathédrale, M*gr*. *Pichon* fit, en des termes vibrants, l'apologie du Fondateur de notre Indépendance. Plus de 2.000 écoliers défilèrent devant la statue, drapeaux déployés, en chantant la *Dessalinienne*. (1)

6o NORD-ALEXIS FUT-IL RESPECTUEUX DES DROITS ET DE LA VIE DE SES CONCITOYENS.—Nord-Alexis montra le plus souverain mépris des droits des citoyens et de la vie humaine.

A Port-au-Prince, à Port-de-Paix, au Cap, on imagina sans cesse des conspirations pour faire fusiller des innocents auxquels la misère arrachait quelques plaintes.

Ceux qui échappaient à ces assassinats allaient sur la terre d'exil éprouver de dures souffrances.

7o OEUVRES UTILES DU GOUVERNEMENT DE NORD-ALEXIS.—Quelques oeuvres utiles ont été réalisées par le gouvernement parmi lesquelles il convient de citer *l'achèvement des bâtiments actuels du Lycée Pétion, la construction de la*

1) Chant national, paroles de Justin Lhérisson, musique de Nicolas Geffrard.

nouvelle Cathédrale de Port-au-Prince, la fondation du lycée de Jérémie, la création de l'Ecole Professionnelle Elie-Dubois pour les jeunes filles, la réorganisation de l'Hôpital militaire de la capitale.

QUESTIONNAIRE

Que savez-vous de l'affaire Maxi-Momplaisir ?
Quelles furent les conséquences de cette affaire ?
Quand eut lieu l'inauguration de la statue de Dessalines ?
Quelle autre ville possède la statue de Dessalines ?
Quelle manifestation eut lieu à l'occasion du Centenaire de la mort de Dessalines ?
Quel cas Nord-Alexis fit-il des droits et de la vie de ses concitoyens ?
Parlez des oeuvres utiles de ce gouvernement ?

CHAPITRE XXXVIII

Insurrection de l'Artibonite

Affaire du 15 Mars

1o INSURRECTION DE L'ARTIBONITE.—Malgré son extrême impopularité, le gouvernement de Nord-Alexis se maintenait quand même.

Personne n'osait tenter quoi que ce soit pour en débarrasser le pays. On était réduit à attendre la délivrance uniquement des exilés dispersés un peu partout dans les villes voisines. Or, les chefs des différents partis ne pouvaient se mettre d'accord pour une action commune.

Les choses en étaient là quand brusquement arriva à la capitale, le 15 Janvier 1908, une dépêche lancée des Gonaïves et annonçant un *tremblement de terre*.

C'étaient tout simplement les *firministes* de Saint-Marc et des Gonaïves qui, à l'appel de Jn-Jumeau débarqué clandestinement, avaient pris les armes dans ces deux villes.

2o L'INSURRECTION EST VAINCUE.—Le gouvernement, terrifié par ce coup d'audace, était presque aux abois.

Mais il reprit vite courage lorsqu'il fut informé que les firministes n'avaient à leur disposition ni bateau, ni armes, ni munitions. Une cargaison d'armes achetées aux Etats-Unis avait été saisie au moment de son embarquement.

Sans résistance les troupes gouvernementales entrèrent à Saint-Marc. Jean-Jumeau, dans une rencontre à la Petite-Rivière, trouva la mort. En moins de 17 jours, la révolte de l'Artibonite était vaincue.

3o CONDUITE RESPECTIVE DES GOUVERNEMENTS FRANCAIS ET AMÉRICAIN.—Firmin et ses amis, gagnèrent, à Saint-Marc, le consulat américain, aux Gonaïves, celui de France.

Le gouvernement américain eut le tort de remettre aux autorités haitiennes les individus qui, après la débâcle, avaient

cru devoir se mettre à l'abri sous son pavillon. Avec de nombreux autres citoyens ils furent mis à mort le 31 Janvier 1908 dans l'après-midi.

Firmin et ceux qui l'avaient accompagné à l'agence consulaire de France n'eurent la vie sauve que grâce à la fermeté bien avisée du Plénipotentiaire français, M. Pierre Carteron, qui, au nom de son gouvernement, refusa catégoriquement de livrer ceux dont on voulait la tête à tout prix.

4o L'AFFAIRE DU 15 MARS.—Pendant que Firmin et ses compagnons se trouvaient au Consulat des Gonaïves, quelques-uns de ses amis de Port-au-Prince, parmi lesquels les trois frères *Coicou*, voulurent tenter à la capitale un dernier effort pour renverser Nord-Alexis. L'Affaire fut si gauchement menée que l'autorité ne tarda pas à être au courant du complot.

Un piège fut tendu à Massillon Coicou qui fut arrêté dans la soirée du 14 Mars. Presque en même temps, les deux autres frères, Horace et Pierre-Louis, furent arrachés de leur lit et conduits devant le cimetière où tous trois furent exécutés après avoir été atrocement martyrisés.

Dans cette même nuit, sept autres citoyens, saisis en plein sommeil par une bande de sicaires, reçurent la mort dans des conditions tout aussi extraordinairement sauvages.

5o INCENDIE DES 5 ET 6 JUILLET A PORT-AU-PRINCE —Comme pour augmenter la misère publique et mettre le comble de la désolation dans Port-au-Prince, un violent incendie se déclara le 5 Juillet 1908 vers les 2 heures et demie de l'après-midi et redoubla de fureur le lendemain.

Le quart de la ville disparut dans cette catastrophe. La rumeur publique désigna le gouvernement d'alors comme l'auteur de ce fléau.

QUESTIONNAIRE

Parlez de l'insurrection de l'Artibonite.
Le gouvernement eut-il de la peine à vaincre cette insurrection ?
Parlez de la conduite respective des ministres américain et français en cette circonstance ?
Quel triste événement eut lieu à Port-au-Prince le 15 Mars 1908 ?
Quel nouveau malheur s'abattit sur la capitale les 5 et 6 Juillet 1908 ?

CHAPITRE XXXIX

Révolution du Sud.—Chute du gouvernement de Nord-Alexis.

1o MORT DE Mme. NORD-ALEXIS.—Le 12 Octobre 1908, le chef de l'Etat fut frappé dans son affection la plus profonde. Sa femme, née *Amélia Pierrot* mourut après une courte maladie. L'impression générale que produisit ce malheur était que le Président affaissé par l'âge, ne résisterait pas longtemps à cette trop violente épreuve. Il n'en fut rien. Au contraire, ce vieillard nonagénaire ne parut que plus attaché au pouvoir.

2o PROPAGANDE AUTOUR DE LA PROCHAINE ELECTION PRESIDENTIELLE.—En Janvier 1908, et même avant cette époque, on répétait partout que le chef de l'Etat avait l'intention d'imposer à la nation, à la fin de son septennat, un candidat désigné par lui, le général Turenne Jn-Gilles. On disait aussi que, dans le cas où il lui serait impossible de réaliser son dessein, il était tout disposé à se faire réélire en dépit de son âge avancé.

3o PRISE D'ARMES DE LA VILLE DES CAYES (19 Novembre 1908).— Tous ces bruits avaient jeté les esprits dans une profonde surexcitation.

Nord-Alexis s'était laissé peu à peu monter la tête contre le *Délégué* du Sud. le général *Antoine Simon* dont il finit par suspecter la fidélité.

Il voulut le révoquer, mais s'y prit très maladroitement. Tous ceux qui, à tort ou à raison, avaient des griefs contre son gouvernement se groupèrent autour du délégué; et le 19 Novembre, le canon d'alarme annonça que la ville des Cayes était en armes. Comme une traînée de poudre, ce mouvement révolutionnaire gagna presque tout le département du Sud.

4o CHUTE DE NORD-ALEXIS (2 Décembre 1908).—En moins de douze jours, l'armée du Sud était aux portes de la capitale.

Le 2 Décembre, un comité *d'Ordre public* fut formé à Port-au-Prince. Un de ses menbres, *Renaud Hyppolite*, entreprit auprès du Président des démarches aux fins de lui faire comprendre que le parti le plus sage qn'il lui restait à prendre était d'abandonner le pouvoir,

A force d'insistance et voyant d'ailleurs le vide se faire autour de lui, Nord-Alexis s'embarqua sur le vaisseau de guerre français le "Duguay-Trouin" paur la Jamaïque le 2 Décembre 1908.

Les efforts et le dévouement du digne représentant de la France, M. Carteron. n'empêchèrent pas qu'il fût maltraité par la populace, lui et sa suite.

5o ENTREE TRIOMPHALE D'ANTOINE SIMON A PORT-AU-PRINCE.—Le chef de la révolution du Sud entra dans Por-au-Prince le 5 Décembre au matin. Le population le reçut avee un enthousiasme indescriptible.

LECTURE : LE DRAPEAU NATIONAL

L'unité de commandement assurée, il importait de pousser la guerre contre les Français. Pour y réussir Pétion et Dessalines réunirent à l'Arcahaïe les officiers de l'Ouest et des quartiers voisins. On décida la création d'un drapeau spécial pour l'armée indigène.

Aux yeux de la masse ignorante des noirs, le drapeau tricolore symbolisait l'union des trois classes de la Colonie: Les blancs, les jaunes, les noirs. D'un geste vif Dessalines arracha le beanc du drapeau français et rapprocha le bleu du rouge, (il fut recousu par Melle. Flon), pour marquer ainsi l'union des Noirs et Mulâtres. C'était le 18 Mai 1803.

Le drapeau haïtien fut donc formé de deux bandes rouge ct bleue placées verticalement portant un trophée militaire encadré d'un palmier surmonté d'un bonnet phrygien.

Après l'Indépendance, Dessalines et Christophe remplacèrent le bleu par le noir. En 1806, date de la Fondation de la République d'Haïti, Pétion substitua le bleu au noir, disposa les bandes dans le sens horizontal le rouge au-dessous du bleu, et fit placer au centre du drapeau un petit carré d'étoffe blanche contenant les Armes de la République.

Les Armes de la République comprenaient un trophée autour d'un Palmiste surmonté d'un bonnet Phrygien. Au pied de l'arbre de la liberté sont inscrits ces mots que chaque haïtien, homme ou femme, jenne ou vieux devrait se répéter :

L'UNION FAIT LA FORCE

Cette devise signifie que sans l'union des coeurs et des volontés, il est impossible que nous travaillions à la grandeur et à la pospérité de notre Patrie.

Cette devise signifie encore que si, en l'an de grâce 1803, nos pères vainquirent par la force, ils durent la victoire à l'union de Dessalines et de Pétion.

La loi du 4 Août 1920 institua la fête du drapeau et de l'Université d'Haïti et en fixa la célébration du drapeau au 18 Mai de chaque année.

QUESTIONNAIRE

Quelle impression produisit la mort de Mme. Nord-Alexis ?
Quelles propagandes agitaient les populations vers la fin de l'année 1907 et à l'approche de Janvier 1908 ?
A la suite de quelles circonstances la ville des Cayes prit-elle les armes ?
Racontez comment Nord Alexis descendit du pouvoir.
Comment Antoine Simon fut-il reçu à la capitale ?

CHAPITRE XL

Gouvernements Ephémères :

Antoine Simon (17 Décembre 1908–2 *Août* 1911)

Cincinnatus Leconte (14 *Août* 1911–8 *Août* 1912)

Tancrède Auguste (8 *Août* 1912–2 *Mai* 1913)

1o PRESIDENCE D'ANTOINE SIMON.–L'Armée du Sud arriva victorieuse jusqu'aux portes de Port-au-Prince, Nord-Alexis partit pour la Jamaïque le 2 Décembre 1908. Le 17 Décembre 1908 Antoine Simon fut élu président d'Haiti par l'Assemblée Nationale. Le nouveau Chef d'Etat malgré son peu d'instruction, s'était acquis par sa bonhomie la bienveillance du Public. Il avait d'ailleurs fait preuve d'intelligence en gravissant les divers échelons de la hiérarchie militaire. Il était entouré de collaborateurs instruits tels: Jéremie, Edouard Pouget, Renaud Hyppolite, Murat Claude etc.

2o EMPRUNT.–CONTRAT MAC-DONALD.–Dans le courant de l'année 1910, le président contracta un emprunt en France. Avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord il fit un contrat pour la construction d'un chemin de fer de Port-au-Prince à Saint-Marc et au Cap-Haïtien, et pour la culture et l'exportation des figues-bananes, ce fut le Contrat Mac-Donald. Pierre Frédéric et Rosalvo Bobo protestèrent contre ces contrats. Ils furent mis en prison. Ces faits mécontentèrent le peuple.

3o INSURRECTION DE OUANAMINTHE.–Le 1er. Février 1911, la ville de Ouanaminthe se révolta. Le président se transporta immédiatement dans le Nord et étouffa cette révolte. Ouanaminthe, ville dont le commerce était florissant, fut malheureusement pillée et ensuite incendiée par les lieutenants du président. Exaspérés par toutes ces cruautés les habitants de la ville et de la région environnante firent le serment de se venger. Aussi trois mois après, le 8 Mai à Ferrier un soulèvement eut lieu. Il s'étendit bientôt dans presque tout le

Département du Nord: Maribaroux, Mont-Organisé, Vallière, Capotille étaient en armes. Cette nouvelle insurrection eut pour chef Cincinnatus Leconte.

LES CACOS AUXILIAIRES DE LECONTE.—Les hommes des troupes recrutés dans la région connaissaient les moindres détours des forêts, les sentiers les plus inaccessibles des montagnes. Ils se servaient avec adresse de la machette. Les troupes régulières aussitôt engagées dans une forêt ou gravissant une montagne, se voyaient entourer d'une troupe de forcénés dont rien ne décelait l'approche et qui disparaissaient de même ne laissant comme marque de leur passage que des cadavres.

5o INSUCCES DES TROUPES DU GOUVERNEMENT.—Malgré l'énergie du général Horelle Momplaisir qui commandait les troupes du gouvernement, l'insurrection continuait à progresser. Le président vint établir en vain son quartier-général à Fort-Liberté. Les soldats ne purent dominer la terreur que leur inspiraient les cacos, désertèrent en grand nombre.

6o CHUTE D'ANTOINE SIMON.—Devant la défaite de ses troupes le Président regagna Port-au-Prince. L'Armée du Nord marcha vers la capitale, sur son parcours toutes les villes accueillaient avec enthousiasme les révolutionnaires. Antoine Simon partit pour la Jamaïque le 2 Août 1911.

Il revint mourir aux Cayes sa ville natale le 10 Janvier 1923.

Sous le gouvernement d'Antoine Simon eurent lieu l'inauguration de l'éclairage électrique de la ville de Port-au-Prince, le bétonnage des principales rues de la capitale, et l'apparition des premières automobiles dans le pays.

7o LECONTE PRÉSIDENT.--Au départ d'Antoine Simon ce fut le général Cincinnatus Leconte chef de la Révolution du Nord, arrière petit-fils de Dessalines qui fut nommé Président le 14 Août 1911. Sa nomination ne fut pas bien accueillie, car il avait été compromis dans l'affaire de la Consolidation, mais le mouvement progrsssiste introduit dans l'administration lui rallia bien vite les esprits.

8o REFORMES.--Le Président réforma l'armée au double point de vue tenue et maniement des armes, il construisit les

Casernes Dessalines. Il réorganisa l'enseignement primaire avec l'aide du ministre de l'Instruction Publique Mr. *Tertulien Guilbaud*. Il mit de l'ordre dans les différents services de l'Etat. Il fit exécuter la loi contre les Syriens.

Le pays marchait vers une amélioration notable.

9o MORT TRAGIQUE DE LECONTE.— Le 8 Août 1912 vers 3 heures du matin les habitants de Port-au-Prince furent réveillés par une terrible explosion. Les esprits affolés ne purent tout d'abord se rendre compte du lieu, ni de l'ampleur du sinistre. C'était le palais national qui venait de sauter.

Toutes les maisons environnant le palais furent endommagées. Ce fut une nuit de cauchemar traversée par les flammes, les cris des victimes et les détonations. Le président et plus de trois cents soldats périrent dans cette catastrophe. Les causes en sont encore inconnues, plusieurs versions se contredisent.

10o PRESIDENCE DE TANCREDE AUGUSTE.—Au milieu de la désolation de la ville et des explosions intermittentes qui partaient des décombres du palais national, dans la matinée de la catastrophe l'Assemblée Nationale se réunit et nomma Tancrède Auguste Président d'Haiti. Il avait été ministre des gouvernements d'Hyppolite, de Sam et de Nord-Alexis.

11o MORT DE TANCREDE AUGUSTE.— Le nouveau chef d'Etat ne resta pas longtemps au pouvoir, quelques mois après son élection il entreprit une tournée dans le Département du Nord. Il mourut le 2 Mai 1913 d'une maladie survenue peu après son retour dans la Capitale.

QUESTIONNAIRE

Que savez-vous d'Antoine Simon ?
Parlez de l'emprunt de 1910 et du contrat Ma Donald ?
Que se passa-t-il à Ouanaminthe le 1er. février 1911 ?
Parlez des CACOS ? Qu'est-ce qui amena la chute d'Antoine Simon ?
Que fit-on sous le gouvernement d'Antoine Simon ?
Quel fut le successeur d'Antoine Simon ?
Quelles furent les réformes entreprises par Leconte ?
Comment mourut le Président Leconte ? Qui lui succéda ?
Parlez de la mort de Tancrède Auguste ?

CHAPITRE XLI

Gouvernements Ephémères (suite)

Occupation Américaine.

Michel Oreste (4 Mai 1913 – 27 Janvier 1914).
Oreste Zamor (8 Février 1914 – 29 Octobre 1914)
Davilmar Théodore (7 Novembre 1914 – 24 Février 1915).
Vilbrun Guillaume Sam (4 Mars 1915 – 27 Juillet 1915)

1o MICHEL ORESTE.–Ce fut le Sénateur Michel Oreste, que l'Assemblée Nationale le 4 Mai 1913, appela au pouvoir peu après les funérailles du présidenr Tancrède Auguste.

Michel Oreste un civil, qui vint au pouvoir après tant de militaires ne le garda pas cependant plus de neuf mois.

2o CHUTE DU GOUVERNEMENT.–Les cacos qui amenèrent Leconte au pouvoir avaient recommencé déjà à s'agiter pendant son gouvernement. Ils se soulevèrent à Vallières le 1er Janvier 1914 sous l'instigation des politiciens, et cette révolte s'étendit rapidement dans le pays. Le président démissionna et partit le 27 Janvier de la même année.

Michel Oreste mourut à New-York le 28 Octobre 1918.

3o REVOLTE DES CACOS.–DIFFERENTS CHEFS REVOLUTIONNAIRES VONT SE SUCCEDER AU POUVOIR. –A peine un gouvernement installé les CACOS repartaient pour leur village, et deux ou trois mois après se soulevaient de nouveau. Ils devenaient ambitieux et les récompenses en argent qui leur étaient distribuées après chaque campagne, les encourageaient à recommencer. La guerre, faite dans ces conditions, devenait un métier très lucratif. C'est ainsi que se succédèrent au pouvoir sans avoir rien réalisé plusieurs chefs d'Etat. Le 1er. et 2 février 1914, il y eut choc entre les par-

tisans de Davilmar Théodore et ceux de Oreste Zamor aux Gonaïves. Le concours de Desormes Joazar fit triompher ORESTE ZAMOR le 8 Févier 1914. Celui-ci resta au pouvoir 9 mois combattant contre les cacos de Théodore aidé de Mizaël Codio qui le trahit à la suite. Découragé, il démissionna et partit le 29 Octobre 1914 pour l'exil.

Le Président Oreste Zamor mourut le 27 Juillet 1915 dans l'hécatombe de la prison de Port-au-Prince.

Zamor fut remplacé par Davilmar Théodore. Celui-ci fut élu le 4 Novembre 1914. Sous ce Président les cacos devinrent les maîtres de Port-au-Prince, le désordre régnait partout. N'ayant plus d'argent pour payer les cacos, le gouvernement émit un papier monnaie qui fut appelé "Bon Da". Un pain se vendait 100 "Bon Da": une barre de savon 200 "Bon Da", etc. Le peuple était fatigué de cet état de chose, quand Vilbrun Guillaume leva l'étendard de la révolte avec Saül Péralte et Constant Vieux. Davilmar Théodore partit le 24 Février 1915 pour la Jamaïque et revint en Haïti peu de temps après. Il mourut à Port-au-Prince le 15 Janvier 1917.

VILBRUN GUILLAUME SAM.— Vilbrun Guillaume Sam fut élu chef d'Etat le 7 Mars 1915 par l'Assemblée Nationale. Dès son arrivée au pouvoir, il fit mettre en prison ses adversaires, quelques-uns se retirèrent dans les consulats.

5o FIN DU GOUVERNEMENT DU PRESIDENT VILBRUN GUILLAUME SAM.— Dans le Nord, le Dr. Rosalvo Bobo prit les armes. Le 27 Juillet 1915 vers les trois heures du matin le palais national qui se trouvait au Champ-de-Mars fut pris d'assaut par les révolutionnaires conduit par Charles de Delva. Le Président Vilbrun Guillaume blessé se réfugia à la Légation de France. Dans cette même matinée un grand nombre de prisonniers furent exécutés dans la prison de Port-au-Prince par les ordres de Charles Oscar Etienne, Commandant de l'arrondissement.

6o MORT DE VILBRUN GUILLAUME SAM.—A la nouvelle de cette exécution en masse la foule en délire se porta devant la légation de France, s'empara du président qui s'y était réfugié. Il fut massacré. Charles Oscar Etienne tiré du Consulat, eut le même sort.

7o OCCUPATION AMERICAINE.—Dans les mêmes moments le croiseur "WASHINGTON" de la marine des Etats-Unis d'Amérique du Nord rentra dans la rade de Port-au-Prince

A la tombée de la nuit, les marins du navire débarquèrent et s'emparèrent sans coup férir du bureau du port de Port-au Prince. Tandis qu'un autre détachement de marins qui avait atterri sur un autre point du littoral entra dans la ville par le Portail de Léogâne, Pierre Sully, soldat obscur, se fit tuer, la carabine au poing en défendant l'accès de son poste.

L'occupation américaine était un fait accompli.

QUESTIONNAIRE

Qui fut nommé président après la mort de Tancrède Auguste ?
Qui renversa encore ce gouvernement ?
Où mourut Michel Oreste ?
Les cacos restèrent-ils tranquilles ?
Quels sont les présidents qui succédèrent à Michel Oreste ?
Où moururent Oreste Zamor et Davilmar Théodore, date ?
Parlez de la fin du gouvernement de Vilbrun Guillaume Sam ?
Que savez-vous du débarquement des marins du Washington en Haïti

CHAPITRE XLII

Intervention Américaine.—Comité Révolutionnaire.

Sudre Dartiguenave (12 *Août* 1915—15 *Mai* 1922)

1o 1er ACTE DE L'OCCUPATION AMERICAINE.—Après la mort de Vilbrun Guillaume Sam, rentra à Port-au-Prince le chef de l'Armée du Nord, le Dr, Rosalvo Bobo, candidat à la présidence. Un comité révolutionnaire fut formé à la capitale, mais l'Occupation américaine par l'entremise de l'Amiral Caperton prit en main l'administration du pays.

2o PRESIDENCE DE SUDRE DARTIGUENAVE.—Le 12 Aout 1915 sous une pluie accompagnée d'un fort vent qui arrachait les tôles des maisons, l'Assemblée Nationale se réunit et élit le Président du Sénat Sudre Dartiguenave comme Président de la République d'Haïti pour une période de sept années.

3o CONVENTION DE 1915.—Le 16 Septembre 1915 une convention fut signée entre les Etats-Unis de l'Amérique du Nord gouvernés par le Président Woodrow Wilson et la République d'Haiti Elle précisait le but de l'intervention et fixait les obligations des deux parties, elle était pour une période de dix ans. Après beaucoup de discussions à la Chambre, elle fut votée.

A cette séance mémorable le Député de la ville des Gonaïves M. Cabêche, après avoir protesté contre ce vote arracha de la boutonnière de son veston sa cocarde et la lança au milieu de l'Assemblée en quittant la Chambre des Députés.

4o INSTITUTION DU CONSEIL D'ETAT.—Le Sénat ayant été dissous, le 5 Avril le Conseil d'Etat fut institué. Il avait les attributions d'un Sénat. Il était composé de 21 membres, nommés par le président de la République. Un décret du gouvernement donnait mandat d'Assemblée Constituante à la Chambre des Députés.

5o ACTES ADDITIONNELS.—La Convention fut prolongée pour une nouvelle période de dix années le 28 Mars 1917. C'est ce qu'on appela les actes additionnels. Mais la Chambre des Députés refusa de sanctionner ce nouveau prolongement de l'occupation, elle fut dissoute le 19 Juin 1917 par un Décret.

6o NOUVELLE CONSTITUTION,— Sous Dartiguenave une nouvelle Constitution fut votée par un plébiscite. Un de ses articles donne le droit de propriété à l'étranger sous certaines conditions le 17 Juin 1918.

7o DECLARATION DE GUERRE.—Haïti fut parmi les Etats de l'Amérique qui déclaraient la guerre à l'Allemagne par un décret du Conseil d'Etat, le 12 Juillet 1918. Elle prit part à la signature de la paix à Versailles le 28 Juin 1919.

8o REFORME MONETAIRE.—Une convention fut signée avec la Banque Nationale de la République d'Haïti pour la réforme monétaire le 12 Avril 1919. Elle devait se faire sur la base de cinq gourdes pour un dollar américain (5 gourdes).

9o CHARLEMAGNE PERALTE.—Les Cacos ayant à leur tête Charlemagne Péralte personnifièrent la résistance à l'occupation américaine.

Ils furent définitivement dispersés à la mort de leur chef tombé dans une embuscade le 1er. Novembre 1919.

Une stèle fut élevée sur le lieu de son supplice par les soins du Président Vincent et l'Etat accorda une pension à sa mère.

Ce fut sous Dartiguenave que fut construit l'actuel Palais National par l'ingénieur haïtien Baussan.

10o PREMIER MESSAGE.—Le 24 Janvier 1921 le Président Dartiguenave envoya un message à M. Harding, président des Etats-Unis, pour lui exposer les désirs du peuple haïtien et lui demander la levée de l'occupation américaine.

11o COMMISSION MAC CORMICK.— En réponse au Message du président Dartiguenave une commission sénatoriale américaine dite Commission Mac-Cormick arriva en Haïti le 29 novembre 1921. Elle avait pour mission d'enquêter sur les menées de l'occupation américaine. Elle tint ses assises au Champ-de-Mars à l'Hôtel Bellevue. Beaucoup de citoyens furent entendus. Dans son rapport elle demanda des élections

législatives et l'amélioration de la situation faite par l'occupation. La mission repartit pour les Etats.Unis le 7 Décembre en passant par la Dominicanie.

12o NOUVEL AMBASSADEUR AMERICAIN.—Comme suite à la Commission Mac-Cormick le Général John Russel fut envoyé en Haïti avec les titres de Haut Commissaire et Ambassadeur Extraordinaire. Il était chargé de régler tous les différends pouvant survenir entre le gouvernement et l'occupation ou en référer au Département d'Etat Américain (Mars 1922).

13o FIN DE MANDAT.—Le mandat du Président Dartiguenave prit fin le 15 Mai 1922. Il se retira à l'Anse-à-Veau sa ville natale et c'est là que le 18 Juillet 1926, il succomba après une cruelle maladie.

Toute la présidence de Dartiguenave fut une lutte entre son gouvernement et l'occupation américaine. Les moindres avantatages étaient chèrement payés. L'occupation peu à peu s'emparait de toute l'administration du pays.

Les finances sont contrôlées par un Receveur-Général, Conseiller financier, sans le visa duquel aucune sortie de fonds ne peut être fait.

QUESTIONNAIRE

Quel fut le premier acte de l'occupation américaine ?
Qui fut nommé Président d'Haïti ?
Parlez de la Convention de 1915 et de la séance du 16 Septembre à la Chambre des Députés ?
Que savez-vous de l'institution du Conseil d'Etat ?
Qu'appelez-vous actes additionneles ? Que savez-vous de la nouvelle Constitution de Dartiguenave ?
Quelle part prit la République d'Haïti à la guerre de 1914 ?
Parlez de la Réforme monétaire du 12 Avril 1919 ?
Que savez-vous de la résistance des cacos ?
Que savez-vous du 1er. message du Président Dartiguenave au Président Harding ?
Parlez de la Commission Mac Cormick. Quel fut le nouvel ambassadeur américain, de quoi était-il chargé ?
Quand prit fin le mandat de Dartiguenave et quelle lutte eut-il à soutenir contre l'occupation américaine ?

CHAPITRE XLIII

Occupation Américaine (suite)

Présidence de Louis Borno—Questions des Frontières.

Louis Borno 15 Mai 1922, réélu 12 Avril 1926—15 Mai 1930

1o SUCCESSEUR DE DARTIGUENAVE. - Le nouveau chef d'Etat fut M. Louis Borno, ancien secrétaire d'Etat des Relations Extérieures, qui fut appelé au pouvoir par le Conseil d'Etat pour une période de 4 ans.

2o LOIS ET FAITS IMPORTANTS. —Le conseil d'Etat fit différentes lois, entre autres, une loi autorisant un emprunt de quarante millions de dollars ($ 40.000.000,00) le 26 Juin 1922 sous l'instigation de J. Russel pour le rachat de l'emprunt français de Antoine Simon. Une loi réglementant la liberté de la Presse, en instituant la prison préventive pour délits de prese, 15 Décembre. Celle créant le Service Technique de l'Agriculture et de l'Enseignement Professionnel, 28 Décembre, etc.

3o DENOMINATION ET INAUGURATION DE LA PLACE DE L'INDEPENDANCE.—Sous la Présidence de M. L. Borno, la place de Pétion qui se trouve entre le palais des Ministères et le palais de Justice, fut restaurée et dénommée Place de l'Indépendance le 3 Janvier 1926. Le transport solennel des restes de Dessalines et de Pétion fut fait du Cimetière intérieur de Sainte Anne au Mausolée qui se trouve au centre de la place.

4o REELECTION.--Le 12 Avril 1926 le Conseil d'Etat réélit le président Louis Borno pour une nouvelle période de 4 ans.

5o VOYAGE PRESIDENTIEL AUX ETATS-UNIS.—Voulant régler de gré à gré certaines affaires pendantes entre les deux Gouvernements, le président d'Haïti voyagea pour les Etats Unis le 6 Juin 1926. Ce voyage ne fut pas de longue durée.

6o VISITE DU PRESIDENT DOMINICAIN.—Voulant resserrer les liens d'amitié entre les deux Républiques de l'Ile, le 29 Juillet 1927, arrivait à Port-au-Prince M. Vasquez, président de la République Dominicaine. Une suite de réceptions et de fêtes furent données en son honneur. Il ne repartit pour la Dominicanie que le 3 Août.

7o AMENDEMENTS.—Le Conseil d'Etat dans sa séance du 5 Octobre 1927 vota des amendements à la Constitution du 19 Juin 1918. Un de ces amendements fixait le nombre d'années à la présidence, un autre permettait d'être indéfiniment rééligible à la présidence. Ces amendements furent ratifiés par le plébiscite des journées du 10 et 11 Janvier 1928.

8o TAXES INTERNES.—De nouvelles taxes furent votées, elles ne devaient avoir cours qu'à l'intérieur du pays, on les appela taxes internes, telle une loi—du 14 Août 1928, créant une taxe sur l'alcool et le tabac. Les recettes perçues devaient servir à amortir l'emprunt de 1922.

9o GREVES D'ETUDIANTS 4 NOVEMBRE 1929.—A la suite d'incidents d'un caractère tout particulier les étudiants de Damien Ecole d'Agriculture se mirent en grève. En quelques jours le mouvement s'amplifia, les étudiants des classes de Rhétorique et de Philosophie des Lycées et Collèges se joignirent à eux. La grève qui avait débuté comme une simple friction entre professeurs et élèves prit tout à coup une allure politique.

10o PROCLAMATION DE LA LOI MARTIALE.—La situation s'aggravant le gouvernement fit proclamer la loi martiale. Il est bruit d'agitations dans le Sud, des avions militaires sont envoyés en inspection sur la capitale du Sud.

11o AFFAIRE MARCHATERRE.— Aux Cayes les événements prennent une tournure tragique. Le 6 Décembre 1929, une foule de paysans avec des machettes et bâtons se présente à l'entrée de le ville à l'endroit appelé Marchaterre, pour demander que les taxes ne soient pas payées. Ils sont reçus par des militaires qui les somment de se disperser. Ils

refusent et s'avancent, les mitrailleuses et les fusils partent et c'est une hécatombe.

12o COMMISSION FORBES.—A la suite de ces tristes événements, le président Hoover envoya en Haïti une 2ème. commission d'enquête le 28 Février 1930. Elle avait pour chef M. Forbes. Les envoyés rédigèrent un mémoire dans lequel ils préconisèrent la restauration des Chambres et du Sénat.

Les autres membres de la commission étaient : MM. Fletcher, Vesina, White et Kerny.

QUESTIONNAIRE

Quel fut le successeur de Dartiguenave ?
Citez les lois et faits importants du Conseil d'Etat ?
Quand la place de Pétion devint-t-elle place de l'Indépendance ?
Date de la réélection de Louis Borno? Parlez de son voyage aux Etats-Unis ?
Que savez-vous des amendements de Janvier 1928 à la Constitution de 1918?
Qu'appelez-vous taxes internes ?
Que savez-vous de la grève des étudiants de Damiens ? De la proclamation de la loi martiale ?
Quel événement mémorable se produisit aux Cayes en Décembre 1929 ?
Parlez de la Commission Forbes ?

CHAPITRE XLIV

Fin de la Présidence de Louis Borno

Gouvernement Provisoire.—Elections Législatives.

1o CONSEQUÊNCES DE LA COMMISSION FORBES.—

A la suite du rapport de la Commission, un plan fut élaboré par le Gouvernement des Etats-Unis. Il fut appelé "plan Forbes". Le Conseil d'Etat devait se dissoudre après avoir élu un président désigné par le peuple.

M. Eugène Roy fut élu avec le titre de Président temporaire le 24 Avril 1930. Il devait faire les élections législatives et présider à la nomination d'un gouvernement définitif par Assemblée Nationale.

2o TRANSMISSION DES POUVOIRS.—DEPART DE BORNO.—Le 15 mai 1930, après un Te Deum à la Cathédrale de Port-au-Prince le président Eugène Roy se rendit au Palais National. Il fut reçu par le Président Borno, entouré de ses ministres et de son Etat-Major, sur le péristyle du Palais National. La musique de la Garde et une compagnie de la garde du Palais lui rendirent les Honneurs et une salve de vingt et un coups de canon fut tirée au Fort National.

Le Président Borno se rendit à Pétion-Ville dans sa propriété privée et quelques jours après partit en avion pour les Etats-Unis.

3o COMMISSION MOTTON.—Une commission pédagogique dite "Commission Motton" arriva en Haïti le 15 Juin 1930. Elle venait enquêter sur l'Enseignement en général et plus spécialement sur la marche de l'école d'Agriculture et professionnelle de Damien dirigée par un américain M. Freeman.

4o GOUVERNEMENT PROVISOIRE.—Dès son installation au pouvoir M. Eugène Roy prit des dispositions nécessaires pour préparer les élections législatives. Il fit un décret fixant les élections législatives au 14 Octobre. Il fit différentes

lois concernant le droit électoral. La nouvelle Assemblée législative ne devait comprendre que 52 membres dont 36 députés et 16 sénateurs.

5o ELECTIONS LEGISLATIVES.— Les élections législatives eurent lieu le 14 Octobre 1930, différents bureaux de vote furent placés dans les locaux de l'Etat, les bureaux furent nombreux, c'est ainsi que même certaines écoles furent réquisitionnées.

La journée se passa dans le calme dans toutes les villes de la République, une certaine allégresse était dans tous les coeurs car ce jour éclairait la restauration d'une si ancienne institution nationale.

6o SENAT.—Le premier Sénat se composa de MM. S. Vincent; S. Pradel, Jeannot, Nau, P. Mars, Télémaque, Elysée, Martineau, Paultre, etc. dont 2 Sénateurs pour le département du Nord'Ouest, 3 pour le Nord, 3 pour l'Artibonite, 3 pour le Sud, 5 pour le département de l'Ouest.

7o PRESIDENCE DE STENIO VINCENT.—Parmi les membres du Sénat quelques-uns se portèrent comme candidat à la Présidence. Le 18 Novembre 1930, la Chambre et le Sénat se réunirent en Assemblée Nationale pour nommer un nouveau chef. Après le troisième tour de scrutin ce fut le Sénateur Sténio Vincent qui fut nommé Président de la République d'Haïti pour 6 ans.

8o FIN DU GOUVERNEMENT TEMPORAIRE.--Le Président E. Roy après avoir transmis ses pouvoirs au Président S. Vincent se retira à Pétion-Ville. L'Assemblée Nationale par un décret, déclara que M. Eugène Roy avait bien mérité de la patrie. Une pension lui fut accordée.

QUESTIONNAIRE

Quelles sont les conséquences de la Commission «Forbes» ?
Parlez de la transmission des pouvoirs et du départ de Borno.
Que savez-vous de la Commission Motton ?
Parlez du Gouvernement provisoire.
Comment se passèrent les élections législatives dans la République ?
Comment se composa le Sénat de 1930 ?
Date de la nomination du Président Vincent ?
Comment prit fin le gouvernement provisoire de 1930 ?

CHAPITRE XLV

Aperçu sur l'Occupation Américaine de 1915 *à* 1930.

1o PROGRES DE L'OCCUPATION DE 1915 à 1930.– L'Occupation Américaine avait fini par s'étendre sur toute l'administration haïtienne. Les différents services avaient à leur tête un ou plusieurs américains comme chef ou directeur.

2o FINANCES.-La clef du trésor haïtien était entre les mains d'un américain qui avait pour titre conseiller-Financier. Il contrôlait toutes rentrées de fonds et aucune sortie d'argent ne se faisait sans son visa. Il y en eut plusieurs, tels: MM. RUAN, Mac-ILHENNY, etc.

3o DOUANES.—Les Douanes étaient contrôlées par le Receveur général. C'est lui qui préparait les tarifs douaniers. Plus tard un seul américain fut titulaire des titres de *Receveur-général-Conseiller-financier*. Maumus resta longtemps comme Receveur-Général.

4o TRAVAUX PUBLICS.—Le Directeur Américain du bureau central des Travaux Publics avait le titre d'Ingénieur en Chef, des Ingénieurs étaient sous ses ordres. Un Américain siégeait au bureau Hydraulique.

5o INSTRUCTION PUBLIQUE.—Au Département de l'Instruction publique pendant quelques années M. Lionel Bourgeois, un américain, fut surintendant de l'instruction publique. L'occupation créa le service technique d'Agriculture et d'enseignement professionnel. L'école rurale d'agriculture fut créée à Damien.

6o JUSTICE.—A côté de nos tribunaux l'occupation américaine créa des Cours prévotales qui rendaient aussi justice. La loi martiale, et pendant toute la durée de l'Occupation elle restera en vigueur. En vertu de cette loi, l'occupation avait droit de vie et de mort sur tous les citoyens, elle pouvait prendre toutes mesures et initiatives qu'elle jugeait nécessaires,

7o CONSEIL D'ETAT.—La Chambre et le Sénat avaient été dissous et remplacés par un Conseil d'Etat. Les lois devaient être soumises à l'Occupation, elles n'étaient promulguées

qu'après approbation. Une des attributions du Conseil d'Etat était de nommer le Président de la République. Ayant voté la loi électorale pour le rétablissement des Chambres législatives, le Conseil d'État cessa de fonctionner à la réunion du nouveau Corps Législatif, le 10 Novembre 1930.

8o SERVICE D'HYGIENE.—Le service national d'hygiène avait à sa tête une mission scientifique composée de médecins et d'infirmiers américains. Elle prit bientôt la direction de tous les hôpitaux de la République et de l'Ecole de médecine de Port - au- Prince.

9o L'ARMEE.— L'Armée organisée sous de nouvelles bases est appelée: Garde d'Haïti. Elle a deux attributions: assurer la paix et faire la police générale de la République. Elle était commandée par les chefs de l'Occupation avec des Lieutenants Haïtiens.

10o GENDARMERIE.—Le bureau de police dont le siège central à Port-au-Prince est toujours à la rue Monseigneur Guilloux eut différents chefs et sous chefs américains, Tels le Général Alexander Williams, le Capitaine Shaker, etc.

11o L'OCCUPATION AMERICAINE.— Plusieurs Chefs se succédèrent à la tête de l'Occupation américaine. Le premier en date fut le vice-Amiral Caperton, vinrent ensuite le colonel Russel, le capitaine Beach, le colonel Wise, etc., et le dernier en date fut le Lieutenant-Colonel Little. Le gros des marines était cantonné aux Casernes Dessalines, derrière le Palais National. Les officiers supérieurs avaient leur quartier général au Champ-de-Mars à la maison Laroche.

QUESTIONNAIRE

Parlez des progrès de l'Occupation ? Que savez-vous des finances ? Que savez-vous des douanes ?
Qui dirigeait le bureau central des travaux publics ?
L'instruction publique échappa-t-elle à la pression américaine?
Quel était le rôle des cours prévotales sous l'occupation ?
Que savez vous du Conseil d'Etat, du Service National d'Hygiène ?
Comment fut organisée l'Armée sous l'Occupation ?
Quels sont les Chefs de l'Occupation Américaine qui se succédèrent en Haïti de 1915 à 1930 ?

LECTURE: L'OCCUPATION AMERICAINE D'HAITI. SES CONSEQUENCES MORALES ET ECONOMIQUES.

La petite Haïti a plusieurs fois, dans le cours de son histoire, subi les brutalités des grandes puissances. Le 6 Juillet 1861 l'amiral Rubalcava vint, au nom de l'Espagne, menacer Port-au-Prince de ses canons et extorqua du gouvernement haïtien une forte indemnité pécuniaire pour punir Haïti d'avoir donné son aide fraternelle aux patriotes dominicains combattant pour leur indépendance. Le 11 Juin 1872, le capitaine allemand Batsch infligea le plus sanglant affront au drapeau haïtien et obligea Haïti à lui payer une forte indemnité pour la punir d'avoir manifesté ses sympathies à la France pendant la guerre de 1871. Le 6 décembre 1897, le commandant allemand Thiele insulta le peuple haïtien et lui ravit, au nom de l'Empereur, 20.000 dollars, parce qu'un sujet allemand, ayant battu un gendarme haïtien, avait été justement condamné par le tribunal de paix de Port-au-Prince. . . .

Dans tous ces cas, où le droit et la justice étaient pleinement du côté d'Haïti, les Etats-Unis ne bronchèrent pas: ils abandonnèrent le peuple haïtien aux violences des puissances européennes, Mais en 1915, en un temps où presque toute l'Europe était engagée dans la grande guerre, les Etats-Unis vinrent occuper Haïti. Et M. Lansing, Secrétaire d'Etat, osa écrire au Comité des Relations Extérieures du Sénat américain que cette mesure avait été prise pour «prévenir l'occupation d'Haïti par une puissance redoutable?». La République d'Andore sans doute—puisque la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Autruche, la Russie, étaient trop occupés à se battre entre elles pour penser—sans aucune raison d'ailleurs—à une action armée contre Haïti.

A la vérité—comme l'a montré avec une force convaincante l'écrivain américain James Weldon Johnson dans une série d'articles documentés que The Nation a publiés en 1921, comme le prouve avec évidence l'histoire de l'occupation civile d'Haïti de 1915 à aujourd'hui— l'intervention des Etats-Unis dans la République haïtienne n'a été inspirée que par des intérêts financiers particuliers: c'est pour permettre à quelques américains de disposer à leur instinct de domination que l'occupation militaire d'Haïti a été faite et qu'elle est maintenue.

Tout le reste est mensonge,..

DANTES BELLEGARDE.

CHAPITRE XLVI

Présidence de Sténio Vincent.—Libération du territoire.

1o ABOLITION DE LA LOI MARTIALE.—C'est au gouvernement de M. Sténio Vincent que reviendra l'honneur d'avoir presidé à la libération du territoire national. Dès son avènement le président demanda que la loi martiale soit abolie. En effet elle est rapportée en Août 1931.

2o ACCORD DU 5 AOUT 1931.—Un accord fut signé entre les Etats-Unis de l'Amérique du Nord et la République d'Haïti le 5 Août 1931. Trois services très importants devaient être remis à l'administration haïtienne. Le service national d'hygiène, le service technique d'Agriculture et la Direction générale des Travaux Publics. Ces services furent remis officiellement à la direction haïtienne le 1er. Octobre 1931.

3o NOUVEL ACCORD 7 AOUT 1933.—Un autre accord fut signé entre les deux gouvernements pour la désoccupation militaire du territoire haïtien. Cet accord prévoyait en outre la fin du service du Conseiller-financier-Receveur général qui serait remplacé par un représentant fiscal à partir du 1er. Janvier 1934.

4o VOYAGE PRESIDENTIEL.—Voulant hâter la libération, le Président Vincent partit pour les Etats-Unis le 22 mars 1934. Ce voyage ne dura qu'un mois.

5o VISITE DU PRESIDENT F. ROOSEVELT.—Le Président des Etats-Unis Francklin Roosevelt vint en Haïti retourner au Président Vincent sa visite le 5 Juillet 1934. Il débarqua au Cap-Haïtien où on lui fit une réception grandiose. Depuis la veille le Président Vincent l'y attendait. Cette visite eut pour effet la signature de l'Acte de désoccupation de la République d'Haïti par le Ministre des Relations Extérieures Léon Laleau et M. Norman Amour Ministre des Etats-Unis en Haïti le 24 Juillet 1934.

6o HAITIANISATION COMPLÈTE DE LA GARDE.—Le lendemain de la visite du Président américain, un communi-

qué parut dans les journaux annonçant pour le 1er. Août 1934 l'Haitianisation de la Garde à la tête de laquelle fut placé un Colonel haïtien.

7o FIN DE L'OCCUPATION.—Le mardi 21 Août 1934 fut une journée historique. Après un Te Deum chanté à la Cathédrale de Port-au-Prince, le Président Vincent se rendit aux Casernes Dessalines. Une foule compacte envahissait la place de l'Indépendance. M. Sténio Vincent eut la grande satisfaction de hisser le drapeau national au sémaphore construit à cette occasion pour commémorer à jamais cette date. Ce fut la fin de l'Occupation militaire d'Haïti par les Etats-Unis d'Amérique du Nord.

L'Occupation avait duré vingt ans.

8o REALISATIONS DU GOUVERNEMENT DE VINCENT —Le Président Vincent s'occupa de la *conservation des monuments historiques*. Il construisit des marchés publics, des maisons d'école. Il fonda le Musée National, des bibliothèques dans les principales villes de la République, Il dota Port-au-Prince et le Cap de cités ouvrières. Il créa l'Ecole Ménagère de Port-au-Prince, l'Ecole des Salésiens, l'Ecole de Rééducation du Cap, des écoles professionnelles aux Gonaïves, au Cap, à Jérémie, aux Cayes et un lycée à St-Marc, etc.

9o NOUVELLE CONSTITUTION DE 1935.—REELECTION DU PRESIDENT VINCENT.—Le 10 Février le peuple fut consulté par un plébiscite et le 16 Mai 1935 une nouvelle constitution fut élaborée et le Chef de l'Etat eût un nouveau mandat pour une durée de cinq années.

10o MASSACRE DES HAITIENS EN REPUBLIQUE DOMINICAINE.— En Octobre 1937 il y eut un massacre de plusieurs milliers d'Haitiens sur le territoire dominicain sans raison suffisante. Le Gouvernement de l'Est consentit à verser au Gouvernement Haïtien pour dédommager les parents des victimes la somme de 750.000 dollars.

11o SPORT.—Sous le Gouvernement du Président Vincent les sports furent en honneur. Ils reçurent une bonne organisation de la culture physique. Une école de moniteurs et de monitrices fut créée.

Pour fêter l'anniversaire de la fête du Drapeau et de l'Université le 18 Mai 1938 une parade sportive fut organisée devant les tribunes du Champ-de-Mars.

12o FIN DU MANDAT PRESIDENTIEL.—Le mandat du Chef de l'Etat devait prendre fin le 15 Mai 1941. Le 14 Avril, date constitutionnelle, les deux CHAMBRES se réunirent en Assemblée Nationale et manu militari, avec le consentement du Président Vincent, nommèrent à l'unanimité moins deux voix M. Elie Lescot ancien ministre de l'Intérieur, Sénateur de la République, Président d'Haïti pour 5 ans.

QUESTIONNAIRE

Quand abolit-on la loi martiale ?
Que savez-vous de l'accord du 5 Août 1931 ?
Pourquoi fit-on un nouvel accord le 7 Août 1933 ?
Dans quel but voyagèrent les Présidents d'Haïti et des Etats-Unis ?
Quel fut le résultat de la visite du Président F. Roosevelt ?
Parlez de la fin de l'Occupation militaire en Haïti ?
Citez les réalisations du Gouvernement de S. Vincent ?
Que savez-vous de la Constitution de 1935 ?
Parlez du massacre des haïtiens en République Dominicaine.
Quand fut organisée la 1ère. parade sportive ?
Quand prit fin le mandat du Président Vincent ?

CHAPITRE XLVII

1o ELIE LESCOT, PRESIDENT (15 Mai 1941-1946).— Après la prestation de serment et le Te Deum, le Président Lescot se rendit au Palais où eut lieu la transmission des pouvoirs.

Il forma son cabinet qu'il garda jusqu'à son départ du pouvoir.

2o GOUVERNEMENT DE LESCOT.— Lescot déclara la guerre au Japon, à l'Allemagne et à l'Italie (8 et 12 Décembre 1941). L'industrie de la pite fut intensifiée, la culture de la figue-banane fut très florissante mais nous eûmes par contre la "Shada" qui dévasta nos contrées plantées de caféiers, de cacaoyers et d'orangers. Une importante réforme fut entreprise dans l'Education Nationale mais il n'eut pas les suites heureuses qu'on pouvait en attendre.

3o CHUTE DU GOUVERNEMENT DE LESCOT.—Le 14 Avril 1944, le Président Lescot demande à la Chambre et au Sénat de modifier la Constitution de 1935 A la faveur de ce changement l'Assemblée Nationale lui accorde une prolongation de mandat pour une période de 7 années.

Le 7 Janvier 1946 à la suite de la fermeture du Journal "La Ruche" les étudiants se mettent en grève et parcoururent les rues de la Capitale réclamant de nouvelles élections législatives. Le mouvement se généralise et le 11 Janvier 1946 le Président fut fait prisonnier avec toute sa famille. Il partit par avion pour le Canada dans la nuit du 14 Janvier.

4o LA JUNTE MILITAIRE.—Le vendredi 11 Janvier 1946, la Garde d'Haïti assuma le pouvoir en formant un Comité Exécutif Militaire composé de 3 membres. Le Colonel Lavaud, Président, les Majors Paul Magloire, Antoine Levelt membres.

Le Comité Exécutif devait garder le pouvoir jusqu'à l'élection d'un Gouvernement régulier élu par de nouvelles Chambres Législatives.

Les élections législatives eurent lieu le 12 Mai et une Constitution démocratique fut votée et promulguée.

L'Article de la Constitution 1946 stipule que le Président de la République n'est pas immédiatement rééligible.

5o ELECTIONS POUR LA PRESIDÊNCE.– Plusieurs candidats étaient en présence: Jean Price-Mars, le Colonel D. Calixte, François Georges, Henri Laraque, Zéphirin, Néré Numa, Bignon Pierre-Louis, Dumarsais Estimé, etc.

Le 16 Août 1946, l'Assemblée Nationale élut M. Dumarsais Estimé Président de la République d'Haïti pour 6 ans.

6o CHUTE D'ESTIME.– M. Dumarsais Estimé passa 3 ans 9 mois au pouvoir, il démissionna le 10 Mai 1950 et partit quelques jours après pour la France.

Il fut remplacé par le nouveau Comité Militaire qui prit le nom de "Junte de Gouvernement de la République" composée du Brigadier Lavaud, des Colonels P. Magloire et A. Levelt.

QUESTIONNAIRE

Comment Elie Lescot devint-il Chef de l'Etat d'Haïti ?
Que savez-vous de son gouvernement ?
Parlez de la chute du gouvernement de Lescot.
Qui assuma le pouvoir après le départ de Lescot ?
Qui fut élut Président après les élections législatives du 12 Mai 1946 ?
Quels étaient les candidats en présence ?
Quelle est la date de la démission du Président Estimé ?
Par qui fut-il remplacé ?

Le Président en fonction est

LE GENERAL

PAUL E. MAGLOIRE

nommé directement par le peuple le

8 Octobre 1950.

CONCLUSION

A quel affreux total n'arriverait-on pas s'il fallait relever le compte des maux accumulés dans ce pays par le fait des troubles civils, des coups de main militaires, des levées d'armes, des guerres intestines ! Il y aurait là une liste effrayante, capable de donner le vertige à l'esprit le plus robuste et de la lecture de laquelle on sortirait la tête martelée. Mais sans entrer dans le détail de ces maux incalculables et de leurs conséquences prochaines ou éloignéees, quelle fâcheuse déviation n'ont pas imprimée au cours de notre histoire toute la série de tragiques violences qui les ont engendrées!

Elles nous ont empêchés d'acquérir la chose la plus précieuse et la plus indispensable à un Etat jeune qui commence: un gouvernement stable, respecté, ferme, sacrant maintenir tout le monde dans le respect de la loi et de l'autorité régulière, ce que Bagenot appelle : la fibre légale.

Il faut, chez tout peuple naissant. une période prolongée de stabilité, de permanence dans l'ordre établi, des institutions et des pouvoirs dirigeants, précédant la période de progrès, de variabilité. Les tentatives de réformes faites à l'aveuglette, sans connaissance exacte de la nature des choses, sans point d'appui dans le passé, déterminées uniquement par le désir du changement ou un engouement passager pour certaines, idées, non orientées et guidées vers un but certain, restent faibles, vacillantes et la plupart du temps. n'aboutissent pas.

. . . Un gouvernement ou plutôt une série de gouvernements stables, bien assis, dévoués au bien public et forts par cela de la confiance populaire, qui se donnent pour mission, comme Pierre-Le-Grand ouvrant à la Russie «une fenêtre sur l'Occident», de nous ouvrir, à nous, mais par des procédés autres que ceux de l'énergique réformateur moscovite, une porte sur la Civiliasation; des habitudes invétérées de vie tranquille et de bonne conduite politique; le respect et l'amour de la loi; la soumission volontaire à ses prescriptions: tels sont, à l'heure où nous sommes de notre histoire, les besoins vitaux les plus urgents de notre jeune République.

Nous avons tous pour devoir, chacun dans sa sphére et dans l'étendue de ses moyens d'action, de concourir à lui assurer la jouissance et la longue possession de ses biens. Pour ne pas faillir à ce

devoir, il suffit que chaque enfant d'Haïti remonte en soi le ressort intérieur sans lequel rien n'est possible: l'amour du pays, la foi en son avenir. Les misères attristantes d'hier pèsent encore d'un poids bien lourd sur beaucoup d'âmes haïtiennes et les oppressent. Mais est-ce-là une cause irrésistible de découragement et de dégout ? Quel peuple n'a eu ses aberrations et ses égarements, ses heures d'accablement, d'angoisse, de vie convulsive, agitée, rongée de mauvaises passions, où l'âme de la patrie, voilée d'un crêpe funèbre semblait s'être à jamais retirée du corps qu'elle animait et soutenait? L'espérance, la volonté. le travail, la foi, les grandes applications patriotiques des facultés de l'âme et de l'Intelligence ont eu raison des défaillances passagères et la patrie s'est relevée de ses blessures, de« ses crises; consolée, soutenue, raffermie par ses milliers d'enfants. Que ces exemples ne soient pas perdus pour nous !

JUSTIN DEVOT

FIN

TABLE DES LECTURES

1	Fête Religieuse chez les Indiens	9
2	Colomb et Guacanagaric	13
3	Caonabo	16
4	La ville de Santo-Domingo	19
5	Les restes de Colomb	21
6	Fontes d'or à Hispagnola	23
7	L'Ile de la Tortue	25
8	Appréciation du Code noir	28
9	Le fouet	30
10	La religion à St-Domingue	31
11	Le Cap-Français aujourd'hui Cap-Haïtien en 1789	33
12	Sommation d'Ogé à l'Assemblée provinciale du Cap	38
13	Paroles de Sonthonax aux nouveaux affranchis	41
14	Origine du surnom de Louverture donné à Toussaint	44
15	Siège et évacuation de Jacmel	47
16	Portrait de Toussaint-Louverture	51
17	Les réceptions chez Toussaint-Louverture	52
18	Fausse Opinion du Haut Etat-Major de l'Armée Française sur les noirs de St.-Domingue	55
19	Le fort de la Crête-à-Pierrot tel qu'il est	60
20	Descourtilz sauvé par Mme. Dessalines	61
21	Atrocités des Français à Saint-Domingue	66
22	Bataille de Vertières	75
23	Acte de l'Indépendance Nationale	80
24	Le guet-apens du Pont-Rouge	84
25	Contrôle des comptes du Trésor par Christophe	89
26	Pétion et Bolivar	90
27	L'Opposition sous Boyer	93
28	Ordonnance de Charles X	94
29	Les initiateurs de l'Indépendance Dominicaine	97
30	Comment le Président Pierrot laissa la Capitale	102
31	Riché et le Vaudou	103
32	Sacre de Faustin 1er.	108
33	Mouvement intellectuel et politique sous Geffrard	114
34	Bravoure de Salnave	119
35	Nissage Saget	122
36	Comment Domingue arriva au Pouvoir	126
37	Fragment du discours du Dr. Louis Audain, Président de l'Assemblée Nationale à Boisrond-Canal élu Chef d'Etat	129
38	Le Débarquement à Miragoâne raconté par un exilé	134
39	Dernière consultation médicale donnée au Président Hyppolite	139
40	Le 6 Décembre 1897	144
41	L'Eglise d'Haïti au Centenaire de notre Indépendance	152
42	Le drapeau national	159
43	L'Occupation Américaine d'Haïti - Ses conséquences morales et économiques	177
44	Conclusion Justin Dévot	183

CHAPITRE	XXV	Gouvernements éphémères de Guerrier, de Pierrot et de Riché	99
"	XXVI	Présidence de Soulouque	104
"	XXVII	Guerre de Soulouque contre les Dominicains L'Empire de Faustin 1er.	106
"	XXVIII	Gouvernement de Geffrard	111
"	XXIX	Salnave.—Guerre des Cacos	117
"	XXX	Gouvernement de Nissage Saget	121
"	XXXI	Gouvernement e Domingue.—Rameau	124
"	XXXII	Boisrond-Canal : Libéraux et nationaux	128
"	XXXIII	Salomon.—Lutte civile de 1883-1884	131
"	XXXIV	Nouvelle guerre civile.—Courte Présidenee de Légitime—Gouvernement d'Hyppolite	137
"	XXXV	Présidence de Sam	142
"	XXXVI	Nord-Alexis - Centenaire de notre Indépendance	149
"	XXXVII	L'Affaire Maxi-Momplaisir - Régime tyrannique imposé à la Nation	153
"	XXXVIII	Insurrection de l'Artibonite. - Affaire du 15 Mars	156
"	XXXIX	Révolution du Sud. - Chute de Nord-Alexis	158
"	XL	Gouvernements éphémères Antoine Simon Cincinnatus Leconte - Tancrède-Auguste	161
"	XLI	Gouvernements éphémères (suite) - Occupation américaine	164
"	XLII	Intervention américaine - Comité Révolutionnaire Sudre Dartiguenave - 12 Août 1915 - 15 Mai 1922	167
"	XLIII	Occupation Américaine (suite) Présidence de Louis Borno - Questions de Frontières	170
"	XLIV	Fin de la présidence de Louis Borno - Gouvernement provisoire - Elections législatives	173
"	XLV	Aperçu sur l'occupation américaine de 1915 à 1930	175
"	XLVI	Présidence de Sténio Vincent - Libération du territoire	178
		Chapitre XVLII - Elie Lescot - Junte militaire, Dumarsais Estimé	181
		Conclusion	183

TABLE DES MATIERES

Arrêté Ministériel V
Notions Préliminaires VI

LIVRE I.—PERIODE INDIENNE

CHAPITRE I Les premiers Haïtiens—Cacicats et Caciques 7

LIVRE II.—PERIODE ESPAGNOLE

CHAPITRE II Découverte d'Haïti—Colomb et Guacanagaric 11
" III Les Espagnols et Caonabo 14
" IV Colomb et Roldan.—L'esclavage à Hispaniola 18
" V Disgrâce et mort de Colomb.—Nicolas Ovando Las-Casas 20
" VI Le Cacique Henri 22

LIVRE III.—PERIODE ESPAGNOLE

CHAPITRE VII Débuts de la colonie française—Révolte de Padrejean 24
" VIII Le Code Noir.—Reconnaissance des droits de la France sur St. Domingue 27
" IX La société coloniale.—Les classes.—Le Préjugé de couleur 29
" X Organisation politique et administrative de St-Domingue 32
" XI Effets de la Révolution française en 1789 à St-Domingue.—Revendications des Affranchis 35
" XII Révolte générale des esclaves.—Arrivée des Commissaires civils.—Proclamation de la liberté générale 39
" XIII Toussaint-Louverture 43
" XIV Guerre civile entre Rigaud et Toussaint 46
" XV Gouvernement personnel de Toussaint 50
" XVI Expédition de Saint-Domingue 54
" XVII La guerre de trois mois.—Déportation et mort de Toussaint 58
" XVIII Organisation de la guerre de l'Indépendance 63
" XIX Succès de l'armée indigène 73

LIVRE IV.—PERIODE HAITIENNE

CHAPITRE XX Indépendance Nationale.—Gouvernement de Dessalines 77
" XXI Chute de l'Empire.—Proclamation de la République 82
" XXII Scission.—Gouvernement du Nord.—(Christophe) Gouvernement de l'Ouest Pétion 86
" XXIII Administration de Boyer.—Unité de l'Ile 91
" XXIV La révolution de 1843—Séparation de la Partie de l'Est. 96

Imp. DORSINVILLE

University of
Connecticut
Libraries

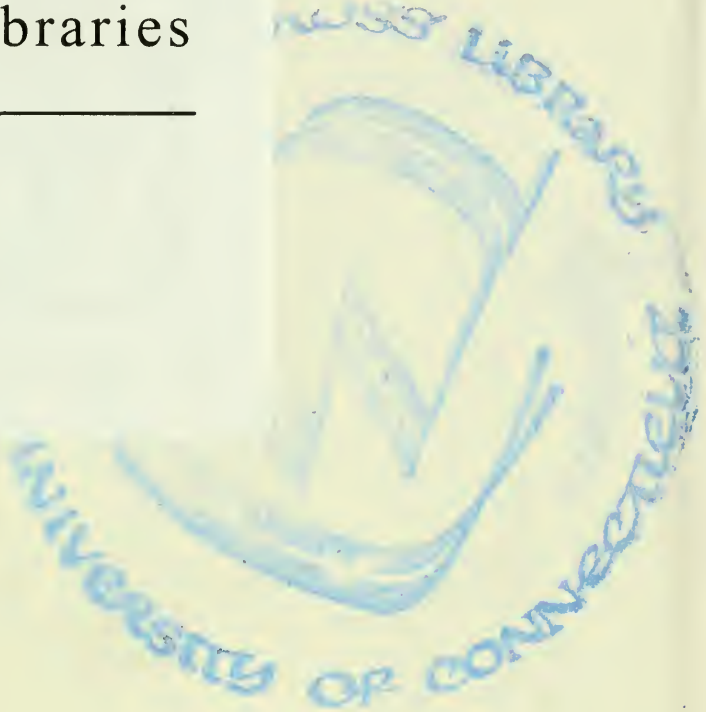

BOUND BY
HM